

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

## Bulletin Officiel

N° 5377	Lundi 12 Juin 2017	— 18 <sup>ème</sup> ANNEE	ISSN 0220 71'
14 0011	Edital IZ Galli ZG17	IX**** ANNEE	155N U33U-/1

AVIS DES SOCIETES	
EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS EMIS SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
«اصدارات باست ليز ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » «01-2017 «راصدارات باست ليز	2-4
BANQUE ZITOUNA	5-7
ALIGMENTATION DE CARITAL	
AUGMENTATION DE CAPITAL ELECTROSTAR S.A	8-13
	6-13
EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE	
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2»	14-17
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1»	18-20
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES	
A¢TECH – AGO -	21
AIR LIQUIDE TUNISIE – AGO -	22
AIR LIQUIDE TUNISIE – AGE -	22
TELNET HOLDING S.A – AGO -	23
SITEX – AGO -	23
SOCIETE ELBENE INDUSTRIE – AGO -	24
SOCIETE ELBENE INDUSTRIE – AGE -	24
SOTEMAIL - AGO -	25
ESSOUKNA - AGO -	26
WIFACK INTERNATIONAL BANK - AGO -	27
WIFACK INTERNATIONAL BANK - AGE-	27
ARTES - AGO -	28
SOMOCER - AGO -	29
SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE   – AGO - SIAME  – AGO -	30
SIAME - AGU-	31
COMMUNIQUE DE PRESSE	
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – STAR -	32
PROJET DE RESOLUTIONS AGO	
WIFACK INTERNATIONAL BANK - AGO -	33-34
SOMOCER - AGO -	35-36
ARTES - AGO-	37-38
SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO -	39-40
INFORMATIONS POST AGO	
SOTIPAPIER - AGO-	41-46
SOTIPAPIER - AGE -	47-48
CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2017 – 1 »	49
AVIS DE PAIEMENT DES DIVIDENDES	
DELICE HOLDING S.A	49
COURBE DES TAUX	50
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	51-52
ANNEXE I	
LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
ANNEXE II	

# SOVINAIR

ZITOUNA TAKAFUL SOMOCER SORIMEX

ARTES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

## Emission de titres participatifs

## EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis Registre de Commerce: B132611999

Matricule fiscal: 000MA 647746R

## « ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » «01-2017 إصدارات باست ليز Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

## DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres de 100 dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	7%	6,5%	0,5%	A la fin de la 7 <sup>ème</sup> année

<sup>(\*)</sup> Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

## I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

## 1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres participatifs.

## 2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **1er juin 2017** et clôturés au plus tard le **30 juin 2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **30 juin 2017**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

## 3-Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

### 4-But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

## II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

## 1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2017-01 »

« إصدارات باست ليز 2017-01 »

3. Nature des titres: Titres de créance assimilés à des fonds propres.

## 4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

## 5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 03 juillet 2017.

La 1ère date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

## 6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

## 9. Remboursement:

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 30/06/2024 à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

## 10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

## III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 7% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

## Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 6,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 décembre de chaque** année sur l'exercice écoulé.

## Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable le 30 juin de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

## . La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 7%:

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 7% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices définit ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 7%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblé Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

## IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

## V. GARANTIE

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

## VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

## VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

## VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

## Emission de titres participatifs

## EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BANQUE ZITOUNA

Société Anonyme au Capital de 120 000 000 de dinars divisé en 120 000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social : 2 Boulevard de la Qualité de la Vie - Tunis
Registre de Commerce : B24162142009
Matricule Fiscal : 1120822H

## « CHAHADET ZITOUNA 2017 » « 2017 الزيتونة 3 « 2017 » « 3 « 2017 » « شهادات الزيتونة 3 « Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

## **DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 14/12/2015 l'émission de titres participatifs à hauteur de 120 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 03 avril 2017, a décidé d'émettre avant la fin du mois de juin 2017 des titres participatifs sous forme de Moudharaba « مُضَارِبة » telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 29/09/2015, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 25 millions de dinars susceptibles d'être portée à 35 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Epargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	6,25%	1,75%	à la fin de la 7 <sup>ème</sup> année

<sup>(\*)</sup> Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

## I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

### 1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 25 000 000 de dinars, divisée en 250 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 35 000 000 de dinars divisés en 350 000 titres participatifs.

## 2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du 15/05/2017 et clôturés au plus tard le 08/06/2017. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 08/06/2017, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 30/06/2017 avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 30/06/2017.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

## 3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

## 4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

## II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

## 1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

- « شهادات الزيتونة 2017 » « 2017 « CHAHADET ZITOUNA 2017 » « 2017 « شهادات الزيتونة 2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET ZITOUNA 2017
- 3. Nature des titres: Titres de créance assimilés à des fonds propres.

## 4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

## 5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 30/06/2017.

La 1<sup>ere</sup> date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

## 6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

- 7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription: L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agrées chargés de la collecte des souscriptions.
- 8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

## 9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 30/06/2024 à la valeur nominal.

La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

## 10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

## III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

## 1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de 6,25% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 Décembre de chaque année.** 

## 2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable le 30 Juin de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires au 30 juin de l'année 2024.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à 1,75% de la valeur nominale.

Ces clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année, sachant que pour la 1ère année elles sont fixées à 95% pour les porteurs de titres participatifs et à 5% pour les actionnaires.

## IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

## V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

## **VI. INFORMATION FINANCIERE**

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

## VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

## VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Tunis.

### **AUGMENTATION DE CAPITAL**

### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2016 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## « ELECTROSTAR SA. »

Société Anonyme au capital de 12 250 000 dinars devisé en 2 450 000 actions

de valeur nominale 5 dinar entièrement libérées.
Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous Administration : Rue 8612 Impasse n°3 Local n°9 La Charguia 1 – 2035 Tunis Carthage

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital d'ELECTROSTAR de 12 250 000 dinars à 24 500 0000 dinars

Dans le cadre du prospectus, ELECTROSTAR a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- à ce qu'il n'y ait pas d'écarts «significatifs» entre les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2016 insérés au niveau du prospectus et ceux audités et certifiés
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Par ailleurs, les mandats des deux administrateurs représentants les petits porteurs (M. Anis FOURATI et M. Ahmed Adel MANAA) ont expiré et ont été renouvelés par décision du conseil d'administration du 20/02/2017. Toutefois cette décision de prolongation est non conforme aux dispositions des articles 190 et 195 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, la société ELECTROSTAR s'engage à régulariser cette situation conformément à la législation en vigueur et notamment à l'article 190 CSC.

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'une charte d'audit interne ;
- Les réunions et interventions du comité d'audit ne sont pas matérialisées par des rapports, des comptes rendus ou des procès verbaux ;
- Absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec les autres sociétés du groupe ;
- La gestion de quelques volets demeure non informatisée (gestion des immobilisations, contrôle de gestion...) ce qui augmente le risque d'erreurs à la saisie manuelle ;
- Absence d'un planning des interventions ce qui entraine une insuffisance des contrôles au sein de la société pouvant être à l'origine de certains dysfonctionnements de dilution de responsabilité.

Enfin, les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels et consolidés d'ELECTROSTAR, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Le traitement comptable portant sur la réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Ce traitement a dégagé une plus value de réévaluation de 11 125 744DT constatée dans le compte « Réserve Spéciale de Réévaluation ». Or, cette pratique constitue une dérogation aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles.
  - Il est à signaler que, compte non tenu des réévaluations susvisées, le total des capitaux propres au 31/12/2015 de la société Electrostar serait de 11 034 509DT et non de 22 160 253DT;
- L'absence d'actualisation de la valeur des titres de participation dans certaines sociétés du groupe et l'absence de constatation des provisions nécessaires et ce, contrairement aux dispositions de la NC 07 relative aux placements. La constatation de ces provisions aurait un impact négatif sur les fonds propres de la société d'au moins 3 129 000DT, soit le total des provisions sur les sociétés «L'AFFICHE TUNISIENNE» de 600 000DT et « HMT » de 2 529 000DT ;
- L'existence parmi les liquidités et équivalents de liquidité au niveau de l'état de flux de trésorerie de rubriques ne répondant pas aux exigences de la NC 01 norme générale. Il s'agit des titres cotés en bourse et des emprunts à moins d'un an ;
- les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires.

De ce fait, ELECTROSTAR s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des prochains états financiers.

## Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **15/04/2017** a décidé d'augmenter le capital de la société ELECTROSTAR d'un montant de 12 250 000 DT pour le porter ainsi de 12 250 000 DT à 24 500 000 DT et ce, par l'émission de 2 450 000 nouvelles actions au prix de 5 DT chacune, soit à la valeur nominale.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une deuxième étape : à limiter le montant au total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts (¾) de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

## But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par « ELECTROSTAR » visant à :

- Améliorer la structure financière de la société et réduire le poids des charges financières :
- Améliorer la qualité des produits commercialisés;
- Renforcer le volume d'activité ;
- Développer le service après vente.

## Caractéristiques de l'opération

Le capital social sera augmenté de 12 250 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 2 450 000 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaire

## Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5 DT, soit à la valeur nominale.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

## Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible: La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne. La société ELECTROSTAR ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible: En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles

## Période de souscription

La souscription aux 2 450 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et ce, du 17/05/2017 au 16/06/2017 inclus\*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du 20/06/2017 au 30/06/2017 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

## **Etablissements domiciliataires**

Tous les Intermédiaires Agrées Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ELECTROSTAR exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action.

<sup>\*</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 03 135 1200321046472 ouvert auprès de la BNA, Agence Succursale conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

## Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **16/06/2017** à 15H à BNA Capitaux, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BNA Capitaux), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

## Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

## Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 2 450 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

## Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (2 450 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

## Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales

## Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

## Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice

au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

## Marché des titres

Depuis le 22/01/2001, les actions d'ELECTROSTAR sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

## Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 2 450 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ELECTROSTAR inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 17/05/2017, droits de souscription détachés.

## Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

## Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus\*\*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

## Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

## Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN  ${\rm ~TN0006650055}$ » durant la période de souscription préférentielle soit du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus\*\*.

<sup>\*\*</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650063» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par COFIB CAPITAL – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0970 en date du 28/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ELECTROSTAR (Boulevarc de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous.), de BNACapitaux intermédiaire en bourse (Immeuble le banquier avenue tahar HADDAD 1053, les berges du lac, et sur le site internet du CMF (www.cmf. tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2016 seront publiés au Bulletir Officiel du CMF et sur son site internet.

2017 - AS - 4642

### **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

## VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire « HL 2017-2»

## Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation**: les obligations sont nominatives ;
- Prix d'émission : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription;
- Durée et Taux d'intérêt : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : 7,65% brut l'an ou variable (TMM+2,35%) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 7,85% brut l'an ;
- Amortissement : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 Dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

## But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

## Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dés que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

## Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

## Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

**Législation sous laquelle les titres sont créés:** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales: Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

**Modalité et délais de délivrance des titres**: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

## Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

## Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

## Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

## Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

## Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

## Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB (tun);
- ✓ Note à court terme : B (tun);
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

## Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

## Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

## Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

## Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

## Renseignements généraux

## Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

## Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 20167-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2017-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

## Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

## Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « HL 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « HL 2016 » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « HL 2016 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : <a href="www.cmf.tn">www.cmf.tn</a> et sur le site de MAC SA : <a href="www.macsa.com.tn">www.macsa.com.tn</a>. Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril

2017 et le 30 Avril 2017.

### **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

## VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## **EMPRUNT OBLIGATAIRE** « CIL 2017-1 »

## **DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE:**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt **(20)** Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente **(30)** Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

• Durée : 5 ans :

• Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;

• Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

## **RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION:**

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

**Montant**: 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

## Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

## Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de 5 ans:

## Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

## **Duration (souscription à taux fixe):**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux a percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime et unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est par affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,732 Années.

## Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

## **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dés la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 27/06/2022.

## Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 27/06/2018.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

## Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

**25/07/2017**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssel Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

## Intermédiaire agrée mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2017-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

### Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

### Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

## Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée 'BBB-(tun)' à long terme avec perspective d'avenir stable et 'F3 (tun)' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016.

### Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note 'BBB-(tun)' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du 30 Mars 2017.

## Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## Prise en charge par Tunisie Clearing:

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise er charge des titres souscrits.

### Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tour placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire er bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 — Tunis et sul le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

## Advanced e-Technologies : AeTECH

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e Technologies "AeTECH" sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 22 juin 2017 à 11h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Bvd. principal Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- 3- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2016.
- 4- Approbation des conventions réglementées.
- 5- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- 6- Fixation du montant des jetons de présence.
- 7- Fixation de la rémunération du comité d'audit permanent pour l'exercice 2016.
- 8- Quitus aux administrateurs

## **ASSEMBLEES GENERALES**

## AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le mardi 13 Juin 2017, respectivement à 9 heures et 10 heures 30, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

## Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2016,
- Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016,
- Approbation des conventions réglementées,
- Approbation de la cooptation d'Administrateurs
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Nomination d'un co-commissaire aux comptes
- Fixation du montant des jetons de présence,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## TELNET HOLDING S.A

Siège Social: Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 - Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 30 juin 2017 à 16 Heures à l'immeuble « TELNET TECHNOCENTRE » sis au rue du Lac Leman - Les Berges du Lac 1- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016 ;
- 2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2016;
- 3. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2016;
- 4. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016;
- 5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
- 6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
- 7. Affectation du résultat de l'exercice 2016;
- 8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2016 ;
- 9. Déclaration des fonctions occupées dans d'autres sociétés ; et
- 10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2017 - AS - 4935

## <u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>

## SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le Jeudi 29 Juin 2017 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.
- 2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016.
- 3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2016.4. Approbation s'il y a eu lieu, des conventions règlementées.
- 5. Affectation du résultat de l'exercice 2016.
- 6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016.
- Fixation des jetons de présence de l'exercice 2017.
- 8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2017.
- 9. Pouvoirs pour les formalités.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### SOCIETE ELBENE INDUSTRIE

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

Messieurs les Actionnaires de la Société "ELBENE INDUSTRIE" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 21 juin 2017 à 11H au siège social de la Société sis à la Centrale Laitière à Sidi Bou Ali, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2016.
- 2. Approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2016.
- 3. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4. Affectation des résultats de l'exercice 2016.
- 5. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2016.
- 6. Fixation des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration.
- 7. Fixation de la rémunération des membres du comité d'audit.
- 8. Pouvoirs

Les documents se rapportant à l'Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social, durant le délai légal.

2017 - AS - 4852

## AVIS DE SOCIETES

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## SOCIETE ELBENE INDUSTRIE

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse – 4040

Messieurs les Actionnaires de la Société "ELBENE INDUSTRIE" sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 21 juin 2017 à 12H au siège social de la Société sis à la Centrale Laitière à Sidi Bou Ali, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) statuer sur la continuité de l'exploitation de la société
- 2) pouvoirs

Les documents se rapportant à cette Assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social, durant le délai légal.

2017 - AS - 4853

## ASSEMBLEE GENERALE

## SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL « SOTEMAIL »

SIEGE SOCIAL: Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Vendredi 23 Juin 2017 à 08h 30 mn à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- **2.** Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- **3.** Lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- **4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- **5.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016,
- **6.** Affectation du résultat,
- 7. Quitus aux administrateurs,
- **8.** Nomination / Renouvellement du mandat des administrateurs,
- **9.** Renouvellement/Nomination du mandat des commissaires aux comptes,
- **10.** Questions diverses,
- 11. Pouvoir pour formalités.

## إستدعاء للجلسة العامة العادية

## شركة " السكني"

المقر الإجتماعي: 46، نهج طارق ابن زياد - ميتوال فيل - 1082 تونس

- 1. قراءة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2016 وتقديم القوائم الماليّة للسنة المعنيّة.
  - 2. تلاوة التقرير العام لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبيّة 2016.
- تلاوة التقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبية 2016 والمصادقة على الإتفاقيات الواردة
   يه.
- 4. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلّق بنشاط الشركة لسنة 2016 وعلى القوائم الماليّة المتعلقة بالسنة المحاسبيّة المختومة في 2016/12/31.
  - 5. تبويب المرابيح.
  - 6. قراءة تقرير التصرف وتقديم القوائم الماليّة الخاصة بمَجْمع الشركات والمختومة في 2016/12/31.
  - 7. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات الخاص بمَجْمع الشركات، والمصادقة على القوائم الماليّة الخاصة بمجمع الشركات الشركات لسنة 2016.
    - 8. إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرّفهم خلال سنة 2016.
      - 9. تحديد منحة حضور مجلس الإدارة واللّجنة الدائمة للتدقيق.
    - 10. الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكوّنة لرأس مال الشركة.
      - 11. المصادقة على تعيين عضو بمجلس الإدارة.
        - 12. تعيين مراقبي حسابات للشركة.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Les actionnaires de Wifak International Bank sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 14 juin 2017 à 10h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Boulevard Principal – Les Berges du Lac - Tunis – à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités au 31.12.2016.
- Approbations des états financiers et des états financiers consolidés au 31.12.2016.
- Approbations des opérations réglementées conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales.
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation des résultats de l'exercice 2016.
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes
- Nomination d'un membre du comité charaique.
- Emission des titres participatifs
- Régulation du cours de l'action

2017 - AS - 4943

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Les actionnaires de Wifak International Bank sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 14 juin 2017 à 11h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au Boulevard Principal – Les Berges du Lac - Tunis– à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Changement du mode de gouvernance et mise à jour des statuts

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES

Siège Social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 17 Juin 2017 à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- 1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2016 ;
- 2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- 4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2016 ;
- 5. Quitus pour l'exercice 2016 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
- 6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2016.
- 7. Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2016 ;
- 8. Renouvellement du Mandat de deux administrateurs ;
- 9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- 10. Pouvoirs pour formalités.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »

SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire, qui se tiendra le Vendredi 23 Juin 2017 à partir de 09h 30 mn à L'Hôtel "REGENCY" sis à Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- 2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- 3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 1. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016.
- 5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016,
- 7. Affectation du résultat.
- 3. Quitus aux administrateurs,
- 1. Renouvellement/ nomination du mandat des co-commissaires aux comptes
- 10. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2016 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes;
- 11. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- **12.** Questions diverses,
- 13. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER

## استدعاء للجلسة العامة العادية

## شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي: خليج صبره - 7018 بنزرت

إن السيدات و السادة المساهمين في شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية المقررة ليوم الثلاثاء 20 جوان 2017 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بالمصنع بخليج صبرة بنزرت و ذلك لتداول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

- 1. تلاوة تقريري مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2016
- 2. تلاوة تقريري مراقيي الحسابات (العام والخاص) المتعلّقين بالسنة المالية 2016 المصادقة على الاتفاقيات الواردة بالتقرير الخاص
  - 3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2016
    - 4. تخصيص النتائج المحاسبيّة لسنة 2016
      - 5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
      - 6. تعيين مراقب حسابات ثان للشركة
        - 7. تحديد منحة الحضور.

و تضع الشركة في الآجال القانونيّة على ذمّة المساهمين وثائق الجلسة بمقرّها الاجتماعي الكائن بخليج صبرة بنزرت.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Société Industrielle d'Appareillage Et De Matériels Electriques – SIAME-

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 15 Juin 2017 à 09 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de L'Entreprise, Angle Avenue Principale, rue du Lac Turkana 1053 les Berges du lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016;
- 2 Examen des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016;
- **3 -** Lecture et approbation des états financiers, et du rapport d'activité de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- **4 -** Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- **5** Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- **6** Examen du rapport d'activité du groupe SIAME
- 7 Lecture et approbation des états financiers consolidés du groupe «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- **8 -** Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe «SIAME» arrêtés au 31/12/2016 ;
- 9 Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2016 ;
- 10 Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2016 ;
- 11 Informations sur les éventuels franchissements de seuil et le déroulement de l'opération de rachat d'actions ;
- 12 Pouvoirs pour formalités.

## Communiqué de presse

## SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

Suite à sa réunion en date 08 juin 2017, le Conseil d'Administration a proposé la modification des statuts de la STAR en vue de:

- changer le mode de gouvernance de la société par la séparation des fonctions du président du conseil et du directeur général;
- se conformer au code des sociétés commerciales pour certaines dispositions des statuts.

En conséquence, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire le 28 Juillet 2017. Le lieu et l'horaire de cette réunion vous seront communiqués ultérieurement dans les délais règlementaires.

<sup>\*</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

## Projet de résolutions AGO

## Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2017.

## Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport d'activités et les états financiers de Wifak International Bank arrêtés au 31.12.2016, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de 288 806 622 DT et un bénéfice net de 5 133 250 DT.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée .....

## **Deuxième Résolution:**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve toutes les opérations réglementées conclues au cours de l'exercice 2016 conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales telles que mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## <u>Troisième résolution :</u>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice 2016, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, comme suit :

Résultat après modifications comptables 2016	5 133 250.724
Résultats reportés	216 676.316
Total	5 349 927.040
Réserves légales (5%)	267 496.352
Premier reliquat	5 082 430.688
réserves pour réinvestissement exonérés	4 500 000.000
Résultats reportés	582 430.688

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après

avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de Wifak International bank arrêtés au 31.12.2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le cabinet « TCA » représenté par Monsieur Bechir NEDRI pour les exercices 2017, 2018 et 2019 soit pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Septième résolution :

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Huitième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs titres participatifs d'un montant global de 100 millions de dinars sur 3 ans et délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les modalités de réalisation de cette opération.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration et conformément aux engagements pris par la société vis-à-vis des autorités du marché, donne son accord pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117 du 14.11.1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n° 99-92 du 17.11.2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les propres actions de la société et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## **Dixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## PROJET DE RESOLUTIONS AGO

## SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »

SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

Projet de résolutions de la société SOMOCER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2017 :

## Projet de la 1ière résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à 794 127,947 dinars.

Cette résolution est adopté à .....

## Projet de la 2ième résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée à .....

## Projet de la 3ième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2016 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2016	794 127,947
(+) Résultats reportés	5 920 805,322
Base de calcul de la réserve légale	6 714 933,269
(-) Réserves légales (5%)	335 746,663
Bénéfice	6 379 186,605
Affectation Fond social	200 000 ,000
Bénéfice disponible	6 179 186,605
Résultat à reporter	6 179 186,605

Cette résolution est adoptée à .....

## Projet de la 4ième résolution :

L'Assemblée Générale fixe à 150.000 dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2016 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à.....

## Projet de la 5ième résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à .....

## Projet de la 6ième résolution : Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

Après avoir constaté l'expiration du mandat des co-commissaires aux comptes, la société Conseil Audit et Formation, CAF, membre de Price Water House Cooper représentée par son associé M.Abderrahmen Fendri et le Cabinet Radhouane Zarrouk Consulting, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler/ nommer le mandat de:

1,	٠.	•		•	•	•	•	•	•	•			 •	•	•			•	•				•		•		•	•	•			•	 		•
2	/																																		

Et ce, pour une période de trois années, 2017, 2018, 2019 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à .....

## Projet de la 7<sup>ième</sup> résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2016, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à.....

## Projet de la 8ième résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 un résultat net déficitaire s'élevant à -7 518 597,112 dinars.

Cette résolution est adoptée à .....

## Projet de la 9ième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à.....

#### **AVIS DE SOCIETES**

# PROJET DE RESOLUTIONS AGO

#### **Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège Social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Projet de résolutions de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « ARTES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2017.

<u>Première Résolution</u>: L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

<u>Deuxième Résolution</u>: L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

<u>Troisième Résolution</u>: L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

<u>Quatrième Résolution</u>: L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2016 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2015 = 24 942 736 TND.

- Résultats reportés = 29 893 392 TND.

54 836 128 TND

- Réserves légales

= NEANT

- Réserves spécial de réinvestissement

= -10 600 0000

- Dividendes de l'exercice 2016

= -19 890 000 TND.

(Soit 0,520ND par action)

- Le solde à affecter aux résultats reportés

= 24 346 128 TND.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,520 TND par action, soit un montant total de 19 890 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du...../..../2017.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

<u>Cinquième Résolution.</u> L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .......

<u>Sixième Résolution.</u> L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2017 aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur. Les trois frères MZABI et la société DALMAS représentée par Mr Moncef MZABI et la société CODEV, déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

# Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de commissariat aux comptes, le cabinet KPMG représenté par Monsieur Moncef Boussagnauga Zammouri, pour une période de trois ans soit pour les exercices 2017,2018 et 2019 et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2019.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

# Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement les mandats d'administrateurs de Monsieur Hammadi Mokddadi et la société Gap Corp FNI-FZLLC représenté par Monsieur Nasser WATAR, pour une période de trois ans soit pour les exercices 2017,2018 et 2019 et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2019.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

## **AVIS DE SOCIETES**

# شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي: خليج صبره - 7018 بنزرت

مشروع القرارات المعروضة على الجلسة العامة العادية التي ستنعقا 20 جو ان 2017.

# القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات للسنة المحاسبية 2016 تصادق بصفة تامّة و كليّة على ما جـــاء في تقرير النشــاط و علـى القوائـــم الماليّـة لسنة 2016 (الموازنة و حسابات النتائج و جدول التدفقات النقدية و المذكرات المتعلقة بالبيانات المحاسبيّة لسنة 2016 )كما تصادق على الاتفاقات الواردة بالتقرير الخاص لمراقبي الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار .....القرار الثاني :

تقرر الجلسة العامة العادية تخصيص النتيجة المحاسبيّة السلبية لسنة 2016 والبالغة 24190050 - يينار بعد التعديل بحساب نتائج مرحلة كما يلي :

لنتيجة المحاسبيّة لسنة 2016	722 179 508,686 – دينا	دينار
مرحل السنوات الفارطة	971,983 – 19 064 و – دينار	دينار
غييرات محاسبية مؤثرة على النتائج المسجلة	- 2 010 540,823 حينار	دينار
ىرحل جديد	-43 255 021,492 دينار	دينار
تمت المصارفة على هذا القرار		

# القر ار الثالث:

إن الجلسة العامة العاديّة بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات تمنح أعضاء المجلس إبراء الذمّة في التصرف للسنة المحاسبيّة 2016.

تمت المصادقة على هذا القرار .....

الرابع:	لقرار
<u> </u>	

حددت الجلسة العــــامة العـــادية مبلغ 3000 دينار مكافئة حضور لكــل عضو في مجلس الإدارة بعنوان سنة 2016 يقع تحويلها إلى حساب استعمال مصاريف المراقبة ومكافآت الحضور وأقساط الأرباح بالخزينة العامة للدولة .

تمت المصادقة على هذا القرار .....

# القرار الخامس:

تمت المصادقة على هذا القرار ....

# القرار السادس:

سند الجلسة العامّة العادية تفويضا مطلقا إلى كل حامل لمضمون أو نسخة من هذا المحضر يسد الجلسة العامّة العادية و النشر اللازمين.

تمت المصادقة على هذا القرار .....

#### **AVIS DE SOCIETES**

## INFORMATIONS POST AGO

#### SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

« SOTIPAPIER »

Siège social: 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire du 22 mai 2017, la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » publie cidessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

## I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de 60.419.221,790 DT et faisant ressortir un résultat net de 6.443.225,184 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de 60.426.240 DT et un résultat net du groupe de 6.587.580 DT et des intérêts des minoritaires de 36.089 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et s'élevant à 6.443.225,184 DT de la manière suivante :

Résultat net au 31/12/2016	6.443.225,184
Résultats reportés	2.919.555,550
Reliquat 1	9.362.780,734
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	0,000
Bénéfices distribuables	9.362.780,734
Dividendes 2016 (23.950.000 actions * 0,200 DT)	4.790.000,000
Reliquat 2	4.572.780,734
Résultats reportés 2016	4.572.780,734

Soit un dividende de 0,200 DT par action (18,35 % du nominal).

La mise en paiement s'effectuerait à partir du 1<sup>er</sup> août 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

# **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant global de 90.000 DT à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs de la Société monsieur Nabil TRIKI, monsieur Lotfi AYED, monsieur Abdellatif HAMROUNI, la société HAN TN et la société Value Consulting pour une nouvelle période de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2017, 2018 et 2019, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2019.

Par ailleurs, les représentants permanents des administrateurs personnes morales sont désignés comme suit :

- (i) Pour la société HAN TN, Madame Hela Hariz;
- (ii) Pour la société Value Consulting, Monsieur David Rey.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les administrateurs renouvelés, tous présents, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être attribuées.

# **NEUVIEME RESOLUTION**

A la suite du lancement de l'appel à candidatures pour l'élection d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société aboutissant à l'élection de monsieur Mohamed Karim Siala, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer monsieur Mohamed Karim Siala, en qualité d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société, et ce pour un mandat de trois (3) ans, couvant les exercices sociaux 2017, 2018 et 2019, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les états financiers clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Mohamed Karim Siala, présent à la réunion déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être attribuées.

# **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

# II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

# BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT SOTIPAPIER

Arrêté au 31 Décembre 2016 (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		483 274	326 834
Moins Amortissements	_		- 194 130
		274 490	
Immobilisations corporelles		65 206 797	60 026 393
Moins Amortissements	-	50 119 902	- 47 186 455
		15 086 895	12 839 938
Immobilisations financières		1 695 002	1 920 002
Moins provisions	-	210 000	- 210 000
		1 485 002	1 710 002
Total des actifs immobilisés		16 846 387	14 682 644
Total des actifs non courants		16 846 387	14 682 644
Actifs courants			
Stocks		30 881 382	27 834 608
Moins provisions	-	231 370	- 260 522
		30 650 012	27 574 086
Clients et comptes rattachés		11 146 081	12 606 019
Moins provisions	-	139 200	- 129 320
		11 006 881	12 476 699
Autres actifs courants		1 733 941	2 727 052
Moins provisions		-	- 10 000
		1 733 941	2 717 052
Placements et autres actifs financiers		17 682	37 986
Liquidités et équivalents de liquidités		164 319	111 588
Total des actifs courants		43 572 835	42 917 411
Total des actifs	(	60 419 222	57 600 055

# BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT SOTIPAPIER Arrêté au 31 Décembre 2016 (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2016	2015
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		26 105 500	
Réserves légales		2 610 550	
Résultats reportés Autres capitaux propres		4 572 781	2 919 556
Autres capitaux propres		-	-
Total des capitaux propres après affectation	n	33 288 831	31 635 606
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt		5 056 762	3 850 000
Provision pour risques et charges		168 110	116 818
Total des passifs non courants		5 224 872	3 966 818
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		6 807 999	9 839 216
Autres passifs courants		8 705 740	7 498 551
Concours bancaires et autres passifs		6 391 780	4 659 864
financiers			
Total des passifs courants		21 905 519	21 997 631
Total des passifs		27 130 391	25 964 449
Total des capitaux propres et des passifs		60 419 222	57 600 055

# III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 décembre 2016, après affectation du résultat de l'exercice 2016, s'élèvent à 33.288.831 DT. Le tableau de variation des capitaux propres après affectation se présente comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserve Légale	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total avant affectation du résultat de 2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	6 443 225	38 078 831
Dispositions AGO 22/05/2017					
Résultat Reportés	-	-	1 653 225	- 1 653 225	-
Dividendes			-	- 4 790 000	- 4790 000
Total après affectation du résultat de 2016	26 105 500	2 610 550	4 572 781	-	33 288 831

#### **AVIS DE SOCIETES**

# **INFORMATIONS POST AGE**

# SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON « SOTIPAPIER »

Siège social: 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2017, la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton- SOTIPAPIER - publie ci-dessous les résolutions adoptées.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Le Conseil d'Administration a arrêté les termes de son rapport relatif à ladite augmentation de capital. Après lecture dudit rapport, l'Assemblé Générale Extraordinaire l'approuve dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir lu et approuvé le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital social en numéraire, et après avoir constaté la libération totale du capital social de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 14.968.747,500 DT, composé d'un montant au nominal de 4.350.915,940 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 10.617.831,560 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 2,660 DT par action.

Cette augmentation de capital portera le capital social de la Société de 26.105.500,000 DT à 30.456.415,940 DT et ce, par l'émission de 3.991.666 actions nominatives nouvelles de 1,090 DT chacune, majoré d'une prime d'émission de 2,660 DT par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire, selon la parité d'une (1) action nouvelle pour six (6) actions anciennes, et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En vue d'assurer un bouclage exact de l'augmentation du capital tout en préservant l'équité entre les actionnaires, la Société s'engage à acheter quatre (4) droits de souscription SOTIPAPIER en vue de leur annulation.

Ainsi, le Conseil est d'ores et déjà autorisé à recueillir la souscription des 3.991.666 actions nominatives nouvelles de 1,090 DT chacune dans les conditions sus-indiquées.

Dans ce cadre, la souscription à la présente augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droit de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

#### a- A titre irréductible :

A raison d'une (1) action nouvelle pour six (6) actions anciennes. A ce titre, aucune souscription indivise ne puisse en résulter.

#### b- A titre réductible :

Les titulaires de droits de souscription bénéficieront en outre d'un droit de souscription à titre réductible. Les actions non souscrites à titre irréductibles seront attribuées aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible, et ce ; proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

#### c- Souscription publique:

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront mises à la disposition du public. Un avis sera à cet effet, publié au bulletin officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet, publié au bulletin officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée.

L'Assemblé Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

L'Assemblé Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société pleins pouvoirs pour procéder aux formalités relatives au prospectus conformément à la réglementation en vigueur, et ce sous réserve de l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier (CMF).

Le Conseil d'Administration est chargé de réaliser l'augmentation du capital, il recueillera les souscriptions des actions nouvelles et accomplira toutes les formalités nécessaires à cet effet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblé Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère également tous pouvoirs à monsieur Philippe Lacoste, Directeur Général de la Société, ou à défaut à tout autre mandataire que le Président ou le Conseil d'Administration déléguera à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et nécessaires pour la réalisation de l'augmentation de capital susvisée et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès de Madame le Receveur de l'enregistrement des actes des sociétés 1<sup>er</sup> Bureau, Tunis, ou le receveur des finances territorialement compétent, au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes autres formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

#### « ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 30.456.415,940 DT, divisé en 27.941.666 actions de 1,090 DT chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

#### **AVIS DE SOCIETES**

## **CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS**

#### EMPRUNT OBLIGATAIRE

« TL 2017-1 »

La société Tunisie Leasing porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «TL 2017-1» de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT, ouvertes au public le 21 mars 2017, ont été clôturées le 07 juin 2017, pour un montant de 37 000 000 DT.

2017 - AS - 4949

## AVIS DE SOCIETES

# **AVIS DE PAIEMENT DES DIVIDENDES**

#### **DELICE HOLDING SA**

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 - Tunis

La société Délice HOLDING a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 25 mai 2017 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2016 à quatre cent vingt millimes (0,420 dinars) par action et sont soumis à la retenue à la source. La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 15 Juin 2017.

<sup>\*</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

# AVIS

# **COURBE DES TAUX DU 12 JUIN 2017**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,897%		
	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,916%	
	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,935%	1 001,285
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,058%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,095%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,133%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,171%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,188%	1 000,315
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,208%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,246%	
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,552%	999,014
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,632%	921,310
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,754%	995,595
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,210%	982,637
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,540%	969,246
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,663%	971,208
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,868%		
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,016%	960,245
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,069%	992,997
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,126%	935,631
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,276%	940,735
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,314%		937,883
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,357%	932,710
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,390%	928,982
	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,422%	925,578
	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,673%	,	914,314
	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	, = -, -	7,696%	908,779
	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,714%	·	924,897
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,803%	920,847
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,168%		943,317

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'o		VL au 3	0/12/2016	VL antérieure	Dernière VL
		DE CAPITAI					
		ATAIRES DE CA	PITALISATIO	V			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS BIAT ASSET MANAGEMENT	20/07/92 16/04/07			164,420 111.132	167,398 113,070	167
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV		01/02/99			95,242	96,858	96
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	FCP OBLIGATAIRES D	•	ION - VL OUO	TIDIENNE	33,242	30,030	30
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			14,649	14,910	14
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			107,054	108,873	108
	FCP OBLIGATAIRES DE	CAPITALISATIO	ON - VL HEBD	OMADAIRE			
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,503	1,530	1
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			105,685	107,418	107
	SICAV MI	XTES DE CAPIT	ALISATION		-	-	
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			40,163	40,771	40
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			54,416	55,215	55
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			113,524	115,654	115
II SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES DE C.	11/11/01	VI QUOTIN	ENNE	109,393	110,422	11
2 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	- VL QUUTIDI	LIVINE	129,579	134,052	13
3 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08			486,475	503,153	50
4 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			116,124	117,896	11
5 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08			126,349	127,475	12
	MAXULA BOURSE	15/10/08			137,836	137,658	13
	MAXULA BOURSE	18/05/09			120,374	119,818	11
8 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09			95,511	101,104	10
9 FCP KOUNOUZ	TSI TUDUCE VALEUDO	28/07/08			148,068	147,630	14
0 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,437	93,059	9
1 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS MENA CAPITAL PARTNERS	09/05/11 30/12/14			96,738 141,042	97,898 145,905	14
2 MCP CEA FUND 3 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS  MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			123,906	145,905 129,401	12
4 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12			En liquidation	En liquidation	En liqui
5 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	_		En liquidation	En liquidation	En liqui
6 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12			En liquidation	En liquidation	En liqui
7 FCP SMART EQUILIBRE 8 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15 27/05/11			94,078 99,043	97,660 100,100	10
9 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			19,055	20,257	2
	FCP MIXTES DE CA		VL HEBDOM.	ADAIRE	-,	.,	
0 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07			1 546,792	En dissolution	En liqui
1 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04			2 197,158	2 233,782	2 24
2 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10			120,513	En dissolution	En liqui
3 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			109,111	113,008	1
4 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			144,332	148,126	14
5 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			150,498	156,553	15
6 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			15,429	15,992	1
7 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12			5 228,879	5 314,243	5 31
8 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13			5 119,747	5 191,249	5 24
9 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE 0 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI UFI	23/01/06 23/01/06			2,473 2,161	2,499 2,198	
1 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,218	1,211	
2 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,081	1,096	
3 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,071	1,092	
4 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,071	1,086	
5 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15			107,645	110,774	11
6 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09			En liquidation	En liquidation	En liqui
7 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08			En liquidation	En liquidation	En liqui
8 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08			118,914	119,133	11
9 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17 M DE DISTRI	RUTION		•	-	100
	OTC VI			lividende	VI		
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Date de	Montant	VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VI
	SI.	CAV OBLIGATAI	paiement RFS				
SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,022	10
AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,215	10
2 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,013	10
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,190	10
4 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	101,713	10
5 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,035	10
6 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 7 SICAV TRESOR	BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	06/01/97 03/02/97	15/05/17 23/05/17	4,525 3,835	104,816 102,340	102,246 99,950	10
8 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,833	102,340	102,217	10
GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,195	10
0 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,015	10
1 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,398	10
	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	104,447	10
3 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	102,964	10
4 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,026	10
5 SICAV RENDEMENT 6 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SBT SCIF	02/11/92 16/10/00	31/03/17 30/05/17	3,695 3,643	102,652 104,501	100,580 102,302	10
1	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	100,393	10
	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	101,718	10
SPOSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT		05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,426	10
	SMART ASSET MANAGEMENT						
9 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 0 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	100,477	
9 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 0 SICAV L'ÉPARGNANT 1 AL HIFADH SICAV	STB MANAGER TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	100,771	10
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 70 SICAV L'ÉPARGNANT 71 AL HIFADH SICAV 72 SICAV ENTREPRISE 73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	STB MANAGER						10 10 10 10

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

·	J		TAIRES - VL QU		0.404			
_	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,383	10,387
7:	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	101,453	101,476
70	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	101,710	101,744
7	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	102,846	102,879
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,200	10,203
		S	ICAV MIXTES		-			
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	56,491	56,722
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En cours de liquidation	En cours de liquidation
8	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En cours de liquidation	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	98,390	98,772
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	16,976	16,997
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	274,395	275,103
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,201	29,206
80	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 252,137	2 260,410
8	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,417	71,623
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	53,862	53,893
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	102,808	103,160
	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	87,214	87,700
É			TES - VL QUOT		0,032	00,100	57,214	51,100
-	ECR ID A DETT 20		02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,638	10,650
	FCP IRADETT 20	AFC			,	,		,
	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,230	11,250
_	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	13,682	13,738
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,076	12,169
9:	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,069	13,099
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	11,734	11,745
9'	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	142,201	142,498
98	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	137,512	137,672
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,753	8,793
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	101,728	101,900
10	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	80,535	80,359
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	82,260	82,090
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,221	96,342
_	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	94,825	95,266
	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	98,551	98,518
	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	31/03/17	1,772	102,100	9,837	9,867
100	CGF TUNISIE ACTIONS FCP		ES - VL HEBDO	MADAIRE	-	-	9,037	9,007
10'	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
-	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	100,063	100,784
		BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098		·	,
	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS				,	139,878	139,698	140,535
-	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	104,239	104,615
_	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	102,045	102,303
	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	200,115	202,684
-	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	181,570	183,150
	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	153,700	154,741
11:	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,098	21,622
110	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	142,980	143,915
11'	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	123,946	123,627
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 080,872	9 122,980
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,435	8,551
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-		89,496	83,487	83,707
	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	953,304	963,708
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5292,377	5392,372
_	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16		_	5050,700	4957,277	4960,153
<u> </u>			ONS - VL QUOT	TIDIENNE		2300,100	7001,211	4000,100
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	112,685	112,678
F			NS - VL HEBDO		, , , ,	,	, 500	,010
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,154	9,202
_	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16		0,007	10 178,478		10 521,129
120	T. C. ZIII-EQUITITEM ONNAME	IDDI IMITORINE	15/05/10			.0 110,710	10 720,001	10 021,129

<sup>\*</sup> FCP en liquidation anticipée

# BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4 emeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

<sup>\*\*</sup> SICAV en cours de liquidation anticipée

<sup>\*\*\*</sup> FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

<sup>(1)</sup> initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

#### **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

# LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \*

#### I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"		
or. Onion internationale de Danques OID	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

#### I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

# II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »  38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul	Daoud La Marsa	
« El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
to Occiff the Discharge and Foresting the Konstitute (1990)	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	77 470 000
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"  44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	77 478 680
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"  46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	75 642 628
"SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>èr</sup> étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, lm. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	,	71 887 000
73.Société Panobois 74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
"SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Avenue des Martyrs -3000 SFAX- Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D,	74 298 838
"SORITS "	2ème entresol -3000 SFAX- Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim	74 223 483
77.Société STEG International Services	Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	71 700 040
		74 040 404
87. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74.000 10-
	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082	74 682 400
93. Tunisie Factoring	TUNIS- Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	-1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

# III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

			CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
22	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

- (1) FCP en liquidation anticipée
  (2) SICAV en dissolution anticipée
  (3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

# LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

#### LISTE DES FCPR

		LISTE DES FCPR	
		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Avertue des martyrs min pic-vine centre Stax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
		0.1020 0.1	Immouble Melke Duragun DE 9 DC Avenue de
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immouble Melke, Duragun DE 9 DC Avenue de
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8		SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9		SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR INTECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

<sup>\*</sup> Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **AVIS DES SOCIETES**

# **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

# La Société ZITOUNA TAKAFUL

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053, Tunis.

La société ZITOUNA TAKAFUL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI & Kais FEKIH.



Actif du bilan ( exprimé en dinars) arrêté au 31/12/ 2016		31/12/2016			31/12/2015	
			amortissement et provisions	Net	Net	
AC1	Actifs incorporels	897 752	815 204	82 548	112 981	
WC.I	AC11 Investissements de recherche et développement	880 052	797 504	82 548	112 981	
		17 700	17 700	0,540	0	
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques AC13 Fonds commercial	17 700	17700	-		
	AC14 Acomptes versés					
AC2	Actifs corporels d'exploitation	2 231 512	1 440 288	791 225	693 921	
14.2	AC21 Installations techniques et machines	1 923 905	1 223 371	700 533	596 844	
	AC22 Autres installation, outillage et mobilier	307 608	216 916	90 692	97 076	
	AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Shir this	210 710	70.074	27 070	
AC3	Placements	39 531 178		39 531 178	25 531 933	
NCS	AC324 Bors et obligation emis par des entreprises avec les quelles l'entreprise	3 000 000		3 000 000	3000 000	
	AC33 Autres placements financiers	0		.0.000.000	5000 000	
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des PCP	299 999		299 999	299 999	
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	50 000		50 000	50 000	
	AC333 Prêts hypothèquaires	0		59 000	30 1100	
	AC334 Autres prêts	0				
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	35 878 000		35 878 000	21 969 000	
	AC336 Autres	8 651		8 651	8 651	
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	294 528		294 528	204 283	
AC5	Part des réassurances dans les provisions techniques	3 104 265		3 104 265	2 183 228	
NC.	ACS10 Provisions pour primes non acquises	1 899 884		1 899 884	1 456 913	
	AC520 Provisions d'assurance vie	500 948		500 948	515 596	
	AC530 Provisions pour sinistre (vie)	0		0	15 000	
	AC531 Provision pour sinistres (non vie)	703 433		703 433	195 719	
AC6	Créances	12 476 389		10 781 403	8 044 329	
	AC61 Créances nées d'opérationns d'assurance directe	11 491 172	1 621 787	9 869 385	6 968 471	
	AC611 Primes acquisies et non émises	-630 222	142.70	-630 222	-639 701	
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	10 217 742	1 560 657	8 657 086	6 576 050	
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 903 652	61 131	1 842 522	1 032 123	
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	0		0	3 821	
	AC63 Autres créances	985 216	73 199	912 018	1 072 037	
	AC631 Personnel	25 763	10.137	25 763	10 374	
	AC632 Etat, organismes desécurité social, collectivités publiques	662 371		662 371	422 118	
	AC633 Débiteurs divers	297 082	73 199	223 884	639 545	
AC7	Autres éléments d'actif	10 154 661	3 421 395	6 733 265	5 451 591	
The state of	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	2 006 252	3 421 333	2 006 252	2 421 931	
	AC72 Charges reportées	0				
	AC721 frais d'acquisition reportés	3 496 200		3 496 200	2 271 000	
	AC722 Autres charges à répartir	3 421 395	3 421 395	0	0	
	AC733 Autres comptes de régularisation actif	0	2.000	0	0	
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	917 328		917 328	547 272	
	AC732 Estimations de réassurance - acceptation	0		0	0	
	AC733 Autres comptes de régularisation	313 485		313 485	211 388	
	Total de l'actif	68 395 757	7 298 674	61 023 885	42 017 983	



Capitaux propres et passif (exprimé en dinars) arrêté au 31/12/2016

		31/12/2016	31/12/2015
	CP1 Capital social ou fonds équivalent	15 000 000	15 000 00
	CP5 Résultat reporté	-7 485 228	-8 539 60
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	7 514 772	6 460 39
	CP6 Résultat de l'exercice	2 490 570	1 054 382
	Total capitaux propres avant affectation	10 005 343	7 514 77
PA2	Provisions pour autres risques et charges	500 000	120 000
	PA23 Autres provisions	500 000	120 000
PA3	Provisions techniques brutes	44 134 125	30 127 633
	PA310 Provisions pour primes non acquises	12 806 262	9 591 594
	PA320 Provisions d'assurance vie	16 362 979	11 591 574
	PA330 Provisions pour sinistre (vie)	107 073	90 128
	PA331 Provision pour sinistre (non vie)	14 677 165	8 543 552
	PA361 Autres provisions techniques (non vie)	180 647	310 786
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte		
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	2 430 146	1 552 207
PA6	Autres dettes	3 838 401	2 572 605
	PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	41 809	212 916
	PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	1 889 766	1 127 313
	PA63 Autres dettes	1 036 926	964 680
	PA631Dépôts et cautionnements reçus	112 449	30 000
	PA632 Personnel	204 837	253 163
	PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	719 640	681 517
	PA64 Créditeurs divers	869 901	267 696
PA7	Autres passifs		
	PA712 Autres comptes de régularisation passif	115 870	130 766
	Total du passif	51 018 542	34 503 210
	Total des capitaux propres et du passif	61 023 885	42 017 983



# Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance non vie (exprimé en dinars) Période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016

Notes			Opérations brutes 31/12/2016	Cessions 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2015
PRNV1	Primes acquises (-)	+	25 232 085	3 983 674	21 248 411	14 531 850
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	28 446 753	4 426 645	24 020 108	17 534 485
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises		3 214 668	442 971	2 771 697	3 002 63
PRNI3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	947 046		947 046	596 293
CHNVI	Charge de sinistres		15 162 743	747 777	14 414 966	9 138 095
CHV11	Montants payés	-	9 029 130	240 063	8 789 067	5 498 021
CHNV12	Variation de provision pour sinistres	-	6 133 613	507 714	5 625 898	3 640 074
CHNV2	Variation des autres provisions techniques		- 130 139		- 130 139	310 786
CHNV3	Participationn aux bénéfices et ristournes	-				
CHNV4	Frais d'exploitation	È	6 975 956		5 928 205	4 746 933
CHNV41	Frais d'acquisition	-	6 936 628		6 936 628	5 011 760
GHV42	Variation du montant des finis d'acquisition reportés	+	1 225 200		1 225 200	608 783
CHNV43	Frais dadministration	-	1 264 528		1 264 528	1 195 025
G-NV44	Commissions reçues des réassureurs	+		1 047 751	1 047 751	851 076
GW5	Autres charges techniques		736 310		736 310	689 955
RIN	Sous total (résultat technique de l'assurance (et/ou de la réassurance non vie)		3 434 262	-2 188 145	1 246 116	242.375



## Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance vie (exprimé en dinars) Période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016

Notes		Opérations brutes 31/12/2016	Cessions 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2015
PRV1	Primes	+ 7 271 37	863 680	6 407 693	5 056 687
PRV11	Primes êtrases et acceptées	+ 7 271 37	863 680	6 407 693	5 056 687
PRV2	Produits de placements	+ 75151	12	751 512	504 346
PRV21	Revenus des placements	+ 751.51	2	751 512	504 346
PRV22	Produits des autres placements				
CHVI	Charge de sinistres	180 35	- 15 000	195 357	246 764
CHV11	Montants payes	- 163 41	1	163 411	193 580
CHV12	Vanation de la provision pour sinistres	- 16 94	- 15 000	31 945	53 183
CHV2	Variation des autres provisions techniques	- 4 771 40	- 14 648	4 786 053	3 833 992
CHV21	Provision d'assurance vie	+ -			
CHV22	Autres provisions techniques				
CHV23	Provision sur contrats en unité de compte				
CHV4	Frais d'exploitation	1 261 70	6 479 906	781 800	640 826
CHV41	Fruis d'acquisition	898 57	1	898 571	801 304
CHV42	Vanation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	- 363 13	5	363 135	345 975
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+ ,	479 906	479 906	506 453
CHV5	Autres charges techniques	204 83	55	204 835	99 945
CHV9	Charges de placements	- 40 84	19	40 849	30 877
CHV93	Charges de gestion des placements	- 40.84	19	40 849	30 877
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	1563 73	3 - 413 422	1 150 312	708 63



# Etat de Résultat ( exprimé en dinars) Période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016

		31/12/2016	31/12/2015
RTNV	Résultat technique de l'assurance et / ou de la réassurance non vie	1 246 116	242 375
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie	1 150 312	708 631
PRNT 1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	1 111 546	741 802
	PRNT 11 Revenus des placements	1 111 546	741 802
	Sous total 1	3 507 974	1 692 808
PRNT 3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		
	de l'assurance et / ou de la réassurance vie		
CHNT1	Charges des placements ( assurance et/ ou réassurance non vie)	115 279	112 043
	CHNT 11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	115 279	112 043
	Sous total 2	115 279	112 043
CHNT 2	Produits des placements alloués, transférés à létat de résultat technique		-2010-2011
	de l'assurance et / ou de la réassurance non vie	947 046	596 293
PRNT 2	Autres produits non techniques	123 003	137 906
CHNT 3	Autres charges non techniques	1 064	5 633
	Résultat provenant des activités ordinaires	2 567 588	1 116 745
CHNT 4	Impôts sur le résultat	71 375	59 396
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	2 496 213	1 057 350
PRNT 4	Gains extraordinaires	247	39
CHNT 5	Pertes extraordinaires	5 890	3 007
	Résultat extraordinaire	-5 643	-2 968
	Résultat net de l'exercice	2 490 570	1 054 382
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	2 490 570	1 054 382
	Resultat net de l'exercice après moduleadons comptables	2 470 010	2 40 1 000



# Tableau des engagements reçus et donnés

		2016	2015
нв1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		-
	HB 21 Avals, cautionset garanties de crédit données	-	54
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		-
	HB 23 Autres engagements sut titres, actifs ou revenus	-	-
	HB 24 Autres engagements donnés		14
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	
HB 4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		-
IB 5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
<b>HB</b> 6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	



# Etat de flux de trésorerie (méthode directe ) Période allant du 01/01/2016 au 30/06/2016 ( exprimé en dinars)

Encaissement des primes reques des assurés   F01   35 422 948   24 394 518			2 016	2 015
Sommes versées pour paiement des sinistres Encaissement des primes reçues (acceptations) F03 Sommes versées pour sinistres (acceptations) F04 Sommes versées pour sinistres (acceptations) F05 Commissions vernées sur les acceptations Décaissement des primes pour les cessions F06 F07 F08 F08 F07 F08 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F08 F09 F09 F08 F09 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F09 F08 F09 F08 F09 F08 F09 F09 F09 F08 F09 F09 F09 F08 F09	Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement des primes reques (acceptations)  Sommes versées pour sinistres (acceptations)  FO3  Sommes versées sur les acceptations)  Décaissements des primes pour les cessions  PO5  Décaissements des primes pour les cessions  PO6  PO7  PO8  PO9  PO8  PO9  PO8  PO9  PO9  PO8  PO9  PO9	Encaissement des primes reçues des assurés	F01	35 422 948	24 394 518
Sommes versées pour sinistres (acceptations)  Commissions versées sur les acceptations  Poéaissements des primes pour les cessions  Poéaissements des primes pour les cessions  Poéaissements des primes pour les cessions  Poéaissements des sinistres pour les cessions  Poéaissement des sinistres pour les cessions  Poéaissements des primes pour les cessions  Poéaissements les sinistres pour les cessions  Poéaissements les aux fournisseurs et au personnel  Privation des dépôts auprès des cédantes  Privation des espèces reçues des cessionnaires  Privation des la cession des placements financiers  Privation des placements financiers  Privation des bénéfices payés  Autres mouvements  Privation des l'exploitation  Privation des l'exploitation  Privation des représentant de l'exploitation  Privation des réponents de l'exploitation  Privation des réponents des la cession des immobilisations incorporelles et corporelles  Privation des réponents de l'exploitation des immobilisations incorporelles et l'exploitation  Privation des réponents provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Privation des réponents provenant de la cession de placements auprès d'entreprises  Privation des réponents provenant de la cession de placements auprès d'entreprises  Privation des réponents des activités de financement  Privation de trésorerie liées aux activités de financement  Privation de trésorerie liées aux activités de financement  Privation des réponents des activités de financements  Privation des réponents des activités de financements  Privation	Sommes versées pour paiement des sinistres	F02	- 10 103 385	- 6 519 453
Commissions versées sur les acceptations Décaissements des primes pour les cessions Por 208 209 240 755 Commissions versées aux files cessions Por 208 209 240 755 Commissions reçues sur les cessions Por 208 209 240 755 Commissions reçues sur les cessions Por 208 209 240 755 Commissions reçues sur les cessions Por 208 209 240 755 Commissions reçues sur les cessions Por 208 209 240 755 Commissions versées aux intermédiaires Por 200 2006 078 1 032 296 Commissions versées aux fournisseurs et au personnel Por 200 6078 1 032 296 Commissions versées aux fournisseurs et au personnel Por 200 6078 1 032 296 Commissions versées aux fournisseurs et au personnel Por 200 6078 1 032 296 Commissions versées aux fournisseurs et au personnel Por 200 6078 1 032 296 Commissions versées aux fournisseurs et au personnel Privation des dépôts auprès des cédantes Privation des espèces reçues des cessionnaires Privation des aux ressonnels provenant de l'exploitation Privation des aux revives es au trésor Privation de sur les bénéfices payés Produits financiers reçus Privation de trésorerie liées aux activites d'investissements Privation de trésorerie provenant de l'exploitation Privation de trésorerie liées aux activites d'investissements Privation de résorerie provenant de l'exquisition des immobilisations incorporelles et corporelles Privation de résorerie provenant de l'exquisition de placements auprès d'entreprises liées Privation de la cession de placements auprès d'entreprises liées Privation de résorerie provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées Privation de résorerie provenant des activités de financement Privation de résorerie provenant des activités de financement Privation de résorerie provenant des activités de financement Privation de résorerie provenant des activités de	Encaissement des primes reçues (acceptations)	F03		1
Décaissements des primes pour les cessions	Sommes versées pour sinistres (acceptations)	F04		
Encaissement des sinistres pour les cessions Commissions reques sur les cessions Commissions versées aux intermédiaires Fig. 2066 078 - 1 032 296 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel Fig. 4 968 131 - 3 864 488 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Variation des dépôts auprès des cédantes Fig. 79 584 Produits financiers reques des cession des placements financiers Fig. 79 600 16 595 274 Taxes sur les assurances versées au trésor Fig. 79 1598 Impôt sur les bénéfices payés Fig. 7	Commissions versées sur les acceptations	F05		
Commissions reques sur les cessions F08 496 832 416 286 Commissions versées aux intermédiaires F09 - 2 006 078 - 1 032 296 F09 - 2 006 078 - 1 032 296 F09 F09 - 2 006 078 - 1 032 296 F09	Décaissements des primes pour les cessions	F06	- 2 646 830	- 2719420
Commissions reques sur les cessions  Commissions versées aux intermédiaires  F09 -2 006 078 -1 032 296  Sommes versées aux fournisseurs et au personnel  F10 -4 968 131 -3 864 488  Variation des dépôts auprès des cédantes  Variation des dépôts auprès des cédantes  P12 -7 984  Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers  F13 -37 078 000 -25 943 999  Encaissements liés à l'acquisition des placements financiers  F14 -23 169 000 -16 595 274  Taxes sur les assurances versées au trésor  F15 -4 013 035 -3 135 989  Produits financiers reçus  F16 -1 168 247 -7 91 598  Impôt sur les bénéfices payés  Autres mouvements  F18  F18  F19  F10 -350 224 - 697 631  Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements  Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporalles  Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Décaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements  F10 -161 153 - 110 296  F10 -1	Encaissement des sinistres pour les cessions	F07	208 209	240 755
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel  Variation des dépôts auprès des cédantes  Variation des dépôts auprès des cédantes  Variation des dépôts auprès des cédantes  Pil 79584  Variation des dépôts auprès des cédantes  Pil 79584  Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers  El 3 -37078 000 -25 943 999  Encaissements liés a la cession des placements financiers  Fil 23 169 000 16 595 274  Taxes sur les assurances versées au trésor  Produits financiers reçus  Impôt sur les bénéfices payés  Autres mouvements  Fils  Flux de trésorerie provenant de l'exploitation  Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements  Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de la cession de blacements auprès d'entreprises  Décaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises  Biées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie de début d'exercice  - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice	Commissions reçues sur les cessions	F08	496 832	416 286
Variation des dépôts auprès des cédantes  Variation des dépôts auprès des cédantes  Variation des dépôts auprès des cédantes  Pi2 79 584  Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers  Fi3 -37 078 000 -25 943 999  Pix de trésorerie liés aux activités de financement  Fix aux es sur les assurances versées au trésor  Fi5 -4 013 035 -3 135 989  Produits financiers reçus  Fi6 1 168 247 791 598  Impôt sur les bénéfices payés  Fi7 791 598  Autres mouvements  Fix Autres mouvements  Fix de trésorerie provenant de l'exploitation  Fix de trésorerie provenant de l'exploitation  Fix de trésorerie provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à Pix Pexploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à Pix Pexploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant des activités d'investissements  Fix de trésorerie provenant des activités d'investissements  Fix de trésorerie liée aux activités de financement  Encaissement suite à l'emission des actions  Fix de trésorerie liée aux activités de financement  Fix de trésorerie de début d'exercice  -511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  3 187 107	Commissions versées aux intermédiaires	F09	- 2 006 078	- 1 032 296
Variation des espèces reçues des cessionnaires  P12  Possible de l'acquisition de placements financiers  P13  Possible de l'acquisition de placements financiers  P14  Possible de la cession des placements financiers  P15  Possible de la cession des placements financiers  P16  Possible de l'acquisition de placements financiers  P17  Produits financiers reçus  P16  Produits financiers reçus  P17  Produits financiers reçus  P18  Produits financiers reçus  P19  Produits financiers reçus  P19  Produits financiers reçus  P18  P18  P19  P19  P19  P19  P19  P19	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F10	- 4 968 131	- 3 864 488
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers  Pid 23 169 000 16 595 274 Taxes sur les assurances versées au trèsor Fif 4 013 035 - 3 135 989 Produits financiers reçus Fif 6 1 168 247 791 598 Impôt sur les bénéfices payés Fir 7 Autres mouvements Filax de trésorerie provenant de l'exploitation Filax de trésorerie liés aux activités d'investissements Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles Encaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation Décaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation Flux de trésorerie provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation Flux de trésorerie liés aux activités de financement Encaissement provenant de la cession de sactivités d'investissements Filax de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Variation des dépôts auprès des cédantes	F11		
Encalssements liés a la cession des placements financiers  F14  Taxes sur les assurances versées au trésor  F15  F16  F17  Inpôt sur les bénéfices payés  Inpôt sur les bénéfices payés  Autres mouvements  F18  F18  F18  F18  F18  F18  F18  F1	Variation des espèces reçues des cessionnaires	F12		79 584
Taxes sur les assurances versées au trésor F15 -4 013 035 -3 135 989 Produits financiers reçus F16 1 168 247 791 598 Impôt sur les bénéfices payés F17 Autres mouvements F18 Autres mouvements F18 F18 F18 F18 F18 F19	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F13	- 37 078 000	- 25 943 999
Produits financiers requis   F16   1 168 247   791 598   Impôt sur les bénéfices payés   F17   F18	Encaissements liés a la cession des placements financiers	F14	23 169 000	16 595 274
Impôt sur les bénéfices payés  Autres mouvements  Flux de trésorerie provenant de l'exploitation  Flux de trésorerie provenant de l'exploitation  Flux de trésorerie liès aux activités d'investissements  Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Encaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à F21  Pexploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à F22  Pexploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises lièes ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises lièes ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  F14 - 161 153 - 110 296  F15 - 161 153 - 110 296  F16 - 161 153 - 110 296  F17 - 161 153 - 110 296  F18 - 161 153 - 110 296  F18 - 161 153 - 110 296  F19 - 161 153 - 110 296  F10 - 161	Taxes sur les assurances versées au trésor	F15	- 4 013 035	- 3 135 989
Autres mouvements  Flux de trésorerie provenant de l'exploitation  Flux de trésorerie liès aux activités d'investissements  Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à F21  Pexploitation  Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à F22  Pexploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  F124  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  F125  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  F100 de trésorerie provenant des activités de financement  F10 de trésorerie provenant des activi	Produits financiers reçus	F16	1 168 247	791 598
Autres mouvements  Flux de trésorerie provenant de l'exploitation  - 350 224 - 697 631  Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements  Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles  Bécaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant de la cession de placement des activités de financement  Flux de t	Impôt sur les bénéfices payés	F17		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements Flux de trésorerie liés aux activités de financement Encaissement suite à l'émission des actions Flux de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie provenant des activités de financement Flux de trésorerie provenant des activités de financement Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30 Variation de trésorerie  - 511 377 - 807 927 Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Section 1 to the property of the control of the co	F18		
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles  Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'emission des actions  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie de début d'exercie  - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercie  2 379 180 3 187 107	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		- 350 224	- 697 631
Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à F21 l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à F22 l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées F24 ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  - 161 153  - 110 296  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'emission des actions  F25  Dividendes et autres distributions  F26  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie de début d'exercie  - 511 377  - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180  3 187 107	Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Corporelles  Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie des début d'exercice  - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180 3 187 107		F19	- 161 153	- 110 296
l'exploitation  Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'22  l'exploitation  Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées F24  ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  - 161 153 - 110 296  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  F25  Dividendes et autres distributions  F26  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financements  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie  - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180 3 187 107	10000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 10	F20		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  F25  Dividendes et autres distributions  F26  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie  - 511 377  - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180  3 187 107		F21		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financement  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie  - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180 3 187 107		F22		
ou avec un lien de participation  Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Encaissement suite à l'émission des actions  Dividendes et autres distributions  F26  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financements  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie  - 511 377  - 807 927  Trésorerie de début d'exercice  2 379 180  3 187 107	- NATE (CONTINUED EN PERSONAL EN P	F23		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Encaissement suite à l'émission des actions Dividendes et autres distributions F26 Flux de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie provenant des activités de financements Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30 Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927 Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107		F24		
Encaissement suite à l'émission des actions Dividendes et autres distributions F26 Flux de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie provenant des activités de financements Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30 Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927 Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		- 161 153	- 110 296
Dividendes et autres distributions F26  Flux de trésorerie liés aux activités de financement  Flux de trésorerie provenant des activités de financements  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Flux de trésorerie provenant des activités de financements  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Encaissement suite à l'émission des actions	F25		
Flux de trésorerie provenant des activités de financements  Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Dividendes et autres distributions	F26		
Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents DF30  Variation de trésorerie - 511 377 - 807 927  Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation de trésorerie         - 511 377         - 807 927           Trésorerie de début d'exercice         2 379 180         3 187 107	Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Trésorerie de début d'exercice 2 379 180 3 187 107	Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents	DF30		
	Variation de trésorerie		- 511 377	- 807 927
Trésorerie de fin d'exercice 1 867 803 2 379 180	Trésorerie de début d'exercice		2 379 180	3 187 107
	Trésorerie de fin d'exercice		1 867 803	2 379 180

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### Exercice clos le 31/12/2016

### I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

ZITOUNA TAKAFUL est une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL et RETAKAFUL. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété.

### 1 - Identité

Raison Sociale: ZITOUNA TAKAFUL Capital Social: 15 000 000 Dinars

RC: B01100102011

Matricule fiscal: 1183749MPM000

Siège social: Immeuble ZITOUNA TAKAFUL avenue de la bourse les jardins du lac

### 2 - Conseil d'Administration

- Monsieur Abdelkader Zgholli, Président du Conseil d'Administration
- La Société Al Karama Holding S.A.
- La Banque Zitouna
- La Société Portefeuille Invest SARL
- l'Etat tunisien
- Monsieur Mahfoudh BAROUNI
- Monsieur Makrem BEN SASSI

### 3 - Directeur Général : M. Makrem BEN SASSI

### II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portante approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

### A- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés

Les frais engagés avant la phase de mise en exploitation de ZITOUNA TAKAFUL sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément au paragraphe 13 de la norme comptable tunisienne n°10 relative aux charges reportées les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

### **B-** Politique d'amortissement

ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

Immeuble	5%
Logiciels	33.33%
Agencement Aménagement	15%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureaux	20%
Matériel de transport	20%

### C- Placements Financiers

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

### **D-** Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises l'assurance et/ou de réassurances.

### E- Affectation des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

### **IV - NOTES SUR LE BILAN :**

### **AC1 – Actifs incorporels**

Les actifs incorporels présentent un solde net au 31/12/2016 de 82 548 Dinars, ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort 2016	Total Amort.	Valeur nette
Logiciels	880 052	693 860	103 644	797 504	82 548
Autres immobilisations incorporelles	17 700	17 700	0	17 700	0
Total	897 752	711 560	103 644	815 204	82 548

### AC2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2016 un montant net de 791 225 Dinars :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant	Amort 2016	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	380 353	263 369	65 255	328 624	51 729
Mobilier et Matériel de Bureau	307 608	167 925	48 991	216 916	90 692
Matériel informatique	696 530	429 909	31 491	461 400	235 130
AAI	847 021	312 041	121 306	433 347	413 674
Total	2 231 512	1 173 244	267 044	1 440 288	791 225

### AC3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2016 un montant net de 39 531 178 Dinars contre un montant de 25 531 933 Dinars au 31/12/2015 soit une augmentation de 13 999 245 Dinars qui se détaillent comme suit :

Désignations	2016	2015	Variation
Titres Participatifs B Z 2015	3 000 000	3 000 000	0
Actions Zitouna Tamkeen	299 999	299 999	0
Emprunt National	50 000	50 000	0
Placements bancaires	35 878 000	21 969 000	13 909 000
Dépôts et cautionnement	8 651	8 651	0
Créances auprès des Entreprises Cédantes	294 528	204 283	90 245
Total	39 531 178	25 531 933	13 999 245

### AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2016 un montant net de 3 104 265 Dinars contre 2 183 228 Dinars au 31/12/2015 soit une augmentation de 921 038 Dinars :

Libellés	2016	2015	Variation
Provisions pour primes non acquises	1 899 884	1 456 913	442 971
Provisions d'assurance vie	500 948	515 596	-14 648
Provisions pour sinistres vie	0	15 000	-15 000
Provisions pour sinistres non vie	703 433	195 719	507 714
Total	3 104 265	2 183 228	921 038

### AC6 – Créances

### AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directes

Les créances nées d'opérations d'assurances directes s'élèvent au 31/12/2016 à un montant net de 9 869 385 Dinars contre un total de 6 968 471 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 2 900 914 Dinars qui se détaille ainsi :

LIBELLES	2016	2015	Variation
Primes acquises et non émises	71 540	40 000	31 540
Primes à annuler	-701 763	-679 701	-22 061
Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 657 086	6 576 050	2 081 036
IDA .	1 041 704	773 401	268 302
Hors IDA	800 818	258 721	542 097
Total	9 869 385	6 968 471	2 900 914

### **AC63 Autres créances :**

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2016 de 912 018 Dinars, elle est alimentée principalement des créances vis-à-vis des agents d'assurances et des créances vis-à-vis de l'Etat (retenues à la source subis et reports d'impôts) soient respectivement de 297 082 Dinars et 662 371 Dinars.

### AC7 Autres éléments d'actif

### AC71 Avoir en banque, CCP, Chèques et caisse

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2016 de 2 006 252 Dinars contre 2 421 931 Dinars au 31/12/2015, elle se détaille comme suit :

LIBELLES	2016	2015	Variation
Compte courant bancaires	l 865 677	2 354 514	-488 836
Caisse	2 126	31 850	-29 724
Valeur à L'Encaissement	138 449	35 568	102 881
Total	2 006 252	2 421 931	-415 680

### AC721 Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent aux frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2016, cette rubrique présente un solde de 3 496 200 Dinars.

Les frais d'acquisition reportés sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient de frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition enregistrés en comptabilité (ligne spécifique de l'état de résultat technique) aux primes émises.

### AC722 Autres charges à répartir

Cette rubrique est alimentée des frais préliminaires engagés par la société avant sa mise en exploitation commerciale et des frais de communication. Ces frais ont été totalement résorbés au cours de l'exercice 2015.

Libellé	Valeur brute	Résorption	Net
Frais préliminaires	2 431 619	2 431 619	0
Frais de Communication	989 777	989 777	0
Total	3 421 395	3 421 395	0

### AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus

Il s'agit du profit sur les placements bancaires BZ (ISTITHMAR MOUAJAH) acquis à l'exercice 2016 et non encore échus. Le montant net de cette rubrique au 31/12/2016 est de 917 328 Dinars.

### AC733 Autres comptes de régularisation Actif

Cette rubrique est alimentée des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2016 ces charges s'élèvent à 313 485 Dinars.

### CP1 - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Résultat	Résultat reporté	Total
Capitaux Propres Au 31/12/2015	15 000 000	1 054 382	-8 539 609	7 514 772
Affectation du résultat 2015		-1 054 382	1 054 382	0
Capitaux Propres 31/12/2016		2 490 570		2 490 570
Total	15 000 000	2 490 570	-7 485 228	10 005 343

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL est composé de 15 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 1 dinar, réparties comme suit :

Libellé	Nombre d'actions		
Société Karama Holding S.A	8 699 995		
Banque Zitouna S.A	4 500 000		
Société Portefeuille Invest	1 800 000		
L'Etat tunisien	3		
Mr. Abdelkader Zgholli	1		
Mr. Mahfoudh Barouni	l		
Total	15 000 0000		

### PA3 – Provisions techniques brutes

### PA310: Provisions pour Primes Non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2016 un montant de 12 806 262 Dinars.

### PA320: Provisions d'assurance vie

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques vie soit un montant au 31/12/2016 de 16 362 979 Dinars. Les provisions mathématiques vie correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

### PA330 : Provisions pour sinistre vie

La provision pour sinistre vie constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivées à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés. La provision pour sinistre vie présente un solde net au 31/12/2016 de 107 073 Dinars.

### PA331: Provisions pour sinistre non vie

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier »;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu pour l'exercice 2016 une seule méthode (Dossier par dossier) Le montant des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2016 s'élèvent à 14 677 165 Dinars.

### PA361: Autres provisions techniques

Cette rubrique présente le solde au 31/12/2016 de la provision pour risque en cours. Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge de sinistre et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises. Cette rubrique présente un solde de 180 647 Dinars

### PA5: Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques.

Le solde de cette rubrique présente un solde au 31/12/2016 de 2 430 146 Dinars.

### PA6 - Autres Dettes

### PA61 : Dettes nées d'assurances directes

Cette rubrique présente au 31/12/2016 un solde de 41 809 Dinars, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires.

### PA62 : Dettes nées de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 1 889 766 Dinars.

### PA631 : Dépôt et cautionnements reçus

Le Solde de cette rubrique est de 112 449 Dinars, il représente les cautions reçus auprès des agents d'assurance agrées.

### PA632: Personnel

Le Solde de cette rubrique est de 204 837 Dinars, elle est alimentée principalement par le solde du compte dettes pour congés à payer, la provision pour augmentation légale des salaires et la prime du rendement au titre de l'exercice 2016.

### PA633 : Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le Solde de cette rubrique est de 719 640 Dinars. Il correspond aux « cotisations CNSS » à payer au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 et aux taxes et impôts relatifs au mois de décembre 2016.

### **PA64 Créditeurs Divers**

La rubrique « créditeur divers » s'élève au 31/12/2016 à 869 901 Dinars, elle est alimentée principalement par les soldes des comptes fournisseurs.

### PA712 Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est alimentée des charges à payer au titre de l'exercice 2016 qui s'élèvent à 115 870 Dinars.

### V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

PRNV1: Primes Acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2016 de 21 248 411 Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/Primes acquises	Primes émises et acceptées	Annulation	Variation Prime A Annuler	Variation des primes acquises non émises	Variation des primes non acquises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2016
AUTO	18 516 752	-571 228	510 089	0	-2 535 024	-347 828	15 572 762
TRANSPORT	1 654 105	-6 226	937	0	54 147	-1 052 148	650 815
INCENDIE	2 163 878	-23 178	102 132	0	-259 578	-1 282 121	701 134
CONSTRUCTION	738 996	-6 385	-139 704	0	-307 228	-88 899	196 780
RC	257 910	-9 701	4 909	0	-14 769	-15 541	222 807
RDS	664 115	0	4 636	0	-98 245	-438 667	131 839
ASSISTANCE	1 613 426	-1 424	0	0	-51 388	-758 471	802 143
MALADIE	2 002 630	0	-4 759	31 540	1 842	0	2 031 254
ACCIDENT	943 472	-443	272	0	-4 424	0	938 877
Total	28 555 285	-618 585	478 512	31 540	-3 214 668	-3 983 674	21 248 411

### PRNT3 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques non vie. Il s'agit des produits nets des placements « ISTITHMAR MOUAJAH » et des rémunérations nettes des dépôts relatifs aux cotisations TAKAFUL GENERAL.

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2016 de 947 046 Dinars :

Libellé	2016	2015	Variation
Revenus des dépôts	28 880	27 345	1 535
Revenus des placements	1 030 448	651 432	379 016
Charges de placements	112 282	82 484	29 798
Produits de Placements Non vie Nets	947 046	596 293	350 753

CHNV1: Charges de sinistres

CHNV11: Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2016 un solde net de 8 789 067 Dinars :

Libellé	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015
Sinistres payés nets de recours	9 029 130	240 063	8 789 067	5 972 256	474 235	5 498 021
Total	9 029 130	240 063	8 789 067	5 972 256	474 235	5 498 021

### CHNV12: Variation de provision pour sinistres

Le montant de la variation des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2016 s'élèvent à 5 625 898 Dinars, détaillé ainsi.

Libellé	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations brutes 2015	Cessions 2015	Opérations nettes 2015
Variation des provisions pour Sinistres	6 133 613	507 714	5 625 898	3 446 820	-193 254	3 640 074
Total	6 133 613	507 714	5 625 898	3 446 820	-193 254	3 640 074

### CHNV2: Variation des autres provisions techniques

Le montant porté au niveau de cette rubrique correspond à la variation négative des provisions pour risque en cours qui s'élève à 130 139 Dinars au 31/12/2016.

### CHNV4: Frais d'exploitation

### CHNV41: Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers...

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2016 de 6 936 628 Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de 1 747 015 Dinars et 5 189 613 Dinars

### CHNV43: Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2016 est de 1 264 528 Dinars.

### CHNV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions non vie sont arrêtées au 31/12/2016 à 1 047 751 Dinars contre 851 076 Dinars en 2015.

### CHNV5: Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2016 de 736 310 Dinars.

### V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

### PRV1 : Primes émises et acceptées

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2016 de 6 407 693 Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/Primes acquises	Primes émises	Annulation	Variation des Primes A Annuler	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2016
DECES	I 262 815	-1 612	-25 536	-92 582	1 143 085
TAMOUIL	2 661 015	0	-81 230	-738 873	1 840 913
MOUNACIB	2 297 844	-57 665	-329 778	-20 016	1 890 385
IDR	294 072	0	0	0	294 072
MOURAFIK	919 671	0	-35 150	0	884 521
IMTIEZ	401 609	-5 804	-28 879	-12 210	354 717
Total	7 837 027	-65 080	-500 574	-863 680	6 407 693

### PRV2: Produits de placements

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2016 de 751 512 Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Produit de placements « ISTITHMAR MOUAJAH »	741 067	494 992	246 075
Rémunération sur dépôts	10 446	9 355	1 091
TOTAL	751 512	504 346	247 166

### CHV1: Charges de sinistres

### CHV11: Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2016 un solde net de 163 411 Dinars. Ils correspondent aux sinistres payés et aux frais internes notamment les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et du matériel engagés dans le cadre de cette activité.

### CHV4: Frais d'exploitation

### CHV41: Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2016 de 898 571 Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de 534 523 Dinars et 364 048 Dinars.

### CHV43: Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2016 est de 363 135 Dinars.

### CHV44: Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions sont arrêtées au 31/12/2016 s'élève à 479 906 Dinars.

### CHV5: Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment la résorption des frais préliminaires. Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2016 de 204 835 Dinars.

### CHV9: Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2016 de 40 849 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Frais Bancaires	0	1 205	-1 205
Frais De Gestion Internes	40 849	29 671	11 177
Total	40 849	30 877	9 972

### **VII - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :**

### PRNT11: Revenus de placements

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2016 de 1 111 546 Dinars, il est détaillé comme suit :

Libellé	2016	2015	Variation
Revenus des placements « ISTITHMAR MOUAJAH »	1 067 481	706 137	361 344
Revenus des Dépôts	44 065	35 665	8 400
Total	1 111 546	741 802	369 744

### CHNT1 : Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2016 de 115 279 Dinars :

Libellé	2016	2015	Variation
Rémunération sur dépôt de réassurance	60 170	52 813	7 357
Frais bancaires	2 997	32 380	-29 383
Frais de gestion internes	52 112	26 850	25 262
Total	115 279	112 043	3 236

### PRNT2: Autres Produits Non Techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31/12/2016 de 123 003 Dinars, ils englobent principalement les indemnisations des sociétés d'assurance et la refacturation des loyers au profit des agents agrées

### VIII. Information Diverses

### 1. Ventilation des primes par Zone Géographique

Les primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours s'élèvent à 36 392 312 Dinars au 31/12/2016, elles se détaillent par zone géographique comme suit :

Zone	2016	2015	Variation
NORD	27 387 180	19 991 669	7 395 511
CENTRE	3 212 559	2 381 448	831 111
SUD	5 792 573	4 882 896	909 677
Total général	36 392 312	27 256 013	9 136 299

### 2. Ventilation des charges de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2016 à la somme de 3 962 445 Dinars et sont ventilés comme suit :

Nature	2016	2015	Variation
Salaires	3 167 983	2 438 781	729 202
Charges Sociales	766 597	559 348	207 249
Assurance Retraite Complémentaire	27 865	13 365	14 500
Total général	3 962 445	3 011 494	950 951

### 3. Décompte Fiscal

### a- Déficit reportable

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Déficits Reportés	0	1 818 975	4 885 753	6 990 989	6 990 989	4 958 049
Résorption Déficits	0	0	0	0	2 032 941	3 286 760
Amortissements différées	36 954	286 870	777 902	1 386 031	1 884 804	2 255 492
Résorption Amortissements différées	0	0	0	0	0	0
TOTAL	36 954	2 105 845	5 663 656	8 377 021	6 842 853	3 926 781

### b- Décompte Fiscal

	2016
RESULTAT NET COMPTABLE	2 490 570
I. Réintégrations	2 213 958
II. Déductions	472 195
Résultat Fiscal Après Déduction Des Provisions et Avant Déduction Des Déficits et Des Amortissements	2 916 072
Réintégration des Amortissements de l'Exercice	370 688
Déduction des déficits reportés	-5 120 636
Déduction amortissement de l'exercice	-370 688
Déduction amortissement réputés différés en périodes déficitaires	-1 884 804
Résultat Après Déduction Des Déficits et Amortissements	-4 089 368
Résultat Fiscal Après Déduction Des Provisions et Avant Déduction Des Déficits et Des Amortissements	-4 089 368
Chiffre d'affaires BRUT	35 687 473
Minimum d'impôts	71 375
Impôts Dus	71 375
Retenue à la source subie	662 371
Report d'impôts	590 996

### 4. Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et(-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	-630 222	0	0	-630 222
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	7 281 454	1 375 631	0	8 657 086
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 544 843	297 679	0	I 842 522
Personnel	25 763	0	0	25 763
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	662 371	0	0	662 371
Débiteurs divers	139 411	84 473	0	223 884
Total	9 023 620	ı 757 783	0	10 781 403

Dettes	Moins d'un an	l an et(-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	41 809	0	0	41 809
Dettes nées d'opérations de réassurance	l 889 766	0	0	1 889 766
Dépôts et cautionnements reçus	112 449	0	0	112 449
Personnel	204 837	0	0	204 837
Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	719 640	0	0	719 640
Créditeurs divers	869 901	0	0	869 901
Total	3 838 401	0	0	3 838 401

Mon roents a) set afferté les éléments de l'actif

		Valeur brote	ŧ				Amortisements et provisions	et provisions		NJA
Prignston	Ouverture	Acquibition	Cerulon	Clohere	Amortkuements Pre	re Provibless AES	Augmentations orthsenent Provisions	A Fourestare Augmentations Diminations (1) A la cidiure Ameritaement Provision Ameritaement Provisions	A la ciótara Amortissements Provisis	4
Actifs Incorporets	526 310	•	•	897 752	177 487		10 413		815 204	87.58
Fras de recharche et dés eloppement	880 052	0	•	880 052	167 071		30 433		797 504	82 548
Concessions, brevets, licences, marques Fonds de commerce Acomptes verses	17 700		•	17 700	17 700		÷		17 700	•
Actifs corporets d'explotation	17.854.1	•	0	1131617	35 262		222 819		1 440 253	791 225
Installations techniques et machines	1 923 905	٥	٥	1 923 905	1 029 727		193 645		1 223 371	700 533
Autres metallations, outilings of mobilier Acomptes vends	307 608	•	0	307 603	187 742		29 174		216 916	269 Ob
Placements	25 622 178	13 909 000	•	39 (3) 178						19 531 178
Terrens et constructions d'exploitation et										
contamination										
Placements that her entreprises likes										
Perts										
Rons et obligations	3 000 000			3 000 000						3 000 000
Placements dans les entreparses avec un lien de participations										
Parts										
Horis et obligations										
Autres palcements financiers										
Actions, author littles à revenu variable	299 999			399 999						\$ \$.
Obligations of souths littes & revenue fine	\$0,000			900 OŞ						000 OS
Prets hypotheraire										
Autres prets										
Depth supris des étab Bancaurs et financiers	21 969 000	13 909 000		35 878 000						35 878 000
Auttes	8 651			8 651						8 6.51
Créances pour expéces déposées	294 528			294 528						294 528
Placements des contrats en UC										
(1) Y compris transfert immobilihations on cours										

Annexe 9

### Etat récapitulatif des placements

		Valeur	Valeur brute	
	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Actions et autres titresà revenu variable autres que les parts d'OPCVM	299 999	299 999	299 999	0
Parts d'OPCVM étenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 050 000	3 050 000	3 050 000	0
Prets hypothecaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprise cédantes	294 528	294 528	294 528	0
Autres dépôts	35 886 651	35 886 651	35 886 651	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le meme detail ci-dessus				
Total	39 531 178	39 531 178	39 531 178	0
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techni	39 522 527	39 522 527	39 522 527	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	8 367 850	8 367 850	8 367 850	

Annexe Nº 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

<del></del>	Exercice de surv	enance	<u> </u>		
Année d'inventaire	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-2	13 432	l 130 630	2 172 932		
Règlements cumulés	3 582	835 540	4 054 708	_1	
Provisions pour sinistres					
Total charges des sinistres	17 014	1 966 169	6 227 640		
Primes acquises	33 446	2 453 825	11 722 539		
% sinistres / primes acquises	50,87%	80,13%	53,13%		

<del></del>		Ex	ercice de survenan	ice	
Année d'inventaire	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	13 492	1 378 564	4 082 935	3 439 575	
Provisions pour sinistres	1 500	503 347	2 737 598	4 890 053	
Total charges des sinistres	14 992	1 881 911	6 820 533	8 329 628	
Primes acquises	33 446	2 453 825	11 722 539	17 878 806	
% sinistres / primes acquises	44,82%	76,69%	58,18%	46,59%	

		E	ercice de survenar	nce	
Année d'inventaire	N-4	N-3	N-2	N-I	N
Inventaire N					
Règlements cumulés	13 492	1 543 848	4 779 496	6 193 708	5 203 083
Provisions pour sinistres	1 500	274 571	1 752 199	3 643 723	9 160 051
Total charges des sinistres	14 992	1 818 420	6 531 695	9 837 430	14 363 134
Primes acquises	33 446	2 453 825	11 722 539	17 878 806	25 232 085
% sinistres / primes acquises	44,82%	74,11%	55,72%	55,02%	56,92%

### Annexe 11 : Ventilations des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placcements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Raccordement
Revenu des placements immobiliers			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des participations			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des autres placements	1 863 058		PRNT 11 + PRNT3+PRV21
Autres revenus financiers (commissions,honoraires)			PRNT 2
Total produits des placements	1 863 058	0	
Intérêts			CHNT 11 + CHV 9
Frais externes			CHNT 3
Autres frais		156 127	
Total charges des placements		156 127	

# ANNEXE 13: ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE - VIE

ZITOUNA TAKAFUL 31/12/2016 Unité: en Dinars

			4000			2000 00000000	
	DECES	IAMOUIL	MOUNACIB	IDK	MOUKAFIR	TMILEZ	
Primes	1 235 667	2 579 785	1910401	294 072	884 521	366 926	7 271 373
Charges de prestations	-5 726	-147 792	9 110	-7 741	-9 905	-3 083	-180357
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-600 563	-1 025 319	-1 564 592	-303 851	-1 014 778	-262 303	-4 771 405
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				0			0
Solde de souscription	629 378	1 406 674	339 699	-17 520	191 051-	101 541	2 319 611
Frais d'acquisition	160 19-	-540 610	-227 197	-1 457	+009	-56 212	172 898-
Autres charges de gestion nettes	-39 758	-470 280	-51 117	-2 272	272 2-	-2 272	-567 970
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-106 848	-1 010 889	-278 315	-3 729	-8 276	-58 484	-1 466 \$41
Produits nets de placements	46 369	411 453	156 759	31 687	52 852	11 543	710 664
Participation aux résultats et intérêts techniques				0	0		0
Solde financier	46 369	411 453	156 759	31 687	52 852	11 543	710 664
Primes odders et I ou retroodders	-92 582	-738 873	-20 016	0	0	-12 210	-863 680
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	6	0	-15 000	0	0	O	-15 000
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	0	-21 147	3 737	0	0	2 762	-14 648
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	41 662	416 243	16 507	0	0	5 494	479 906
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-50 920	-343 777	711 \$1-	0	0	-3 954	413 422
Résultat technique	\$17.979	463 462	203 372	10 438	\$85 56-	50 647	1 150 312
Informations complémentaires							
Montani des rachats							0
Intérêts techniques bruts de l'exercice							0
Provisions techniques brutes à la clôture							0
Provisions techniques brutes à l'ouverture							0
Adéquire							0
Provisions devenues exigibles							0

### Annexe 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

•			Exercice		
	N-4	N-3	N-2	N-1	N_
Participation aux résultats ( 1)					
( état de résultat technique)					
. Participation attribuée à des contrats					
( y compris intérêts techniques)		1			
. Variation de la provision pour participation					
aux bénéfices					
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)					
. Provisions mathématiques moyennes					
. Montant minimum de participation					
. Montant effectif de la participation dont attribuée ( y compris					
intérêts tech.) dont variation de la provision pour PB					

### Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance vie

	Raccordement	Ass Vie et Capit
Primes	PRVI 1º colonne	7 271 373
Charges de prestations	CHV1 1° colonne	180 357
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne	4 771 405
Ajustement ACAV ( Assurance à capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	•
Solde de souscript	tion	2 319 611
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	898 571
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV 4	567 970
Charges d'acquisition et de gestion ne	ttes	1 466 541
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	710 664
Participations aux résultats et intérêts techniques	CHV31 1°colonne	
Solde finance	cier	710 664
Primes cédées et/ ou rétrocédées	PRV1 2° colonne	863 680
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne	- 15 000
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne	- 14 648
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne	-
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne	479 906
Solde de réassurance et / ou de rétrocess	sion	413 422
Résultat techni	que	1 150 312
Informations complémentaires		
Montant des rachats		12 537
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		16 470 051
Provisions techniques brutes à l'ouverture		11 681 701
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

### Annexe 16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance et / ou de réassurance non vic

	Raccordement	TOTAL
<b>n</b>	Recording	101712
Primes acquises	PRAIRIE 14 1	28 446 753
Primes émises	PRNVII 1º colorine	3 214 668
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne	25 232 085
Charges de prestations	CINION IN CALL	9 029 130
Prestations et frais payes	CHNV11 1° colonne	
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12 • CHNV6 1° colonne	6 003 474
Solde de souscription	1	10 199 481
Frais d'acquisition	CHNV41 • CHNV42	5 711 428
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	2 000 838
Charges d'acquisition et de gestion nette	3	7 712 266
Produits nets de placements	PRNT3	947 046
Participations aux résultats	CHNV3 1° colonne	•
Solde financie	·	947 046
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNVI 2º colonne	3 983 674
Part des reassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2º colonne	240 063
Part des reassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour presi	CHNV12 + CHNV2 + CHNV 6 2° colonne	507 714
Part des reassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2* colonne	-
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHNV44	1 047 751
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	n	2 188 145
Résultat techniqu	t	l 246 l 16
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		12 806 262
Provisions pour primes non acquises ouverture		9 591 594
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		14 677 165
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		8 543 552
Autres provisions techniques clôture		
Autres provisions techniques ouverture		
<u>A déduire</u>		
Provisions devenues exigibles	<u></u>	

Annexe 17

## ETAT DE VARIATION DE CAPITAUX PROPRES

Libellé de la rubrique	Situation a la date d'ouverture avant affectation du résultat de l'exercice	Affectation du Résultat 2015	Résultat 2016 capitalisation	Réserves de capitalisation	Augmentation /Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres	Situation au 31/12/2016 avant affectation du résultat
Capital social et fonds d'établissement	15 000 000							15 000 000
Fonds d'étabissement constitué								0
Fonds social complémentaire								0
								0
Primes liées au capital social								0
Réserves de réévaluation								0
								0
Réserves légale								0
Réserves facultative								0
Réserve de capitalisation								0
Report à nouveau		-7 485 228						-7 485 228
								0
Provisions à caractère durable								0
Résultat de l'exercice			2 490 570					2 490 570
								0
Réserves de consolidation groupe								0
Réserves hors groupe								0
Résultat hors groupe								0
Situation nette	15 000 000	-7 485 228	2 490 570	0	0	0	0	10 005 343



Immeuble KPMG, Les Jardins du Lac II B.P N° 317 Publiposte les Berges du Lac 1053 les Berges du Lac, Tunis-Tunisie



Espace Tunis Bloc D 5ème étage App 5-2 Montplaisir, Tunis-Tunisie

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2016

### Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 20 Mai 2014, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Zitouna Takaful relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Zitouna Takaful, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état du résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 61 023 885 Dinars, un résultat bénéficiaire de l'exercice de 2 490 570 Dinars et une variation de trésorerie négative de 511 377 Dinars.

### Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Zitouna Takaful au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblé générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la

base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### Tunis, le 09 Mai 2017

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE

IMMEUBLE KPMG

6,Rue de Riyal-Les Berges da Loc (1-1053-Tunis)

MF: 810695T/A/M/0000 - RC - 81469922002

Tél:71.194-244 - FSA-11.194-320

E-meillen Imminisz@kpmg.com

**Business Auditing And Consulting** 

Membre de TIAG International

Medic

Kaïs KEKIH





### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2016

### Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful.

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### A- Conventions et opérations réalisées en 2016 autre que les rémunérations des dirigeants :

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

 Au cours de 2016, la société a souscrit des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » auprès de la Banque Zitouna pour un total de 37 078 000 Dinars, détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2016 (DT)
Opérateur	1 700 000	17 720
Participants- Family	15 128 000	336 575
Participants- General	20 250 000	502 252
Total	37 078 000	857 547

### B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 dont voici les principaux volumes réalisés :

- Une convention d'assistance conclue avec la Bnaque Zitouna en vertu de laquelle la Zitouna Takaful couvre les cartes électroniques délivrées par la Banque Zitouna à sa clientèle en contrepartie d'une prime sur laquelle la Banque Zitouna perçoit une commission calculée au Taux de 20% TTC;
- La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012; Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées.
- Au cours de 2015, la société a souscrit auprès de la Banque Zitouna, des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » venant à échéance en 2016 et ce pour un total de 15 920 000 Dinars. Ces contrats ont généré un produit de placement au titre de 2016 de 693 079 Dinars.
- La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an. Le produit total enregistré au titre de 2016 relativement à ces dépôts s'élève à 55 616 Dinars.
- La société a conclu une convention cadre avec la banque Zitouna qui est entrée en vigueur le 01/12/2012, et qui est destiné à régir les modalités d'application des contrats « Takaful Incendie Logement » liés au financement immobilier par la banque. Cette convention prévoit un taux de rémunération de 10% au profit de la banque.
- La société a conclu avec la banque Zitouna une convention, en date du 25/10/2013, dont l'objet est la mise en place dans les locaux de la banque d'un service desk pour la commercialisation des produits Takaful (autre que les produits bancatakaful) et ce

moyennant le paiement par la société de frais de gestion au taux de 11,8%. Ce taux est appliqué sur le montant de la contribution nette au titre de chaque contrat commercialisé.

• La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 3 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)		
Participants- General	2 200 000		
Participants- Family	800 000		
Total	3 000 000		

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance et un complément variable
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 25/12/2015 et sont remboursables à la fin des 7 ans

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 03/05/2012. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel brut de 13 794 Dinars servi sur 13 mois. Il bénéficie en outre de tous les droits accordés aux salariés y compris les primes qui sont prévues par la convention collective nationale des assurances de même qu'il a droit à un bonus dont le montant sera fixé annuellement à compter de l'année ou la société commence à afficher des résultats bénéficiaires.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés en 2016 par des jetons de présence approuvés l'assemblée générale ordinaire du 01/06/2016 dont le montant est fixé à 1 500 Dinars brut par séance avec un plafond de 6 000 Dinars brut par administrateur.
- C.2- Les obligations et engagements de la société ZITOUNA TAKAFUL envers ses dirigeants tels qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

<b>*</b>	Directeur Général		Membres du conseils d'administration	
	Charge de l'exercice	Passifs	Charge de l'exercice	Passifs
Rémunération annuelle brute dont avantages en nature	344 038	137 943	28 000	26 000
Charges sociales et fiscales	27 993	4 138		
Provision pour congés payé	20 690	20 690		
Total des obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants	392 721	162 771	28 000	26 000

Il est à signaler que la rémunération du directeur général telle qu'indiquée au niveau du tableau cidessus ne tient pas compte du montant du bonus qui n'est pas encore décidé par le comité de nomination et de rémunération.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 09 Mai 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Rue de Poyal Les Series du Lab.

Rue de Poyal Les Series du Lab.

Richard Les Series d

**Business Auditing And Consulting** 

Membre de TIAG International

Kaïs FEKIH

### **AVIS DE SOCIETES**

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

### SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social: Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrahmen FENDRI et Mr Radhouen ZARROUK.

### Arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2016	2015
Actifs non courants Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 282 852	2 275 952
Moins : amortissements		<1 357 277>	<1 260 961>
	IV.1	925 575	1 014 991
Immobilisations corporelles		114 976 365	109 858 874
Moins : amortissements		<62 613 626>	<59 086 196>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>
	IV.2	51 769 094	50 179 033
Immobilisations financières		28 109 399	27 656 285
Moins : provisions		<1 414 438>	<1 414 438>
-	IV.3	26 694 961	26 241 847
Total des actifs immobilisés		79 389 630	77 435 871
Autres actifs non courants	IV.4	3 204 306	342 855
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>82 593 936</u>	<u>77 778 726</u>
Actifs courants			
Stocks		43 149 469	36 462 452
Moins : provisions		<759 562>	<669 494>
1	IV.5	42 389 907	35 792 958
Clients et comptes rattachés		40 250 242	30 570 197
Moins : provisions		<9 453 236>	<9 550 320>
•	IV.6	30 797 006	21 019 877
Autres actifs courants		11 426 636	8 555 682
Moins : provisions		<954 330>	<954 330>
1	IV.7	10 472 306	7 601 352
Autres actifs financiers	IV.8	8 770 000	7 770 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	759 878	2 458 028
Total des actifs courants		<u>93 189 097</u>	<u>74 642 215</u>
Total des actifs		175 783 033	152 420 941

### Arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2016	2015
Capitaux propres			
Capital		40 656 000	32 524 800
Réserves		22 145 812	15 318 705
Autres capitaux propres		4 732 382	4 284 723
Résultats reportés		5 920 805	4 740 874
Capitaux propres avant résultat de la période		73 454 999	56 869 102
Résultat de l'exercice		794 128	1 702 079
Total des capitaux propres avant affectation	IV.10	<u>74 249 127</u>	<u>58 571 181</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	29 692 959	16 642 771
Autres passifs non courants		657 354	557 354
Total des passifs non courants		<u>30 350 313</u>	<u>17 200 125</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	23 009 787	17 837 789
Autres passifs courants	IV.13	7 553 835	8 455 786
Autres passifs financiers	IV.14	28 163 800	34 613 812
Concours bancaires	IV.15	12 456 171	15 742 248
Total des passifs courants		<u>71 183 593</u>	<u>76 649 635</u>
Total des passifs		<u>101 533 906</u>	<u>93 849 760</u>
Total des capitaux propres et passifs		175 783 033	152 420 941

### Etat de résultat Période du 1er janvier au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	66 646 710	66 498 779
Autres produits d'exploitation	V.2	639 923	602 913
Total des produits d'exploitation		67 286 633	67 101 692
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis		1 906 077	2 176 530
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<38 481 156>	<39 476 933>
Charges de personnel	V.4	<12 901 069>	<11 999 146>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<4 242 875>	<5 003 027>
Autres charges d'exploitation	V.6	<5 037 410>	<4 217 526>
Total des charges d'exploitation		< <b>58</b> 7 <b>56</b> 4 <b>33</b> >	< <b>58</b> 520 102>
Résultat d'exploitation		<u>8 530 200</u>	<u>8 581 590</u>
Charges financières nettes	V.7	<8 387 076>	<7 649 243>
Produits des placements	V.8	1 050 013	1 373 971
Moins-value sur valeurs mobilières		-	<525 000>
Autres gains ordinaires	V.9	320 278	438 483
Autres pertes ordinaires	V.10	<304 131>	<197 281>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>1 209 284</u>	<u>2 022 520</u>
Impôt sur les sociétés		<320 933>	<320 441>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>888351</u>	<u>1 702 079</u>
Eléments extraordinaires	V.11	<94 223>	-
Résultat net de l'exercice		794 128	1 702 079

### Etat de flux de trésorerie Période du 1er janvier au 31 décembre 2016 (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		70 361 603	70 225 109
Sommes versées aux fournisseurs		<52 199 128>	<49 391 112>
Sommes versées au personnel		<11 612 805>	<8 666 338>
Frais financiers payés		<3 528 349>	<3 204 748>
Encaissement placement		2 000 108	2 750 000
Décaissement placement		<3 000 108>	<2 750 000>
Impôts et taxes payés		<1 346 110>	<1 666 409>
Autres encaissements		-	109 444
Flux de trésoreries liés à l'exploitation		<u>675 211</u>	<u>7 405 946</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations		<2 218 952>	<6 802 505>
Décaissements liés à l'acquisition d'immo.financières		-	<98 600>
Dividendes et autres distributions reçues		-	773 944
Flux de trésoreries affectés à l'investissement		<2 218 952>	< <b>6 127 161</b> >
Flux de trésorerie liés au financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		14 636 160	_
Encaissements provenant des emprunts		14 364 000	8 695 126
Remboursements d'emprunts		<8 034 384>	<5 156 012>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	64 274 862	62 600 000
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<82 041 514>	<69 139 045>
Remboursements autres distributions		<67 457>	<1 735 442>
Flux de trésorerie affectés au financement		<u>3 131 667</u>	<u>&lt;4 735 373&gt;</u>
Variation de trésorerie		<u>1 587 926</u>	<u>&lt;3 456 588&gt;</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<13 284 219>	< <b>9 827 631</b> >
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<11 696 293>	<13 284 219>

#### Notes aux états financiers

#### I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de droit tunisien, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2016 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

#### II. Les faits significatifs de l'exercice

- Augmentation de capital en numéraire de 8.131.200 DT par l'émission de 8.131.200 nouvelles actions à un prix d'émission de 1,800 DT l'action, soit 1 DT de nominal et de 0,8 DT de prime d'émission.
- Le management de la société a procédé à un changement des taux utilisés pour l'amortissement de ses immobilisations. Ce choix est motivé par un meilleur rapprochement des coûts à la consommation des avantages économiques associés à ces immobilisations (Pour plus de détails se référer à la note III.1)

#### III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 DT, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de

façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Nature	Anciens taux	Nouveaux taux
- Fonds de commerce	5%	5%
- Logiciels	33%	33%
- Constructions	5%	35 ans
<ul> <li>Installations techniques, matériels et outillages industriels</li> </ul>	10% /durée de vie technique	Entre 5 ans et 20 ans
- Matériels de transport	20%	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%	35 ans

A partir du 31décembre 2016, la société SOMOCER a procédé à un changement d'estimation des durées utilisées pour le calcul de l'amortissement de ses immobilisations. Ce changement a été fait dans le but de rapprocher l'amortissement de la période à la durée de consommation des avantages économiques des immobilisations.

Les nouveaux taux d'amortissement (nouvelles durées d'utilité) ont été déterminés sur la base d'un rapport d'un expert en la matière pour les immobilisations corporelles

Ce changement d'estimation comptable a été appliqué d'une façon prospective conformément à la Norme Comptable relative aux modifications comptables (NCT 11). La dotation aux amortissements est ainsi calculée en appliquant les nouvelles durées de vie restantes à la valeur comptable nette au 31 décembre 2015.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

La dotation de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 1.304 mille DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

#### III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et

 Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

#### III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### III-5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

## III-6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

#### III-7 Provision pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

#### III-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

#### III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

#### 1. Classification:

#### Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

#### Les placements à long terme

**a-Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une

influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

#### 2. Evaluation:

<u>Les placements à court terme</u>: A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

<u>Les placements à long terme</u> : A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

#### III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

#### III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

#### IV. Notes relatives au bilan

#### IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 925.575 DT contre 1.014.991 DT au 31 décembre 2015. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Logiciels	308 924	302 024
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	120 493	120 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	694 185	694 185
Immobilisations incorporelles brutes	2 282 852	2 275 952
Amortissements cumulés	<1 357 277>	<1 260 961>
Immobilisations incorporelles nettes	925 575	1 014 991

#### IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 51.769.094 DT contre 50.179.033 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Terrains	2 451 121	2 995 143
Constructions	21 082 961	20 287 254
Installations techniques matériels et outillages	75 249 983	62 183 784
Matériels de transport	2 193 501	2 152 822
Installations générales, agencements et aménagements	8 113 873	7 398 438
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 189 931	1 116 096
Constructions en cours	-	234 308
Agencements en cours	-	217 791
Matériels et outillages en cours	128 322	9 138 320
Immobilisations à statut juridique particulier	4 566 673	4 134 918
Immobilisations corporelles brutes	114 976 365	109 858 874
Amortissements cumulés (*)	<62 613 626>	<59 086 196>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	51 769 094	50 179 033

Les immobilisations corporelles incluent des charges d'intérêts immobilisées relatives à la nouvelle unité de poudre pour un montant de 257.744 DT. Il s'agit d'un emprunt spécifique à cet investissement avec un taux de capitalisation de 6,5%.

(\*) Le changement de l'estimation de la durée d'amortissement des immobilisations corporelles sur la base de la durée de vie utile a fait bénéficier la société d'une baisse des dotations aux amortissements pour 1.304 kDT. En effet, les dotations aux amortissements selon les durées de vie économiques s'élèvent à 3.683 kDT contre des dotations selon les anciens taux de 4.987 kDT

#### IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 26.694.961 DT contre 26.241.847 DT au 31 décembre 2015 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Titres de participations	26 774 600	26 324 600
Dépôts et Cautionnements	1 334 799	1 331 685
Immobilisations financières brutes	28 109 399	27 656 285
Provision pour dépréciation	<1 414 438>	<1 414 438>
Immobilisations financières nettes	26 694 961	26 241 847

Les titres de participation au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde brut au 31.12. 2016	Provisions pour dépréciation	Solde net au 31.12 .2016
SOTEMAIL	12 710 390	-	12 710 390
A.B.C	5 875 000	-	5 875 000
SOMOSAN	3 200 000	-	3 200 000
I.N.C.O.M.A.	1 836 172	-	1 836 172
SANILIT	1 350 000	1 350 000	-
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
STB	98 600	-	98 600
EL AKKAR	75 000	25 000	50 000
Société Argile Médenine	26 400	26 400	-
BTS	10 000	10 000	-
SOTIEX ALGER	3 038	3 038	-
Total	26 774 600	1 414 438	25 360 162

#### IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3.204.306 DT contre 342.855 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Ecart de conversion	-	9 969
Frais préliminaires (*)	3 328 143	712 240
Charges à répartir (**)	721 661	-
Autres actifs non courants bruts	4 049 803	722 209
Résorption	<845 498>	<379 354>
Autres actifs non courants nets	3 204 306	342 855

- (\*) Les frais préliminaires sont relatifs aux frais engagés au titre de la nouvelle unité de production de la poudre atomisée. La résorption de ces frais a commencé au début de l'exercice 2014 sur une période de 3 ans. En 2015 et 2016, il y a eu la capitalisation des frais engagés dans le cadre de l'essai du nouvel investissement relatif au système de cogénération. Cette unité est actuellement en phase de test. Il est à noter qu'un produit relatif à la vente de l'électricité au profit de la STEG pendant la période de test pour 1.689 kDT a été constaté en diminution des frais préliminaires.
- (\*\*) Les charges à répartir sont relatives aux coûts engagés dans le cadre de l'augmentation du capital de la société réalisée à la date 21 juin 2016 pour 253.077 DT dont la résorption s'étale sur une période de trois ans et des frais de publicité pour 468.583 DT (principalement des frais exceptionnel de participation à des foires) dont la résorption s'étale sur une période de deux ans.

#### IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 42.389.907 DT au 31 décembre 2016 contre 35.792.958 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Stocks de matières premières	18 271 729	14 005 452
Stocks de matières consommables et pièces de rechange	3 366 290	2 851 627
Stocks de produits finis	21 511 450	19 605 373
Total des stocks bruts	43 149 469	36 462 452
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<475 521>	<412 717>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<53 399>	<73 402>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<230 642>	<183 375>
Total des stocks nets	42 389 907	35 792 958

#### IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 30.797.006 DT contre 21.019.877 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Clients ordinaires	25 089 847	16 061 678
Clients effets à recevoir	5 707 159	4 958 199
Clients douteux ou litigieux	9 453 236	9 550 320
Total des comptes clients bruts	40 250 242	30 570 197
Provisions sur clients	<9 453 236>	<9 550 320>
<b>Total des comptes clients nets</b>	30 797 006	21 019 877

#### IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 10.472.306 DT contre 7.601.352 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Personnel, prêts et avances	956 523	1 088 804
Etat impôts et taxes	3 463 112	3 166 041
Avances fournisseurs	51 371	51 371
Dividendes à recevoir SOTEMAIL	1 717 204	861 235
Produits à recevoir STEG	191 696	-
Créances envers les sociétés du groupe	2 342 768	1 468 557
Débiteurs divers	1 059 545	940956
Loyer à recevoir Pyramide du Lac	173 572	280 282
Blocage sur crédits documentaires	321 000	12 732
Charges constatées d'avance	579 845	685 704
Subvention à recevoir	570 000	-
Total des autres actifs courants bruts	11 426 636	8 555 682
Provisions des autres actifs courants	<954 330>	<954 330>
Total des autres actifs courants nets	10 472 306	7 601 352

#### IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2016 à 8.770.000 DT contre 7.770.000 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Billets de trésorerie AB Corporation	1 960 000	1 960 000
Billets de trésorerie SOTEMAIL	500 000	-
Billets de trésorerie SOMOCER NEGOCE	100 000	100 000
Titres de placement SOTEMAIL	5 960 000	5 460 000
Autres actifs financiers	250 000	250 000
Total des autres actifs financiers	8 770 000	7 770 000

#### IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2016 à 759.878 DT contre 2.458.028 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Banques	636 310	52 907
Caisse	2 325	53
Effets remis à l'escompte	121 243	2 405 068
Total des liquidités et équivalents de liquidités	759 878	2 458 028

#### IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2016 à 74.249.127 DT contre 58.571.181 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Capital social	40 656 000	32 524 800
Réserve légale	3 343 444	3 021 297
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	8 250 609
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Fonds social	-	30 000
Subventions d'investissements (*)	1 732 382	1 254 723
Résultats reportés	5 920 805	4 740 874
Capitaux propres avant résultat	73 454 999	56 869 102
Résultat de l'exercice	794 128	1 702 079
Capitaux propres avant affectation	74 249 127	58 571 181

(\*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des subventions d'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. antérieurs	VCN au 31/12/2015	Dotations 2016	VCN au 31/12/2016
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4éme plan de mise à niveau	02/04/2014	6.67%	56 175	<6 554>	49 621	<3 744>	45 877
4éme plan de mise à niveau	09/06/2014	6.67%	906 682	<95 705>	810 977	<60 445>	750 532
5éme plan de mise à niveau	01/01/2015	6.67%	422 278	<28 153>	394 125	<28 152>	365 973
Subvention ANME	31/12/2016		570 000	-	-	-	570 000
Total			4 884 814	<3 060 091>	1 254 723	<92 341>	1 732 382

#### **IV.11 Emprunts**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2016 à 29.692.959 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 16.642.771 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Emprunt AMEN BANK	1 838 993	2 115 063
Emprunt BNA	8 874 764	2 332 859
Autres dettes envers l'Etat	3 214 843	363 006
Emprunt STB	6 894 070	3 887 484
Emprunt BH	8 350 000	7 392 000
<b>Emprunts Leasing</b>	520 289	552 359
Total des emprunts	29 692 959	16 642 771

#### IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2016 à 23.009.787 DT contre 17.837.789 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Fournisseurs d'exploitation	17 410 029	12 452 111
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	5 284 787	4 891 044
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	314 971	494 634
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 009 787	17 837 789

#### IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2016 à 7.553.835 DT contre 8.455.786 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Dettes dues au personnel	958 125	1 129 515
Sécurité sociale	773 011	$2\ 029\ 965$
Etat, impôts et taxes	3 479 421	2 891 111
Etat, reconnaissance de dette	1 221 888	843 452
Obligations cautionnées	884 831	1 356 929
Autres créditeurs divers	60 448	4 889
Dividendes à payer	9 824	9 824
Charges à payer	166 287	190 101
Total des autres passifs courants	7 553 835	8 455 786

#### IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2016 à 28.163.800 DT contre 34.613.812 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Emprunts à moins d'un an	3985161	4 998 570
Emprunts leasing à moins d'un an	456 550	515 969
Intérêts courus	2 049 285	1 510 695
Crédit à moins d'un an STEG	91 339	-
Charge à payer échelle d'intérêt	215 810	349 282
Préfinancement export	4 700 000	4 700 000
Préfinancement stock	5 650 000	5 750 000
Billets de trésorerie	1 000 000	8 250 000
Mobilisation de créances	197 225	0
Financement en devise	9 818 430	8 539 296
Total des autres passifs financiers	28 163 800	34 613 812

#### IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2016 à 12.456.171 DT contre 15.742.248 DT au 31 décembre 2015 et correspondent à des découverts bancaires.

#### V. Notes relatives à l'état de résultat

#### V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2016 à 66.446.710 DT contre 66.498.779 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Ventes locales	44 242 388	50 090 150
Ventes à l'exportation	6 447 629	2 514 240
Ventes poudre atomisée	15 489 055	13 894 389
Ventes palettes	467 638	-
Total des revenus	66 646 710	66 498 779

#### V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2016 à 639.923 DT contre 602.913 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Produits des loyers	513 198	485 113
Subventions d'exploitation	34 384	25 457
Subventions d'investissements (QP inscrite au résultat)	92 341	92 343
Total des autres produits d'exploitation	639 923	602 913

#### V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2016 à 38.481.156 DT contre 39.476.933 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Achats consommés de M.P et consommables	26 075 087	27 329 785
Consommations énergétiques	6 849 644	9 639 403
Achats non stockés	3 669 522	2 486 894
Achats consommés de produits semi finis	1 278 357	-
Achats sous-traitance	608 546	20 851
Total des achats d'approvisionnement	38 481 156	39 476 933

#### V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2016 à 12.901.069 DT contre 11.999.146 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Salaires et compléments de salaires	10 645 307	9 947 260
Charges sociales et autres	2 255 762	2 051 886
Total des charges de personnel	12 901 069	11 999 146

#### V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2016 à 4.242.875 DT contre 5.003.027DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 683 746	4 876 017
Résorption des frais préliminaires	466144	189 677
Dotations aux provisions des stocks	110 072	169 081
Dotations aux provisions des soldes clients	10 889	76 448
Dotations aux provisions pour risques et charges	100 000	-
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	25 000
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	300 492
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	4 370851	5 636 715
Reprise sur provisions des créances clients	<107 972>	<138 011>
Reprise sur provisions des stocks	<20 004>	<66 562>
Reprise sur provisions des titres de participations	-	<429 115>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<127 976>	<633 688>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	4 242 875	5 003 027

#### V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2016 à 5.037.410 DT contre 4.217.526 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Loyers et charges locatives	218 019	282 657
Assurances	400 247	358 692
Entretiens et réparations	508 513	414 700
Honoraires	341 340	233 728
Publicité	675234	547 738
Autres services extérieurs	403 641	338 250
Transport sur achats	160	301
Transport sur ventes à l'export	442 288	57 726
Transport sur ventes locales	42 054	48 855
Transports et déplacements	101 688	57 124
Carburant	153 887	165 511
Missions et réceptions	413 811	335 734
Dons et subventions	115 315	332 224
Jetons de présence	300	187 200
Services bancaires	499 740	448 501
Impôts et taxes	524 603	440 486
Commissions sur ventes	488 729	125 712
Transferts de charges	<292 159>	<157 613>
Total des autres charges d'exploitation	5 037410	4 217 526

#### V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2016 à 8.387.076 DT contre 7.649.243 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Intérêts bancaires	6 953 961	6 939 365
Différence de change (nette)	1 433115	709878
Total des charges financières nettes	8 387 076	7 649 243

#### V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2016 à 1.050.013 DT contre 1.373.971 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Produits des participations	877 408	1 224 210
Autres produits financiers	172 605	149 761
Total des produits de placements	1 050 013	1 373 971

#### V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2016 à 320.278 DT contre 438.483 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Virement STEG	-	169 326
Apurement des soldes fournisseurs, clients et banques	-	236 206
Plus-value de cession d'immobilisations	242 638	-
Autres	77 640	32 951
Total des autres gains ordinaires	320 278	438 483

#### V.10Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2016 à 304.131 DT contre 197.281 DT au 31 décembre 2015. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Apurement des anciens suspens bancaires	-	24 509
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	297 619	155 826
Autres pertes	6 512	16 946
Total des autres pertes ordinaires	304 131	197 281

#### V.11 Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires se sont élevés au 31 décembre 2016 à 94.223 DT contre un solde nul au 31 décembre 2015. Ils se rattachent à la contribution conjoncturelle de 7,5% pour le budget de l'Etat en 2016.

#### VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

## VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Encaissement billets de trésorerie	18 250 000	23 650 000
Encaissement MCNE	474 862	-
Encaissement crédits préfinancement export	21 800 000	17 600 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	23 750 000	21 350 000
Total	64 274 862	62 600 000

#### VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Décaissement billets de trésorerie	26 000 000	18 700 000
Décaissement M.C.N.E	277 177	135 140
Décaissement crédits préfinancement export	21 800 000	17 000 000
Décaissement crédits préfinancement stock	23 850 000	20 500 000
Décaissement financement en devises	10 114 337	12 803 805
Total	82 041 514	69 139 045

#### VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

#### VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2016 avec les sociétés du groupe SOMOCER et autres parties liées totalise un montant de 21.734.206 DT contre un montant de 20.540.189 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Société A.B.C.	5 666 181	3 992 397
Société AB CORPORATION	9 968	6 316
Société SOTEMAIL	16 029 326	16 540 550
Société SANIMED	-	926
Société SOMOCER NEGOCE	28 731	-
Total du chiffre d'affaires hors taxes	21 734 206	20 540 189

#### VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe SOMOCER et autres parties liéesau cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.16	Déc.15
Société A.B.C.	2437	168
Société SOTEMAIL	808 764	5 172 974
Société SANIMED	16 913	-
Total des achats hors taxes	828 114	5 173 142

#### VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'année 2016, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de la boutique de la Pyramide du Lac, de la salle sise à Menzel El Hayet, et de la salle sise à Route X ainsi que le dépôt sis à Radespour la société ABC pour un montant total de 151.908 DT TTC.
- Courant l'année 2016, SOMOCER a constaté des charges d'assistance au titre des ventes réalisées sur le marché local et à l'export par la société SOMOCER Négoce pour un montant de 400.318 DT. Le contrat conclu entre les deux parties a commencé le 02 janvier 2014 pour une période de 5 ans renouvelables par tacite reconduction. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans.

#### VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

	Date	Montant	Date	Taux	Solde au
Société	d'émission	en DT	d'échéance	d'intérêts	31.12.2016
AB.Corporation	20/05/2014	160 000	31/12/2014	6% par an	160 000
AB.Corporation	25/05/2014	700 000	31/12/2014	6% par an	700 000
AB.Corporation	25/12/2014	1 100 000	24/06/2015	6% par an	1 100 000
SOMOCER NEGOCE	26/12/2014	100 000	25/06/2015	6% par an	100 000
SOTEMAIL	21/11/2016	500 000	20/03/2017	7,6% par an	500 000
Total		2 560 000			2 560 000

Tous ces billets de trésorerie n'ont pas été remboursés au 31 décembre 2016.

#### VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

	\$	OMOCER		AB	
En DT tunisien	SOTEMAIL	Négoce	ABC	Corporation	SOMOSAN
Billets de trésorerie	500 000	100 000	-	1 960 000	-
Dividendes à recevoir	1 717 204	-	-	-	-
Autres actifs courants	80 864	465 337	120 876	1 052 579	628 856
Loyer à recevoir	6 000	-	32 313	-	
Total	2 304 068	565337	153 189	3 012 579	628 856

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe se détaillant comme suit :

	SOMOCER		AB		
En DT tunisien	SOTEMAIL	Négoce	ABC	Corporation	SOMOSAN
Créances clients	12 654 214	322 565	1 622 198	35 435	19 741
Dettes fournisseurs	<312 079>	-	-	-	
Total	12 342135	322 565	1622198	35435	19741

#### VII.6 Engagements hors bilan

- Le montant des effets escomptés non échus avec les parties liées s'élève à 3.171. 975 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :
  - SOTEMAIL pour un montant de 852.456 DT ;
  - ABCpour un montant de 2.319.519DT;
- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
  - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
  - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
  - BH: Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion: 775 KDT;
  - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

Cette décision annule et remplace la neuvième décision du PV du conseil d'administration du 30 mai 2012.

#### VIII. Contrôle fiscal

En février 2015, la société SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1eroctobre 2015, la société a reçu les résultats dudit contrôle dont l'impact est de 1.110 milleDT provisionné à la date du 31 décembre 2016 à hauteur de 657.354 DT. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

### IX. Autres notes complémentaires

#### IX.1 Etat des placements

#### Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En DT	Coût d'acquisition	Coût d'acquisition Pourcentage de détention	
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 172	9,18%	-
STB	98 600		
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 210		1 414 438

#### Placements à long terme dans des sociétés filiales

En DT	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	12 710 390	58,28%	-
ABC	5 875 000	68,04%	-
SOMOCER Négoce	1 590 000	99,13%	-
Total	20 175 390		-

#### Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL	5 960 000	2 600 000	3 360 000
Billets de trésorerie SOTEMAIL	500 000	500 000	
Billets de trésorerieAB CORPORATION	1 960 000	1 960 000	-
Billets de trésorerieSOMOCER Négoce	100 000	100 000	-
Dépôt ARAB FIANCIAL CONSULING	250 000	250 000	-
Total	8 770 000	5 410 000	3 360 000

#### IX.2 Résultat par action

En Dinar Tunisien	31/12/2016	31/12/2015	
Résultat net	794 128	1 702 079	
Nombre moyen pondéré d'actions	40 263 920	31 882 472	
Résultat par action	0,020	0,053	

### IX.3 Solde intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2016	31.12.2015	Charges	31.12.2016	31.12.2015	Soldes	31.12.2016	31.12.2015
_	44040000	F0 000 1F0		4 0 0 0 0 0 0 0 0	0.470.500			
CA Local	44 242 388	50 090 150	Stockage	1 906 077	2 176 530			
CA Export	6 447 629	2 514 240						
Autres Ventes	15 956 693	13 894 389						
Total	66 646710	66 498 779	Total	1 906 077	2 176 530	Production	68 552 787	68 675 309
Production	68 552 787	68 675 309	- Achats consommés	38 481 156	39 476 933	Marge sur coût matière	30 071 631	29 198 376
Marge sur coût matière	30 071 631	29 198 376	Autres charges externes	4 804966	3 934 653	Valeur ajoutée	25 266 665	25 263 723
			Charges de personnel	12 901 069	11 999 146			
Valeur ajoutée	25 266 665	25 263 723	Impôts et taxes	524 603	440 486	Excédent brut d'exploitation	11 840993	12 824 091
			Total	13 425 672	12 439 632			
Excédent brut d'exploitation	11 840993	12 824 091						
Subventions d'exploitation	34 384	25 457	Charges financières nettes	8 387 076	7 649 243			
Autre produits ordinaires	925 817	1 015 939	Autres charges ordinaires	304 131	197 281			
Transfert de charge	292 159	157 613		4 242875	5 003 027			
Produits de placement	1 050 013	1 373 971	Moins-value sur valeurs mobilières	-	525 000	Résultat des activités ordinaires	888 351	1 702 079
roduits de placement			Impôt sur les bénéfices	320 933	320 441			
Total	13 909 074	15 397 071	Total	13 255 015	13 694 992			
Résultat des activités ordinaires	888 351	1 702 079	Pertes extraordinaires	94 223	-	Résultat après modifications	794 127	1 702 079
Total	888 351	1 702 079	Total	94 223	<u> </u>			

#### IX.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2015	Résultats reportés	Réserves légales	Augmentation de capital	Fond social	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2016
Capital social (*)	32 524 800	-		8 131 200		-	-	40 656 000
Réserves légales	3 021 297	-	322 148	-		-	-	3 343 445
Réserves statutaires	1 081 645	-		-		-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissements	3 000 000	-		-		-	-	3 000 000
Fonds social	30 000	ı		ı	<30 000>	ı	ı	-
Résultats reportés	4 740 874	1 702 079	<322 148>	-	<200 000>	-	-	5 920 805
Prime d'émission	8 250 609	-		6 504 960		-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-		-		-	-	2 965 154
Subvention d'investissement	1 254 723	-		-		477 658	-	1 732 381
Capitaux Propres	56 869 102	1 702 079	-	14 636 160	<230 000>	477 658	-	73 454 999
Résultat de l'exercice	1 702 079	<1 702 079>	-		-	-	794 128	794 128
Total capitaux propres	58 571 181	-	-	14 636 160	<230 000>	477 658	794 128	74 249 127

<sup>(\*)</sup> Le capital social est passé de 32.524.800 DT au 31 décembre 2015 à 40.656.000 DT au 31 décembre 2016 suite à une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 8.131.200 nouvelles actions à un prix d'émission de 1,800 DT l'action, soit 1 DT de nominal et de 0,8 DT de prime d'émission.

#### IX.5 Tableau de variation des immobilisations

		Valeurs	brutes		Amortissements & provisions V C			CN	
En Dinar Tunisien	31/12/2015	Acquisitions	Cession / Recalss.	31/12/2016	31/12/2015	Dotations	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds de commerce	1 973 928	-	-	1 973 928	975 674	83 796	1 059 470	998 254	914 458
Logiciel	302 024	6 900	-	308 924	285 287	12 520	297 807	16 737	11 117
TOTAL	2 275 952	6 900	-	2 282 852	1 260 961	96 316	1 357 277	1 014 991	925 575
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
errain	2 995 143	-	<544 022>	2 451 121	593 645		593 645	2 401 498	1 857 476
Constructions	20 287 254	561 399	234 308	21 082 961	12 062 635	304 621	12 367 256	8 224 619	8 715 705
ГМОІ	62 183 784	4 056 201	9 009 998	75 249 983	36 381 140	2 447 443	38 828 583	25 802 644	36 421 400
Matériels de transport	2 152 822	40 679	-	2 193 501	1 738 280	177 794	1 916 074	414 542	277 427
lnstall. générales agenc.aménag.divers	7 398 438	497 644	217 791	8 113 873	5 915 648	281 292	6 196 940	1 482 790	1 916 933
Équipements de bureau et inatériels informatiques	1 116 096	73 835	1	1 189 931	939 332	55 984	995 316	176 764	194 615
lmmobilisations à statut juridique particulier	4 134 918	491 755	<60 000>	4 566 673	2 049 161	320 295	2 369 456	2 085 757	2 197 217
lmmobilisations en cours	9 590 419		<9 462 097>	128 322	-	-	0	9 590 419	128 322
TOTAL	109 858 874	5 721 513	<604 022>	114 976 365	59 679 841	3 587 430	63 267 271	50 179 033	51 709 094
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	112 134 826	5 728 413	<604 022>	117 259 217	60 940 802	3 683 746	64 624 548	51 194 024	52 634 669

### IX.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31.12.2016	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 012	335890	Matériel et outillage	628 695	42 029	-	42 029	472	42 501	0,7343%
2 013	365510	Matériel de transport	113 480	4 680	-	4 680	46	4 726	0,6585%
2 013	113668	Matériel de transport	107 000	27 954	-	27 954	1 094	29 048	0,7532%
2 013	389380	Matériel de transport	30 975	6 685	-	6 685	241	6 926	0,7175%
2 013	361710	Matériel de transport	85 000	4 147	-	4 147	42	4 189	0,6776%
2 013	380130	Matériel de transport	101 073	12 207	-	12 207	249	12 456	0,6819%
2 014	119122	Matériel et outillage	441 667	113 591	124 241	237 832	22 902	260 734	0,7489%
2 014	119127	Matériel et outillage	53 501	13 883	13 467	27 350	2 487	29 837	0,7492%
2 014	406710	Matériel et outillage	370 000	103 669	8 969	112 638	5 286	117 924	0,6648%
2 015	125172	Matériel et outillage	107 000	26 026	51 525	77 551	10 210	87 761	0,7449%
2 016	205180	Matériel de transport	46 255	11 365	24 848	36 213	4 788	41 001	0,7308%
2 016	207700	Matériel de transport	285 000	51 755	191 783	243 538	45 675	289 213	0,7262%
2 016	381600	Matériel et outillage	53 500	11 548	40 805	52 353	9 285	61 638	0,7257%
2 016	515810	Matériel et outillage	107 000	27 011	64 651	91 662	13 661	105 322	0,74%
	Total		2 530 146	456 550	520 289	976 839	116 438	1 093 277	

### IX.7 Tableau de variation des emprunts

	So	lde au 31.12.20	015	Mouvements	de la période	Solde	Solde au 31.12.2016		
Emprunts	Total début de période	Échéance à +1 an	Échéance à - 1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	
BNA 4MDT 1ère Tranche	1 214 281	928 565	285 716	-	<285 716>	928 565	642 849	285 716	
BNA 4MDT 2ème Tranche	607 146	464 290	142 856	-	<142 856>	464 290	321 434	142 856	
BNA 4MDT 3ème Tranche	642 860	500 004	142 856	-	<142 856>	500 004	357 148	142 856	
BNA 1540KDT	660 000	440 000	220 000	-	<220 000>	440 000	220 000	220 000	
BNA 8000KDT	1	ı	-	8 000 000		8 000 000	7 333 333	666 667	
Amen Bank 2500KDT	2 375 362	2 115 063	260 299	-	<260 299>	2 115 063	1 838 993	276 071	
STB 330KDT	47 143	ı	47 143	1	<47 143>	1	-	-	
STB 1170KDT	167 143	ı	167 143	1	<167 143>	1	-	-	
STB 1200KDT	428 572	171 429	257 143	-	<171 429>	257 143	-	257 143	
STB 347KDT	123 928	49 571	74 357	-	<49 571>	74 357	-	74 357	
STB 220KDT	157 143	110 000	47 143	-	<47 143>	110 000	78 571	31 429	
STB 900KDT	642 857	450 000	192 857	-	<192 857>	450 000	321 429	128 571	
STB 880KDT	628 571	440 000	188 571	-	<188 571>	440 000	314 286	125 714	
STB 232KDT	165 714	116 000	49 714	-	<49 714>	116 000	82 857	33 143	
STB 356KDT	254 286	178 000	76 286	-	<76 286>	178 000	127 143	50 857	
STB 172KDT	122 857	86 000	36 857	-	<36 857>	86 000	61 429	24 571	
STB 294KDT	273 000	210 000	63 000	-	<63 000>	210 000	168 000	42 000	
STB 872KDT	809 714	622 857	186 857	-	<186 857>	622 857	498 286	124 571	
STB 95KDT	81 428	67 857	13 571	-	<13 571>	67 857	54 286	13 571	
STB 700KDT	630 000	420 000	210 000	-	<210 000>	420 000	280 000	140 000	
STB 276KDT	276 000	212308	63692	-	<63 692>	212 308	169 846	42 462	

	Sola	le au 31.12.20	015	Mouvements de la période		Sola	le au 31.12.20	016
Emprunts	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance
	_		à -1 an			-		à -1 an
STB 180KDT	180 000	138 462	41 538	-	<41 538>	138 462	110 769	27 692
STB 107KDT	107 000	89 167	17 833	-	<17 833>	89 167	71 333	17 833
STB 127KDT	127 000	105 833	21 167	-	<21 167>	105 833	84 667	21 167
STB 504KDT	504 000	420 000	84 000	-	<84 000>	420 000	336 000	84 000
EMPRUNT STB 68 KDT				68 000	<6 181>	61 819	49 455	12 364
EMPRUNT STB 5 200 KDT				5 200 000	<371 429>	4 828 571	4 085 714	742 857
BH 1370KDT 1ère Tranche	1 370 000	1 370 000	-	-	-	1 370 000	1 370 000	-
BH 400KDT 2ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH500KDT 3éme Tranche	500 000	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-
BH 2700KDT 4éme Tranche	2 700 000	2 700 000	-	-	-	2 700 000	2 700 000	-
BH 400KDT 5éme Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH 560KDT 6éme Tranche	560 000	560 000	-	-	-	560 000	560 000	-
BH 365KDT 7éme Tranche	365 000	365 000	-	-	-	365 000	365 000	-
BH 275KDT 8éme Tranche	275 000	275 000	-	-	-	275 000	275 000	-
BH 822KDT 9éme Tranche	822 000	822 000	-	-	-	822 000	822 000	-
BH 200 KDT 10éme Tranche	-	-	-	200 000	-	200 000	200 000	-
BH 400 KDT 11éme Tranche	-	-	-	400 000	-	400 000	400 000	-
BH 358 KDT 12éme Tranche	-	-	-	358 000	-	358 000	358 000	-
Total emprunts en DT	18 618 005	15 727 406	2 890 599	14 226 000	<3 157 709>	29 686 296	25 957 827	3 728 469
UTB 1000K€	341 354	_	341 354	-	<341 354>	-	-	-
UTB 1250K€	832 050	-	832 050	-	<832 050>	-	-	-
SACMI 1474 K€	934 565	-	934 565	-	<677 873>	256 692	-	256 692
Total emprunts en devises	2 107 969	-	2 107 969	-	<1 851 277>	256 692	-	256 692
Total des emprunts	20 725 974	15 727 406	4 998 568	14 226 000	<5 008 987>	29 942 987	25 957 827	3 985 161

#### X. Engagements hors bilan

#### X.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage

- Convention de portage avec «ATD SICAR» relative à la participation au capital de la société «SOTEMAIL» pour un montant de 2.000.000 DT; l'engagement de la société à la date du 31 décembre 2016 s'élève à 438.953 DT.
- Convention de portage avec «ATD SICAR» relative à la participation au capital de la société «SOTEMAIL» pour un montant de 5.000.000 DT; l'engagement de la société à la date du 31 décembre 2016 s'élève à 1.316.372 DT.

#### X.2 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2016 est de l'ordre de 15.055.876 DT.

#### X.3 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit de SOMOSAN (cf note VII.6)

### X.4 Engagements donnés relatifs aux emprunts

## 1- Titre foncier n° 70 048 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	0
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	0
CMT	30 250	STB	0
CMT	1 170 000	STB	0
CMT	330 000	STB	0
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	0
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 172	5 200 000	STB	4 828 571
	38537 250		32219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	0
CMT	1 500 000	AB	0
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	8 850 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	0
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	8 000 000	21111	8 000 000
	21 440 000	<u> </u>	20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000	-	3 187358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2147447
	2 790 000		2 147 447
CMT	1 700 000	BTEI	-
Crédit de gestion	4 250 000	ATTIJARI BANK	3 335145
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	-
CMT 2000	4 093 400	TFB	-
CMT 1250 €	2 558 375	TFB	-
	8 698 475	ļ	3 349 867
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	<u>93815725</u>		70309584

## 2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 5 200	5 200 000	STB	4 828 571
	38 537 250		32 219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	8 850 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	8 000 000		8 000 000
	21 440 000		20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	<u>82 913 950</u>	_	<u>66 954 439</u>

## 3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 5 200	5 200 000	STB	4 828 571
	38 537 250		32 219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	8 850 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
CMT 8000	8 000 000		8 000 000
	21 440 000		20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	<u>83 913 950</u>	_	66 954 439

# 4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
	27 587 250		27 391 174
Crédits de gestion	4 300 000	BH KARKER	9 433 316
CMT	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
	12 650 000		17 783 316
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	12 840 000		12 204 599
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
Engagement par signature	2 300 000	BFT	2 143 857
MCNE ET ESCOMPTE COMMERCIAL	900 000	BFT	741 965
	3 200 000		2 885 822
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	-
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	<u>71 101 450</u>	_	<u>69 492 584</u>

## 5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
	33 337 250		27 391 174
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	7 350 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	13 440 000		12 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
Engagement par signature	4 300 000	NAIB	-
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
Engagement par signature	2 300 000	BFT	2 615 259
MCNE	900 000	BFT	976 248
	3 200 000		3 591 507
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	-
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	79 151 450		57 717 374

6-Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
	33 337 250		27 391 174
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	7 350 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	_
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
	13 440 000		12 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	_
CWI	4 250 000	CID	3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
CMT	1 700 000	BTEI	
CMT	1 000 000	BTEI	_
	2 700 000	2121	_
CMT	2 000 000	BTKD	
CMT	1100 000	BTKD BTKD	_
CWI	3 100 000	DIKD	
CMT 1000 C		TED	-
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Engagement par signature	4 300 000	NAIB	-
Engagement par signature	2 300 000	BFT	2 615 259
MCNE	900 000	BFT	976 248
	3 200 000		3 591 507
Total général	<u>82 251 450</u>		57 717 374

## 7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50 557 Monastir, superficie 9 684 m2

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 5 200	5 200 000	STB	4 828 571
	32 787 250		32 219 745
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
CMT 8000	8 000 000	BNA	8 000 000
	20 840 000		20 204 599
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	-
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
	3 300 000		3 349 867
Total général	61 411 450		55 774 211

## 8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	26 129 674
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	257 143
CMT STB 347	347 000	STB	74 357
CMT STB 900	900 000	STB	-
CMT STB 220	220 000	STB	110 000
CMT STB 232	232 000	STB	116 000
CMT STB 880	880 000	STB	440 000
CMT STB 356	356 000	STB	178 000
CMT STB 172	172 000	STB	86 000
CMT STB 5 200	5 200 000	STB	4 828 571
	32 787 250		32 219 745
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 730 359
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 115 063
	7 350 000		5 845 422
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	9 651 740
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	928 565
CMT 1000	1 000 000	BNA	464 290
CMT 1000	1 000 000	BNA	500 004
CMT 8000	8 000 000	BNA	8 000 000
	21 440 000		20 204 599
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	3 187 358
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 187 358
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 147 447
Engagement par signature	4 300 000	NAIB	-
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT	2 000 000	BTKD	-
CMT	1 100 000	BTKD	-
	3 100 000		-
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	-
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	-
	4 484 200		-
Crédit de gestion	3 300 000	UBCI	3 349 867
Total général	<u>86 501 450</u>		<u>66 954 439</u>

### Rapport Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Moderne de Céramique Menzel El Hayet, 5033 Monastir

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

#### I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER», joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 74.249.127 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 794.128 DT.

## Responsabilité du conseil d'administration pour l'établissement et la préparation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et

le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

#### Justification de l'opinion avec réserves

- L'examen des créances clients au 31décembre 2016 a révélé l'existence d'une créance douteuse sur le client Libyen Al Aquaria dont le solde brut s'élève à 4.726 mille DT au 31décembre 2016, provisionné à hauteur de 600 mille DT, soit une créance nette de 4.126 mille DT.
  - Etant donné l'ancienneté de cette créance, le rythme de recouvrement et les payements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette créance.
- La société SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DTdans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 648.597DT sur cette société. SOMOCER s'est portée aussi caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant en principal de 14.500 mille DT.
  - SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. SOMOSAN est actuellement sous règlement judiciaire, suite à la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, portant la nomination d'un juge commissaire et un administrateur judiciaire.

Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation.

Par ailleurs, SOMOSAN a obtenu des accords de principe auprès des autorités pour le raccordement du site de production de la société en gaz naturel courant le deuxième semestre de l'année 2017, ce qui devrait avoir un impact positif sur les activités de la société qui est actuellement en arrêt.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN.Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2017, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

– La société n'a pas procédé à l'actualisation des titres de placement SOTEMAIL selon leur valeur de marché au 31 décembre 2016 du fait que le management considère que le cours boursier de SOTEMAIL au 31 décembre 2016 ne reflète pas la valeur de cette société. A cet effet, le management a engagé un expert indépendant qui a effectué une évaluation indépendante et qui a montré l'absence de perte de valeur.

Ce traitement n'est pas en conformité avec la norme comptable tunisienne N°7 relative aux placements. L'actualisation des titres de placements de SOTEMAIL selon le cours boursier au 31 décembre 2016 aurait donné lieu à une moins-value de 588 mille DT.

#### Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de l'opinion avec réserves», les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de SOMOCER au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

#### Paragraphes d'observation

#### 1. Contrôle fiscal

Nous attirons votre attention à la note VIII qui fait état du contrôle fiscal approfondi dont a fait l'objet la société en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.

#### 2. Révision de la durée d'utilisation des immobilisations

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note III.1 aux états financiers, le Conseil d'Administration de la Société a opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, sont basées sur des avis techniques.

La dotation aux amortissements de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économique est inférieure de 1.304 mille DTà celle calculée selon les anciennes durées de vie.

Notre opinion ne comporte pas de réserves au titre de ces points.

#### II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des éléments évoqués ci-haut, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de SOMOCER.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par SOMOCER eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis le 25 mai 2017

Les commissaires aux comptes

**Conseil Audit Formation, CAF** 

**Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting** 

Abderrahmen Fendri

Radhouen Zarrouk

# Rapport Spécial

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Moderne de Céramique Menzel El Hayet, 5033 Monastir

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

# A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre conseil d'administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2016 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

#### 1. Ventes à des sociétés du Groupe

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2016 avec les sociétés du groupe SOMOCER et autres parties liées totalise un montant de 21.734.206 DT et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2016
Société A.B.C.	5 666 181
Société AB CORPORATION	9 968
Société SOTEMAIL	16 029 326
Société SOMOCER NEGOCE	28 731
Total du chiffre d'affaires hors taxes	21 734 206

#### 2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2016 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et autres parties liées totalisent un montant de 828.114 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2016
Société A.B.C.	2437
Société SOTEMAIL	808 764
Société SANIMED	16 913
Total des achats hors taxes	828 114

#### 4. Emprunts

La société SOMOCER a obtenu au cours de l'exercice 2016 de nouveaux emprunts et a conclu des contrats de leasing pour un montant total de 14.717.756 DT se détaillant comme suit :

En Dinar Tunisien	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
Emprunt BNA (8 000 000 DT)	7 333 333	666 667	8 000 000	TMM+3%
EMPRUNT STB (68 000 DT)	49 455	12 364	68 000	TMM+3%
EMPRUNT STB (5 200 000 DT)	4 085 714	742 857	5 200 000	TMM+3%
EMPRUNT BH (200 000 DT)	200 000	-	200 000	4,17%
EMPRUNT BH (400 000 DT)	400 000	-	400 000	4,17%
EMPRUNT BH (358 000 DT)	358 000	-	358 000	4,17%
Leasing	322 087	101 679	491 756	
Total	12 748 589	1 523567	14 717 756	_

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

#### 5. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2016 à 12.456.171 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2016
UBCI	376 032
BIAT	794 348
ATTIJARI BANK	762 958
BNA	2 562 710
STB	5 411 259
ВН	1 567 976
NAIB	148
AMEN BANK	377 571
UIB	603 169
Total des concours bancaires	12 456 171

#### 6. Placements à court terme

SOMOCER a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société SOTEMAIL pour un montant s'élevant à 500 kDT pour une période de 4 mois commençant le 21 novembre 2016 avec une date d'échéance au 20 mars 2017 au taux d'intérêt de 7,6% par an.

#### B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces conventions sont détaillées comme suit :

- **1.** La société SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de la boutique sise à la Pyramide du Lac, la salle sise à « Menzel El Hayet », du dépôt sis à Radès et de la salle sise à « Route X »au profit de la société ABC pour un montant total annuel hors taxes de 151.908 DT toute taxe comprise ;
- **2.** SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2016 les engagements de financement à court terme dont le détail est comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2016
Préfinancement à l'exportation	4 700 000
Préfinancement de stocks	5 650 000
Total	10 350 000

**3.** Le solde des emprunts bancaires ainsi que les dettes de leasing contractés antérieurement à l'exercice 2016, et restant à régler au 31 décembre 2016 s'élève à un montant total de 16.647.670 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT STB (1 200 000 DT)	-	257 143	257 143	7,30%
EMPRUNT BNA (1 540 000 DT)	220 000	220 000	440 000	5,50%
EMPRUNT SACMI (1 474 K€)	-	256 692	256 692	6,50%
EMPRUNT STB (347 000 DT)	-	74 357	74 357	7,25%
EMPRUNT AMEN BANK (2 500 kDT)	1838993	276 071	2 115 063	5,73%
CMT BNA 4 MD (première tranche)	642 849	285 716	$928\ 565$	6,61%
CMT BNA 4 MD (deuxième tranche)	321 434	142 856	464 290	6,70%
CMT BNA 4 MD (troisième tranche)	357 148	142 856	500 004	7,20%
EMPRUNT STB (900 000 DT)	321 429	128 571	450 000	7,70%
EMPRUNT STB (220 000 DT)	78 571	31 429	110 000	7,69%
EMPRUNT STB (232 000 DT)	82 857	33 143	116 000	7,74%
EMPRUNT STB (880 000 DT)	314 286	125 714	440 000	7,73%
EMPRUNT STB (356 000 DT)	127 143	50 857	178 000	7,72%
EMPRUNT STB (172 000 DT)	61 429	24 571	86 000	7,72%
EMPRUNT STB (294 000 DT)	168 000	42 000	210 000	7,78%
EMPRUNT STB (872 000 DT)	498 286	124 571	622 857	7,92%
EMPRUNT STB (95 000 DT)	54 286	13 571	67 857	7,93%
EMPRUNT STB (700 000 DT)	280 000	140 000	420 000	7,94%
EMPRUNT STB (276 000 DT)	169 846	42 462	212 308	7,89%
EMPRUNT STB (180 000 DT)	110 769	27 692	138 462	7,80%
EMPRUNT STB (107 000 DT)	71 333	17 833	89 167	7,78%
EMPRUNT STB (127 000 DT)	84 667	21 167	105 833	7,75%
EMPRUNT STB (504 000 DT)	336 000	84 000	420 000	7,75%
EMPRUNT BH (1 370 000 DT)	1 370 000	-	1 370 000	4,17%
EMPRUNT BH (400 000 DT)	400 000	-	400 000	4,17%
EMPRUNT BH (500 000 DT)	500 000	-	500 000	4,17%
EMPRUNT BH (2700 000 DT)	2 700 000	-	2 700 000	4,17%
EMPRUNT BH (400 000 DT)	400 000	-	400 000	4,17%
EMPRUNT BH (560 000 DT)	560 000	-	560 000	4,17%
EMPRUNT BH (365 000 DT)	365 000	-	365 000	4,17%
EMPRUNT BH (275 000 DT)	275 000	-	275 000	4,17%
EMPRUNT BH (822 000 DT)	822 000	-	822 000	4,17%
EMPRUNTS LEASING	198 202	354 871	553 073	
Total	13 729 527	2 918 144	16 647 670	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.
- **4.** SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et des crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Le détail de ce financement courant l'exercice 2016 est consigné ci-dessous :

<b>Etablissement financier</b>	Solde au 31/12/2016	Echéance
Financements en devise	9 818 430	2016/2017
Billets de trésorerie SANIMED	500 000	23/06/2017
Billets de trésorerie MAXULA SICAV	500 000	21/03/2017
Total	10 818 430	

#### 5. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce

Le conseil d'administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. Le contrat conclu entre les deux parties est rémunéré au taux de 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans.

Courant l'année 2016, la SOMOCER a constaté des commissions sur ventes relatives à cette assistance pour un montant de 400.318 DT.

#### 6. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN

Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000 kDT et crédit de gestion de 775 kDT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000 kDT et crédit de gestion de 1.550 kDT ;
- BH: Crédit moyen terme de 2.000 kDT et crédit de gestion: 775 kDT;
- TF Bank : Crédit moyen terme de 1.000 k€.

#### 7. Placements à court terme

- Courant 2014, SOMOCER a souscrit à trois billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 kDT qui se détaillent comme suit :
  - Le premier dont le montant s'élève à 160 kDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20 mai 2014 avec une date d'échéance au 31 décembre 2014 au taux d'intérêt de 6% par an ;
  - Le deuxième dont le montant s'élève à 700 kDT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25 mai 2014 avec une date d'échéance au le 31 décembre 2014 au taux d'intérêt de 6% par an ;
  - Le troisième dont le montant s'élève à 1.100 kDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 25 décembre 2014 avec une date d'échéance au le 24 juin 2015 au taux d'intérêt de 6% par an.
- La société SOMOCER Négoce a émis un billet de trésorerie pour un montant s'élevant à 100 kDT pour une période de 6 mois commençant le 26 décembre 2014 avec une date d'échéance au 25 juin 2015 au taux d'intérêt de 6% par an.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursé jusqu'à la date du 31 décembre 2016.

#### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration et les membres du comité permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2016, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du conseil d'administration et aux membres du comité permanent d'audit.
- La rémunération annuelle nette du Directeur Général, au titre de l'exercice 2016 est de 134.487 DT. Par ailleurs, le Directeur Général a droit à une rémunération nette de 49.181 DT de la part de la société SOMOCER Négoce au titre de l'exercice 2016.
- La rémunération annuelle nette du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2016 est de 99.185 DT. D'autre part, le Directeur Général Adjoint perçoit d'autres rémunérations de la société SOMOCER Négoce pour un montant net de 21.235 DT.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voitures et charges connexes).

Tunis la 95 mai 9017	
Tunis le 25 mai 2017	
Les commi	issaires aux comptes
Conseil Audit Formation, CAF	Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting
Abderrahmen Fendri	Radhouen Zarrouk

# بلاغ الشركات

القوائم المالية

الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" مقرها الاجتماعي: شارع الشهداء 3038 صفاقس

تنشر الشركة الجهوية للتوريد والتصدير "سوريماكس" قوائمها المالية للسنة المحاسبية المختومة في 2017 والتي عرضت للمصادقة في الجلسة العامة العادية المنعقدة يوم 10 جوان 2017. هذه القوائم مصحوبة بالتقرير العام و الخاص لمراقب الحسابات: عبد الروّوف غربال.

هوازنة في BILAN AU 31.12.2016

ACTIFS الأصول	2016	2015
الاصول الغير جارية Actifs Non Courants	_	-
_	-	-
الاصول الثابتة Actifs Immobilisés		
الاصول الغير مادية Immobilisations Incorporelles	62 605,455	59 337,739
السنهلاكات Moins Amortissements Immo Incorp	-55 260,099	,
القيمة الصافية VCN	7 345,356	16 312,354
الاصول الثابتة المادية Immobilisations Corporelles	14 024 372,986	13 525 048,103
تطرح الاستهلاكات Moins Amortissements Immo Corp	-5 555 005,167	-4 671 792,784
القيمة الصافية VCN	8 469 367,819	8 853 255,319
الاصول المالية Immobilisations Financières	718 783,572	718 783,572
Moins Provisions Immo Fin	-71 776,000	-71 776,000
القيمة الصافية VCN	647 007,572	647 007,572
مجموع الاصول الثابتة Total des Actifs Immobilisés	9 123 720,747	9 516 575,245
اصول غير جارية اخرى	0,000	0,000
	0,000	0,000
مجموع الاصول الغير جارية Total des Actifs Non Courants	9 123 720,747	<u>9 516 575,245</u>
الاصول الجارية Actifs Courants	_	-
Stocks المخزونات	4 367 391,883	4 920 103,647
Moins Provisions / Stocks مدخرات للانخفاض	-85 510,208	-85 510,208
القيمة الصافية VCN des stocks	4 281 881,675	4 834 593,439
Clients et Comptes Rattachés بهم الحرفاء والحسابات المتصلة بهم	1 434 610,203	1 159 794,037
Clients douteux الحرفاء مشكوك في إيفائهم	716 267,300	718 162,283
Moins Provisions / Clients مدخرات للانخفاض	-695 645,408	-695 645,408
	20 621,892	22 516,875
Fournisseurs, avances et acomptes المزودون تسبقة	83 185,398	113 025,440
Moins Provisions / Avances Fournisseurs مدخرات للانخفاض	-24 400,000	-24 400,000
	58 785,398	88 625,440
Autres actifs courants الاصول الجارية الاخرى	188 046,345	261 033,145
Moins Provisions / AAC مدخرات للانخفاض	-150,000	-150,000
	187 896,345	260 883,145
Liquidités et équivalents de liquidités السيولة وما يعادل السيولة	2 704 984,416	2 129 333,539
Total des Actifs Courants مجموع الاصول الجارية	8 688 779,929	<u>8 495 746,475</u>
مجموع الاصول TOTAL DES ACTIFS	17 812 500,676	18 012 321,720
101/12 525 /10111 0 05-1- (5-1-	5.2 555,576	.5 0 .2 52 1,1 20

# موازنة في BILAN AU 31.12.2016

Capitaux propres et F	الاموال الذاتية والخصوم Passifs	2016	2015
Capitaux Propres	الاموال الذاتية		
<u>Capitaux i Topres</u>		-	-
Capital Social	راس المال	1 255 725,000	1 255 725,000
Décomos	الذخر	102 504 440	402 504 440
Réserves	الدخر	183 581,119	183 581,119
Résultats Reportés	نتائج مؤجلة	2 948 324,340	2 090 933,544
	. See South to See	470 544 524	470 54 4 50 4
Autres Capitaux Propres	الاموال الذاتية الاخرى	479 514,524	479 514,524
Total cap. prop. avant Rés.o	de l'ex.	4 867 144,983	4 009 754,187
بية	مجوع الاموال الذاتية قبل نتيجة السنة المحاس		
	( to the heavy	4 000 245 052	002.002.206
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	ربح)سيجة السنة المحاسبية )	1 060 245,953	982 963,296
Total des capitaux propres a	av.affectation	<u>5 927 390,936</u>	<u>4 992 717,483</u>
سبية	مجموع الاموال الذاتية بعد نتيجة السنة المحا		
PASSIFS	الخصوم		
<u>FASSII S</u>	<u></u>	-	-
Passifs Non courants	الخصوم الغير جارية	_	-
Dan iniana na maina na ataba		2 420 000	2 420 000
Provisions pour risques et cha Emprunts	مدخرات المحاطر rges قروض	2 429,000 0,000	-
'	ورو ت مجموع الخصوم الغير جارية ourants	2 429,000	160 019,735
Passifs Courants	الخصوم الجارية		
Fournisseurs et comptes rattache	المزودون والحسابات المتصلة بهم غ	8 463 480,277	8 972 455,872
	. 33333		
Clients avances et acomptes	تسبقة الحرفاء	37 385,224	25 113,794
Autres passifs courants	خصوم جارية اخرى	1 150 828,328	922 344,070
Autres passiis courants	مصوم جارید اعراق	1 130 828,328	922 344,070
Concours bancaires et autres	passifs fin.	2 230 986,911	2 939 670,766
الية	المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم الم		
Total des Passifs Courants	محموع الخصوم الجارية	11 882 680,740	12 859 584,502
- I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	, o <b>L</b> o.		
TOTAL DES PASSIFS	مجموع الخصوم	<u>11 885 109,740</u>	<u>13 019 604,237</u>
Total capitaux prop. et des pas	ecife	17 812 500 676	18 012 224 720
Total capitaux prop. et des pas	ssits مجموع الاموال الذاتية والخصوم	17 812 500,676	18 012 321,720
L	10 0 1 00 1 00 1	<u> </u>	

# قائمة النتائج في 31.12.2016 ETAT DE RESULTAT AU

LIBELLE	2016	2015
Produits d'exploitation ايرادات الاستغلال	_	-
Revenus المداخيل	51 474 868,041	49 566 844,369
Production Immobilisée	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation ايرادات الاستغلال الاخرى	50 000,000	1 494,000
مجموع ايرادات الاستغلال Total produits d'exploitation	51 524 868,041	49 568 338,369
Charges d'exploitations اعباء الاستغلال	-	-
Variation Stock P.F. et Encours تغير مخزون المواد الجاهزة والنصف جاهزة		0,000
Achats d'approvisionnements consommés شراءات مستهلكة	-46 599 519,973	-45 007 646,033
اعباء الاعوان Charges de personnel	-1 828 457,436	-1 706 395,735
مخصصات الاستهلاكات والمدخرات Dot.amorti.provisions	-895 292,296	-908 640,330
Autres charges d'exploitations اعباء الاستغلال الاخرى	-743 200,984	-669 133,681
مجموع اعباء الاستغلال Total des charges d'exploitation	-50 066 470,689	-48 291 815,779
Résultat d'exploitation نتيجة الاستغلال	<u>1 458 397,352</u>	<u>1 276 522,590</u>
اعباء مالية صافية	-70 937,128	-237 847,874
ارباح مالية	128 980,778	178 481,731
ارباح عادية اخرى	200 656,121	203 228,905
اعباء عادية اخرى	-144 040,872	-92 960,957
Résultat des activités ordinaires av.impôts نتيجة الانشطة العادية قبل احتساب الاداءات	1 573 056,251	1 327 424,395
الإداء على الشركات Impôt sur les sociètés	-394 469,460	-344 461,099
Résultat des activités ordinaires ap.impôts نتيجة الانشطة العادية بعد احتساب الاداءات	1 178 586,791	982 963,296
المنطقة العادية بعد احتساب الاداءات Elements Extraordinaires ( gains/pertes)	-118 340,838	0,000
Résultat net de l'exercice النتيجة الصافية للسنة المحاسبية	1 060 245,953	982 963,296

ETAT DE FLUX D	ETRESORERIE A	U 31.12.2016
LIBELLE	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'explo	itation	
Résultat Net	1 060 245,953	982 963,296
Dotation aux Amortissements et P	895 447,097	858 635,772
Reprise sur Amortissements et Pr	-50 000,000	-1 489,442
Capacité Brute d'Autofinancement	1 905 693,050	1 840 109,626
Variation des:		
* Stocks	552 711,764	45 916,344
* Créances	-272 921,183	-57 851,624
* Autres Actifs	102 826,842	-21 614,644
* Fournisseurs et Autres Dettes	-243 790,307	1 229 402,721
* Frais d'émission sur crédit		
de trésorerie affectés à l'exploit	2 044 520,166	3 035 962,423
Flux de trésorerie liés au activités d	l'investissement	
D'arian and the same and the Harris	500 500 500	
Décaissements provenant de l'acq	-502 592,599	-804 686,652
corporelles et incorporelles		
Encaissements provenant de la ce	ssion d'immobilisations	
corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acqu	uisition d'immobilisations	
financières		
Encaissements provenant de la ce	ssion d'immobilisations	
financières		
trésorerie provenant de l'investi	-502 592,599	-804 686,652
Flux de trésorerie liés aux activités	de financement	
riux de tresorerie lles aux activites	de illiancement	
Encaissement provenant des bor	ns et des emprunts	
Payement des dividendes et bor	·	-129 432,600
Crédit mobilisé		
Payement crédit mobilisé	-540 785,727	-549 290,266
e trésorerie provenant du financ	-640 787,827	-678 722,866
Incidence des invisties des la	do obongo sur la-	
Incidences des variations des taux	•	
liquidités et équivalents de liquidité	S	
Variation de Trésorerie	901 139,740	1 552 552,905
Trésorerie au début de la pério	-249 750,450	-1 802 303,355
р т	,	_ 552 555,555
Trésorerie à la fin de la période	651 389,290	-249 750,450

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL					
	EXERCICI	ECLOS AU31 DECEN	MBRE 2016		
				BENEFICE	PERTE
RESULTAT CO	OMPTABLE N	ET REINTEGRATION		1 060 245,953	
Amortissemen	t non deductib	les			
provisins pour	risques et cha	rges non déductibles			
Impot sur les b	énéfices		394 469,460		
Amendes et pé	enalités non dé	ductibles	54 341,590		
Impot sur les b	énéfices/ doss	ier fiscal			
Taxes de voya			480,000		
Pertes / exercic	~		,		
Provisions / De	ossier Fiscal				
contribution a	l etat		118 340,838		
	REINTEGRATIO		567 631,888		
			,	20, 322,333	
Provisions nor	n déductibles a	ntérieurement	50 000,000		
	grées dans les		20 000,000		
Comptables de	_				
Dividendes req					
	agées au titre d	es contrats			
	_	les centres spécialisés			
	r créances dout				
Autres déduct		cuses			
Gains de chang TOTAL DES D			50 000,000	50,000,000	
TOTAL DESIL	Résultat fisca		30 000,000	50 000,000	
Amortissemen		11			
		n Datation			
Resultat fiscal	Ap réintégration	on Dotation			
CLUM DU DE	ODT DEFICIT	A IDE A NEEDIELD			
SUIVI DU REP	ORI DEFICITA	AIRE ANTERIEUR			
	*	<b>.</b>			
	Imputables	Imputés	Reste à impute	r	
EXERCICE 20	11		0,000		
			2.222		
TOTAL	0,000	0,000	0,000		
AMORTISSEN	MENT DIFFERI				
	Imputables	Imputés	Reste à impute	r	
EXERCICE 20			0,000		
EXERCICE 20			0,000		
EXERCICE 20	13		0,000		
TOTAL	0,000	0,000	0,000		
				1 577 877,841	
Bénéfice impo	osable			1 577 8	77,841
IS 2015 : 25%	6 du bénéfice	imposable		394 46	9,460
				118 34	0,838
Impots sur les	s bénéfices 0.	2% CA TTC		106 02	8,478
		report d'impot		0,0	00
		acompte p payé		252 07	4,353
		retenu à la source ir	nputé	105 21	2,208

# الإيضاحات حول القائمات الماليّة القائمات الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2016

# I - تقديم الشركة:

إنَّ الشَّركة الجهويَّة للتَّوريد والتَّصدير "سوريماكس" هي شركة خفيَّة الإسم تكوِّنت سنة 1970 وهي تعتبر حسب الفصل الأوّل من القانون عـــ96ـــدد لسنة 1994 والمؤرَّخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقَّح بالقانون عـــ96ـــدد لسنة 2005 والمؤرَّخ في 18 أكتوبر 2005 من المؤسسات ذات المساهمة العامّة.

تعتمد الشّركة النّظام المحاسبي باعتبار الصّبغة التجاريّة، وتقوم بختم حساباتها في 31 ديسمبر من كلّ سنة.

# II - النّشاط:

إنّ موضوع الشّركة الجهويّة للتوريد والتّصدير "سوريماكس" يتمثّل كالآتي:

- التوريد والتجارة بالجملة والتجارة بالتفصيل وتوزيع جميع المنتوجات التونسيّة والأجنبيّة المتعلّقة بميادين المواد الغذائيّة والمشروبات ومواد البناء والمواد الحديديّة ومواد الأليمنيوم ومواد التجهيز الصحي والتسخين المركزي والمواد البلاستيكية والدهن والمواد الفلاحية البرية والبحرية ومواد التنظيف والتجميل والجلد ومشتقاته والتّجهيز البحري والمواد المترلية والكهرومترلية والأدوات الفلاحية ولوازم المغازات العامّة وأدوات صناعة الرّصاص والتّدفئة وكهربائي الدّرجات العاديّة والنّارية و قطع الغيار بجميع أنواعها والخشب واللوح ومشتقاته إلخ...
  - تصدير جميع المنتوجات والخدمات التونسيّة وغيرها.
  - إحداث مراكز للشراء وللتّوزيع وللخدمات بعد البيع في تونس والخارج.
    - النّيابات التّجاريّة على جميع أنواعها.
  - إحداث قاعدة بيع بالجملة والتفصيل للعموم والبيع بالمناقصات إلى المؤسّسات الحكوميّة والخاصّة والجماعات المحلّية.

وبصفة عامّة كلّ العمليّات التّجاريّة الدّولية والوطنيّة وكذلك الصّناعيّة والماليّة والعقاريّة التي لها صلة مباشرة أو غير مباشرة بالغرض المذكور أعلاه.

# III - الخصائص المميّزة للسنّنة المحاسبيّة:

- بلغ رقم معاملات شركة "سوريماكس" لسنة 2016 ما قيمته 868 474 51 دينار مقابل 844 566 49 دينار لسنة 2015
   أي بزيادة قدرها 204 908 دينار.
  - حققت شركة "سوريماكس" خلال سنة 2016 ربحا محاسبيا قدره 245 060 1 دينار مقابل ربحا محاسبيا قدره 963
     282دينار سنة 2015 أي بفارق قدره 282 77 دينار.

# IV - المبادئ المحاسبيّة المتّفق عليها:

تم إعداد القائمات الماليّة طبقا للمبادئ المحاسبيّة المعتمدة بالبلاد التّونسيّة بإستثناء طرق إستهلاك الأصول الثابتة الغير مادية (ما عدى الأصل التحاري) والأصول الثابتة الماديّة التي تمّ ضبطها مثلما تمّ العمل به قبل صدور الأمر عــــ2008 عبر أنّ طرق الإستهلاك المعتمدة هي مطابقة للتشريع الجبائي الحالي.

تتلخّص المبادئ المحاسبيّة المتّفق عليها والّيّ تعتمدها الشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" قصد إعداد وضبط القائمات الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2016 كالآتي:

## 1- الأصول الغير الجاريــــة:

# أ- الأصول الثَّابتة الغير مادّيـــة:

إنّ الأصول الثّابتة الغير الماديّة للشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" تبرز ضمن الأصول الغير الجارية بقيمة التّكلفة التّاريخيّة.

تبلغ القيمة المحاسبيّة الصّافية للأصول الثّابتة الغير مادّية في 31 ديسمبر 2016 ما قدره 345 7 دينار وملّيــ356مـــــات. ب- الأصول الثّابتة المادّيـــة:

الأصول النّابتة الماديّة للشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" تبرز ضمن الأصول الغير الجارية بقيمة التّكلفة التّاريخية باستثناء ما يلي:

\* المباني التي تمّت إعادة تقييمها طبقا للضّوابط القانونيّة لإعادة التّقييم وذلك باعتبار تاريخ 31 ديسمبر 1999 إثر ترخيص مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 3 أفريل2000.

## تعتمد الشّركة لتدوين الإستهلاكات النّسب التّالية:

– مباي	% 5
– تجهيزات وتميئة	% 10
– معدّات وأجهزة مختلفة	% 10
– معدّات إعلاميّة	% 15
– معدّات نقل	% 20
– معدّات وأدوات مكتبية	% 10

إنّ المباني التي تمّت إعادة تقييمها طبقا للضّوابط القانونيّة لإعادة التّقييم يتم استهلاكها على مـــدّة 20 سنة وذلك بالإعتماد على القيمة المحاسبيّة الصّافية المعاد تقييمها (La valeur comptable nette réévaluée).

تبلغ القيمة المحاسبيّة الصّافية للأصول الثّابتة المادّية في 31 ديسمبر 2016 ما قدره 367 846 دينار وملّــ819ـــات.

## ج- الأصول الماليّــة

تتكوّن الأصول الماليّة من:

- ودائع وكفالات مدفوعة 445 دينار.

بلغت قيمة المدخرات لانخفاض قيمة المساهمات ما قدره 776 77 دينار إلى حدّ 31 ديسمبر 2016.

لم يتوفّر لشركة "سوريماكس" المعلومات الكافية والضّروريّة لتقييم مساهماتها طبقا للمعيار المحاسبي عــ7ــدد باستثناء مساهمتها في رأس مال شركتي "سيكوب" و"الزّيتونة مغازة مثاليّة".

### 2- المخزونـــات:

تعتمد الشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" طريقة الجرد بالتّناوب كطريقة للتّقييد المحاسبي للمخزونات.

قامت الشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" بالجرد المادّي لكامل مخزونها وتولينا حضور عملية الجرد وقمنا بالتثبتات التي رأيناها ضرورية ولازمة.

وقد تفسر أسباب وجود هذا الفارق بطبيعة النشاط Les risques inhérents à l'activité وأنه نسبة الفارق تقدر سنة 2016 ب2.9 في الألف من رقم المعاملات الصافي وهي نفس نسبة سنة 2015.

وقد تولى الرئيس المدير العام إعلامنا بهذه الوضعية وقد تولينا بدورنا إشعار السيد وكيل الجمهورية لدى المحكمة الابتدائية بصفاقس بتاريخ 21 نوفمبر 2013.

### 3- الحرفاء و الحسابات المتصلة بهم:

بلغت جملة الدّيون المتخلّدة بذمّة الحرفاء إلى حدّ 31 ديسمبر 2016 ما قدره 610 434 دينار وملّــــ203مات وهي مفصلة كما يلي :

بلغت جملة الدّيون المتخلّدة بذمّة "الحرفاء المشكوك في إيفائهم" إلى حدّ 31 ديسمبر 2016 ما قدره 267 716 دينار وملّـــ300 مات.

بلغ الذّخر الإحتياطي لمجابمة احتمال عدم استخلاص هاته الدّيون في 31 ديسمبر 2016 ما قدره 645 695 دينار وملّيــ408ــمات.

## 4- مزودون مدينون:

- حرفاء

بلغت جملة المزودون المدينون إلى غاية 31 ديسمبر 2016 ما قدره 185 83 دينار وملّيــــــــــ398ـــمات منها مبلغ 40 616 40دينار وملّيـــــــــ388ــــمات بعنوان تسبقات على طلبيات أصول ثابتة في طور الإنشاء.

## 5- الأصول الجارية الأخرى:

بلغت الأصول الجارية الأخرى إلى غاية 31 ديسمبر 2016 ما قدره 046 188 دينار وملّيـــــــــ345مات وهي مفصّلة كما يلي:

بلغ الذّخر الإحتياطي لمجابمة خطر عدم استخلاص "قروض لفائدة العملة" في 31 ديسمبر 2016 ما قدره 150 دينار.

# 6- السيولة وما يعادل السيولة:

يلي:

550 1 دينار وملّيـــــــــ683ـــــــــــــــــــــــــــ	-أوراق ماليّة للتحصيل
154 920 دينار وملّيـــــــ857 مــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	-أموال مودعة بالبنوك
558 215 دينار وملّيمات	–أموال في الخزينة
955 297 دينار وملّيـــــــــ868ـــــــــمات	-تذاكر شراء

# 7-رأس المال الاجتماعي:

تبلغ قيمة رأس المال الاجتماعي إلى غاية 31 ديسمبر 2016 ما قدره 725 725 1 دينار

## 8-الذّخائــــ :

- الذَّخر القانوين

تبلغ قيمة الذّخائر إلى غاية 31 ديسمبر 2016 ما قدره 581 183 دينار وملّــــ119ــمات وهي مفصّلة كما يلي:

111 135 دينار وملّيــ906\_\_\_\_مات.

- الذَّخائر الحَّاصَّة 881\_\_\_مات

## 9-النّتائج المؤجّلة:

بلغت النّتائج المؤجّلة ما قدره 324 948 2 دينار وملّيـــــــــ340ـــــــــمات بعد أن تم امتصاص جميع الخسائر السابقة.

# 10- الأموال الذّاتيّة الأخرى:

تتمثّل الأموال الذّاتية الأخرى في الإحتياطي الخاصّ المتاتّي من إعادة التّقييم وذلك باعتبار إمتصاص الخسائر.

بلغت جملة الأموال الذَّاتية الأخرى ما قدره 479 514 دينار وهي مفصَّلة على النَّحو التَّالي:

احتياطي خاص متأتي من إعادة تقييم معدّات اللّوز

احتياطي خاص متأتی من إعادة تقييم الأراضي

احتياطي خاص متأتی من إعادة تقييم المساهمات

احتياطي خاص متأتي من إعادة تقييم المباني

ما تم امتصاصه من الخسائر
 1 658 987 >

# 11-الخصوم الغير جارية:

تتمثّل الخصوم الغير جارية في مدّخرات لمجابحة المخاطر والأعباء بما قدره 2429 دينار.

# 12- مزوّدون و حسابات متّصلة بهم:

## 13- الخصوم الجارية الأخرى:

بلغت الخصوم الجارية الأخرى إلى غاية 31 ديسمبر 2016 ما قدره 828 150 دينار وملّـــــــــــ328ـــمات وهي مفصّلة كما

يلي:

- دائنون مختلفون
 - دائنون مختلفون

## 14- المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم الماليّة:

> البنوك - البنوك - 2 053 595

فوائد مطلوبة
 عوائد مطلوبة

# التقرير العــــام القائمات الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2016

السادة مساهمو الشّركة الجهويّة للتوريد والتّصدير "سوريماكس"

## I – <u>التـــقديم:</u>

- 01 تنفيذا لمهمّة مراقبة الحسابات التي وقع تكليفنا بها من طرف الجلسة العامّة وطبقا للمعايير العالميّة للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسيّة، يشرّفنا أن نوافيكم بنتيجة أعمالنا المتعلّقة بالسنة الماليــــّة المختــــــتمة في 31 ديسمبر 2016.
- 02 قمت بمراجعة موازنة الشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" المختتمة في 31 ديسمبر 2016 وكذلك قائمة النتائج وحدول التّدفقات الماليّة والإيضاحات حول القائمات الماليّة المختتمة في نفس التاريخ.
  - 03 إنّ الموازنة المرافقة لهذا التقرير بما مجموع 500 812 17 دينار وتظهر ربحا محاسبيا صافيـــا قدره 245 060 1دينار.
    - 04 تمّ إعداد القائمات الماليّة تحت مسؤوليّة مجلس إدارتكم وتتمثّل مسؤوليتي في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتّدقيق.

# <u>II – مدى التدقيق:</u>

- 05− إنّ مهمّتي المنجزة طبقا للمعايير العالميّة للمراجعة تمّ تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضّمان الكافي حول عدم احتواء القائمات الماليّة على أخطاء من شأنها أن تحد من قانونيّة ونزاهة القائمات الماليّة.
- **06**− لقد قمت بتدقيق العناصر المؤيّدة للمعلومات التي تضمّنتها القائمات الماليّة وذلك بدراسة عيّنات ممثّلة وكذلك بإجراء كلّ عمليّات المراجعة التي اعتبرتما لازمة وضروريّة.
- 07− لقد قمت بالتأكّد بصفة دوريّة من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما تولّينا تقييم المبادئ المحاسبيّة المتبعة والتقديرات المهمّة المعتمدة وكذلك النّظر في كيفيّة تقديم القائمات الماليّة.
- 08— إنّ تقصّياتنا تمثّل أساسا كافيا لإبداء رأينا في قانونيّة ونزاهة القائمات الماليّة وقد تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.
- 99— في إطار قيامنا بمهام تدقيق القائمات المالية لشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" المختتمة في 31 ديسمبر 2016 تولينا فحص إجراءات الرقابة الداخلية المتعلقة بمعالجة المعلومات المحاسبية وإعداد القائمات المالية.
- عملا بأحكام الفصل 3 من القانون عدد 117- 94 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمنقح بالقانون عدد 96-2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 لم نلاحظ بالإعتماد على أعمالنا نقائص جوهرية من شألها أن تؤثر على رأينا حول القائمات المالية.

# III - إبداء الرأي:

10- بالرّجوع إلى ما قمت به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها حسب رأينا إنّ القائمات الماليّة قانونيّة ونزيهة وتقدّم بصورة وفيّة في كلّ حوانبها المهمّة الحالة الماليّة للشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" في 31 ديسمبر 2016 وكذلك نتيجة عمليّاتها والتحرّكات الماليّة للسّنة الماليّة المختتمة بالتّاريخ المذكور.

11— إنّ المعلومات الماليّة الّي يتضمّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقائمات الماليّـــة المصاحبة لهذا التّقريـــر وذلك باعتبار المبادئ المحاسبيّة المتّفق عليها.

صفاقس في 22 ماي 2017

مراقب الحسابات عبد الرؤوف غربال

# التقرير الخاص الماليّة المختتمة في 31 ديسمبر 2016

# السادة مساهمو الشّركة الجهويّة للتوريد والتّصدير "سوريماكس"

طبقا لمقتضيات الفصلين 200 و475 من مجلّة الشركات التّجارية نمدّكم بالتقرير التالي حول الإتفاقيات والعمليات المشار إليها بالنصوص المذكورة،

إن مسؤوليتنا تتمثل في التثبت من مدى إحترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على الإتفاقيات أو العمليات وتدوينها التدوين الصحيح بالقائمات المالية. ولا يدخل في نطاق أعمالنا البحث بصفة خاصة وموسعة عن وجود إتفاقيات أو عمليات محتملة بل تقتصر أعمالنا على إعلامكم، إعتمادا على المعلومات التي يتم مدنا بها أو تلك المتحصل عليها من خلال إجراءاتنا المتعلقة بالتدقيق، بخصائصها وأحكام إبرامها بدون أن نبت في منفعتها ووجاهتها ويرجع لكم النظر والحكم في تقييم وجاهة إبرام هذه الإتفاقيات وتحقيق هذه العمليات قصد المصادقة عليها.

# أ) الإتفاقيات والعمليّات المبرمة حديثا:

لم يتول مجلس إدارتكم إعلامنا بأيّ عمليّة حديثة من العمليّات التي تدخل في إطار الفصول السابقة الذكر و لم نتعرض لأيّ عملية عند قيامنا بمهمّتنا تدخل في الإطار المذكور.

# ب الإتفاقيات والعمليّات القديمة:

- تسويغ قطعة أرض عدد A28 الكائنة بنهج 13 أوت المنطقة الصناعية البودريار مع جميع البنايات المستحدثة فوقها لفائدة الشركة التونسية للإنتاج الغذائي « STPA » بمعين كراء شهري قدره 6000 دينار بإعتبار الأداء على القيمة المضافة بداية من 01 فيفري 1998 مع زيادة قدرها 5% كل سنة وذلك إعتمادا على آخر معين كراء سنوي.

تم ترخيص هذه الإتفاقية من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 سبتمبر 1997 ومجالس الإدارة المتتالية وآخرها المنعقد بتاريخ 20 أفريل 2016 وتمت المصادقة على هذه الإتفاقية من طرف المجالس العامة السابقة وآخرها المجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 04 جوان .2016

- إبرام عقد قرض متوسط المدى مع بنك الأمان بمبلغ قدره 000 000 2 دينار سنة 2010.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقية من قبل مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 12 جانفي 2010 وتمّت المصادقة على هذه الإتفاقية من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 12 حوان 2010 و بتاريخ 25 حوان 2011 وقد تم الإنتفاع بمذا القرض سنة 2012.

تسوبغ مبنيين الأغراض إدارية وتجارية لفائدة شركة الزيتونة مغازة مثالية.

كما رخّص مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 02 جانفي 2004 مواصلة العمل بهذه الإتفاقيّة مع تحميل الزيادات القانونيّة.

قرر مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 15 أكتوبر 2009 تكليف الرئيس المدير العام لـــشركة "سوريماكس" للقيام بالإجراءات القانونية اللازمة لفسخ عقد الكراء بالتراضي بين الشركة وشركة الزيتونة مغازة مثالية للمقر الكائن بشارع الشهداء صفاقس موضوع عقد الكراء المؤرخ في 7 جويلية 1972 والمسجل في 11 جويلية 1972.

لم يتخذ إلى حد تاريخ إعداد هذا التقرير قرار في خصوص إختيار أي طريقة من الطرق المصادق عليها بالقرار التاسع للجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 25 جوان 2011 موافقتها على القرار التاسع للجلسة العادية المنعقدة بتاريخ 12 جوان 2010. كما حددت الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 12 جوان 2010 والمتعلق بفسخ عقد الكراء بين الشركة وشركة الزيتونة مغازة مثالية كما وافقت على تعليق كل الإجراءات ذات الصلة إلى حيث انتهاء الأشغال.

- كراء محل تابع لشركة صناعة و تجارة حشب الصيد البحري إلى شركة "سوريماكس" بمعين كراء سنوي قدره 36 000 دينار دون اعتبار الاداء على القيمة المضافة بداية من 1 سبتمبر 2007 مع زيادة قدرها 5 % كل سنة و ذلك اعتمادا على اخر معين كراء سنوي.

بلغت أعباء كراء سنة 2016 ما قدره 762 62 دينار وملّيـــــــــــ304ـــمات بإعتبار الأداء على القيمة المضافة.

تمّ ترحيص هذه الإتّفاقيّة من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 22 اوت 2007.

- جميع العمليات التجارية المبرمة بين الشّركة الجهويّة للتّوريد والتّصدير "سوريماكس" وشركة الزّيتونة مغازة مثاليّة وشركة "سيكوب".

تمّ ترخيص هذه الإتّفاقيّة من طرف مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 01 حويلية 2006.

تمت المصادقة على هذه الاتفاقيات من طرف الجلسات العامة العادية لشركتكم ويتواصل العمل بها. وتعرض كل هذه الإتفاقيات على حلستكم العامة قصد تحديد المصادقة عليها.

# ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيّريها:

- منح الرئيس المدير العام معدل مرتب شهري خام قدره 9710 دينار وملّيــــــــــ338ـــمات أي ما يعادل 7000 دينار صافيا من كل الأداءات مع تحمل الشركة أعباء انخراطه بالصندوق القومي للضمان الإجتماعي بعنوان النظام المستقل دون أن تتجاوز ثلاثيتين في السنة.
- وضع سيارة إدارية على ذمة الرئيس المدير العام مع تحمّل الشركة لكلّ المصاريف المتعلّقة بما كمصاريف استهلاك الوقود والتأمين والاصلاح.
- تكفّل الشركة لمصاريف المهمات المنجزة داخل البلاد التونسيّة والمهمّات المنجزة بالخارج مع تمكينه من هاتف جوال وتحمّل كلّ الأعباء الناتجة عن ذلك.

تمّ ترخيص هذه الإتّفاقيّات من قبل مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 8 حوان 2013 وبتاريخ 4 حوان 2016،

- منح السيد وسيم الصامت، الممثل القانوني لشركة الزّيتونة مغازة مثاليّة في مجلس إدارتكم، بصفته موظف بالشركة، مرتب سنوي بما في ذلك المنح قدره 258 29 دينار وملّي\_\_\_\_431\_ صافيا من الأداءات.

- حدّدت الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 04 جوان 2016 منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بمبلغ حام قدره 40 000 دينار أي ما يعادل 32 000 دينار صافيا.

وتعرض كل هذه الإتفاقيات على الجلسة العامة العادية قصد المصادقة عليها.

بإستثناء الإتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه، لم تكشف أعمالنا على وجود إتفاقيات أو عمليات أخرى تدخل في إطار الفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

صفاقس في 22 ماي 2017

مراقب الحسابات عبد الرؤوف غربال

## **AVIS DES SOCIETES**

## **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

<b>AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE « ARTES »</b> Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-				
La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef Boussannouga ZAMMOURI et Mr Ahmed BELAIFA.				

# **BILAN CONSOLIDE**

		Solde	Solde au	
	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
ctifs		<u>.</u>		
ctifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 277 787	2 227 94	
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 916 083)	(1 851 555	
	(B.1) 361 704  21 044 291 (9 517 927) (B.1) 11 526 364  (B.2) 2 054 887  (B.2) 2 578 316 (6 815) 2 571 501	361 704	376 39	
Immobilisations corporelles		21 044 291	20 293 43	
Amortissements des immobilisations corporelles		(9 517 927)	(8 807 422	
•	(B.1)	11 526 364	11 486 01	
Titres mis en équivalence	(B.2)	2 054 887	2 442 24	
Immobilisations financières	(B.2)	2 578 316	2 562 85	
Provisions des immobilisations financières		(6 815)		
		2 571 501	2 562 85	
Actifs d'impôts différés	(B.3)	493 576	484 30	
Total des actifs immobilisés		17 008 032	17 351 81	
Total des actifs non courants	<u> </u>	17 008 032	17 351 81	
ctifs courants	· · · · ·			
Stocks		63 850 123	44 604 20	
Provisions sur stocks		(1 633 793)	(1 247 68	
	<b>(B.4)</b>	62 216 330	43 356 52	
Clients et comptes rattachés		23 232 826	13 989 97	
Provisions sur comptes clients		(1 250 344)	(1 176 19	
	<b>(B.5)</b>	21 982 482	12 813 78	
Autres actifs courants	(B.6)	8 622 755	6 694 2	
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	128 150 519	129 709 50	
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	13 448 401	7 541 35	
Total des actifs courants		234 420 487	200 115 43	

# **BILAN CONSOLIDE**

		Solde au		
	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres	<u>.</u>			
Capital social		38 250 000	38 250 000	
Réserves consolidées		79 687 973	68 934 67	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	·	117 937 973	107 184 672	
Résultat consolidé		29 381 853	32 548 500	
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	147 319 826	139 733 178	
Intérêts des minoritaires dans les réserves	(B.10)	1 947 614	1 691 860	
Intérêts des minoritaires dans le résultat	(B.10)	258 147	263 85	
Passifs Passifs non courants				
Emprunts		40 000	40 000	
Provisions pour risques et charges	(B.11)	350 000	430 000	
Total des passifs non courants		390 000	470 000	
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	93 442 662	72 199 21	
Autres passifs courants	(B.13)	8 064 859	3 101 68	
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	5 411	7 45	
Total des passifs courants		101 512 932	75 308 35	
Total des passifs	<u>.</u>	101 902 932	75 778 353	
Total des capitaux propres et des passifs	<u> </u>	251 428 519	217 467 247	

# **ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

Exercice	de 12	mais	clas	le

		Exercice de 12 mois clos le		
	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
Revenus	(R.1)	222 588 840	198 306 854	
Autres produits d'exploitation	(R.2)	745 982	551 581	
Total des produits d'exploitation		223 334 822	198 858 435	
Variation des stocks		10 101 045	20 028 487	
Achats de marchandises consommées	(R.3)	19 191 045	(175 336 319)	
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	(197 278 150)	(633 684)	
Charges de personnel	(R.5)	(800 556)	(5 781 860)	
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	(R.6)	(7 069 993)	(785 631)	
Autres charges d'exploitation	(R.7)	(1 228 141) (4 955 499)	(3 196 568)	
Total des charges d'exploitation	(=)	(192 141 294)	(165 705 575)	
Résultat d'exploitation		31 193 528	33 152 860	
Charges financières nettes	(R.8)	(225 620)	(259 718	
Produits des placements	(R.9)	7 869 925	7 739 37	
Autres gains ordinaires	(R.10)	74 713	168 61	
Autres pertes ordinaires	(R.11)	(98 577)	(18 948	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		38 813 969	40 782 188	
Impôts différés	(R12)	0.070	82′	
Impôts exigibles	(/	9 272 (6 236 229)	(8 218 327	
Résultat des activités ordinaires des sociétés intégrées après impôt	i i	32 587 012	32 564 688	
иргез пирос				
Eléments extraordinaires (contribution conjoncturelle)	(R13)	(3 121 596)		
Résultat net de l'ensemble consolidé		29 465 416	32 564 688	
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(R14)	174 584	247 674	
Résultat net de l'ensemble consolidé		29 640 000	32 812 362	
Part revenant aux intérêts minoritaires	(B10)	(258 147)	(263 856)	
Résultat net de l'exercice		29 381 853	32 548 506	

# ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

		Exercice de 12 mois clos le		
	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		29 381 853	32 548 506	
Ajustements pour				
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(R.14)	(174 584)	(247 674)	
* Part revenant aux intérêts minoritaires	(B10)	258 147	263 856	
* Amortissements et provisions	(F.1)	1 228 141	785 267	
* Moins -values de cessions		41 645	(96 122)	
* Variation des :				
- Stocks	(F.2)	(19 245 914)	(20 007 825)	
- Créances clients	(F.2)	(9 242 850)	(5 198 616)	
- Autres actifs	(F.2)	(1 933 015)	(1 692 387)	
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	26 205 878	50 123 938	
* Impôt différé	(R.12)	(9 272)	(827)	
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	<del></del>	26 510 029	56 478 116	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et	(F.4)	(942 237)	(2 875 929)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(942 237)	(2 875 929)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.5)	38 394	100 475	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	` ,	, ,	100 475 (23 747)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations	(F.5)	38 394	100 475	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.5)	38 394 (15 462)	100 475 (23 747) 111 383	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement  Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(F.5) (F.6)	38 394 (15 462) (919 305)	100 475 (23 747) 111 383 (2 687 818)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(F.5)	38 394 (15 462)	100 475 (23 747) 111 383	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement  Flux de trésorerie liés aux opérations de financement  Dividendes et autres distributions	(F.5) (F.6)	38 394 (15 462) (919 305) (21 802 560)	100 475 (23 747) 111 383 (2 687 818)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement  Flux de trésorerie liés aux opérations de financement  Dividendes et autres distributions Encaissements de dividendes  Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(F.5) (F.6)	38 394 (15 462) (919 305) (21 802 560) 561 945 (21 240 615)	100 475 (23 747) 111 383 (2 687 818) (17 312 536)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement  Flux de trésorerie liés aux opérations de financement  Dividendes et autres distributions Encaissements de dividendes  Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de	(F.5) (F.6)	38 394 (15 462) (919 305) (21 802 560) 561 945	100 475 (23 747) 111 383 (2 687 818) (17 312 536)	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières Encaissements sur cession d'immobilisations financières Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement  Flux de trésorerie liés aux opérations de financement  Dividendes et autres distributions Encaissements de dividendes  Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(F.5) (F.6)	38 394 (15 462) (919 305) (21 802 560) 561 945 (21 240 615)	100 475 (23 747) 111 383 (2 687 818) (17 312 536)	

# Notes aux Etats Financiers Consolidés

#### I. PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe «ARTES» est composé de six sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC et VEDEV, exerçant dans le secteur Automobiles (vente de véhicules, vente de pièces de rechange et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- La société mère ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex RENAULT Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947. L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et le service après-vente.
- La société ARTEGROS S.A est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en gros des pièces de rechange des marques RENAULT et NISSAN. Le capital social de «ARTEGROS» s'élève à 5 000 000 DT. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 4 950 000 DT réservée à la société ARTES.
- La société ADEV S.A.R.L «Automobiles et Développement» est une SARL au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque NISSAN et le service après-vente.
- La société AUTRONIC S.A est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT. Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- La société ARTIMO S.A.R.L «ARTES Immobilière» est une société à responsabilité limitée, au capital de 26 950 000 DT, fondée en 2008. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 7 900 000 DT réservée aux sociétés ARTES, ARTEGROS et ADEV respectivement pour 6 200 000 DT, 1 300 000 DT et 400 000 DT. L'activité de la société est la promotion immobilière.
- La société VEDEV S.A.R.L «Véhicules et Développement» est une société à responsabilité limité au capital de 150 000 DT créée en 2012. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange et le service après-vente.

#### II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### II.1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

#### II.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

#### Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

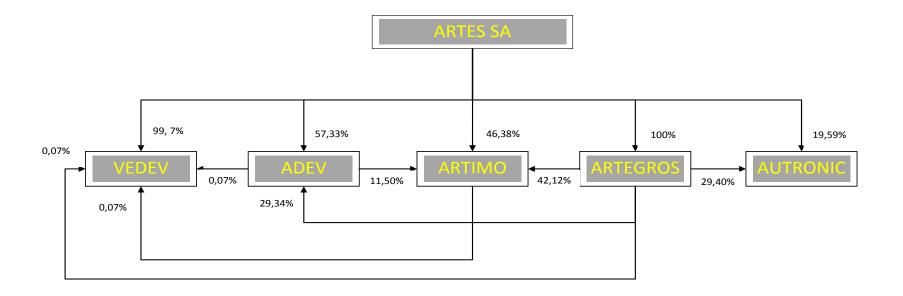
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



#### II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC S.A, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC S.A a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

		2016		2015		
Société	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
VEDEV	99,9%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,9%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

<u>L'intégration globale</u> consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

<u>La mise en équivalence</u>: Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte. La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

#### II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

#### II.2.4 Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres
- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

#### II.2.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe ARTES, vu le fait que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales, ou le cas échéant, à des augmentations de capital à la valeur nominale.

#### II.3 PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- convention de la permanence des méthodes ;
- convention de la périodicité;
- convention de prudence ;
- convention du coût historique et
- convention de l'unité monétaire.

#### II.3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Libellé	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

#### II.3.2 Les titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II.2.2.

#### II.3.3 Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de rechange. Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

#### II.3.4 Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété ou lorsque qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété est conservée dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due. Les revenus sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

#### II.3.5 Impôt différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

#### III. NOTES EXPLICATIVES

## III.1. Pourcentage d'intérêts du groupe

 $L'analyse\ du\ portefeuille\ titres\ de\ participation\ du\ Groupe\ ARTES\ permet\ de\ fixer\ les\ pourcentages\ d'intérêts\ suivants:$ 

	20	)16	2015		
Société	%	%	%	%	
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	
ARTES	NA	100%	NA	100%	
ARTEGROS	100%	100%	100%	100%	
ADEV	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%	
ARTIMO	100%	98,47%	100%	98,10%	
AUTRONIC	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%	
VEDEV	99,9%	99,89%	99,9%	99,89%	

#### III.2. Bilan

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

# **B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissements cumulés au 31/12/2015	Dotation aux amortissements	Provision pour dépréciation	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31/12/2016	Valeur comptable nette au 31/12/2016
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(627 671)	(50 000)	-	-	(677 671)	322 329
Logiciels	1 227 197	49 840	-	1 277 037	(1 223 884)	(14 528)	-	-	(1 238 412)	38 625
Fonds commercial	750	-	<u>-</u> _	750		-	-			750
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	2 227 947	49 840	-	2 277 787	(1 851 555)	(64 528)	-	-	(1 916 083)	361 704
Terrains	5 415 579	101 641	-	5 517 220	-	-	-	-	-	5 517 220
Constructions	6 564 593	-	-	6 564 593	(2 285 268)	(279 877)	-	-	(2 565 145)	3 999 448
AAI des constructions	3 606 690	13 256	-	3 619 946	(2 778 759)	(137 651)	-	-	(2 916 410)	703 536
Matériel industriel	1 018 986	123 873	-	1 142 859	(911 101)	(31 443)	-	-	(942 544)	200 315
Outillage industriel	124 794	9 360	-	134 154	(103 708)	(8 943)	-	-	(112 651)	21 503
Matériel de transport	1 442 033	306 011	(124 471)	1 623 573	(979 447)	(169 392)	-	61 076	(1 087 763)	535 810
Equipement de bureau	704 866	51 874	-	756 740	(624 891)	(51 318)	-	-	(676 209)	80 531
Autres immob corporelles	177 928	1 773	-	179 701	(94 673)	(12 954)	-	-	(107 627)	72 074
Matériel informatique	964 165	83 393	-	1 047 558	(862 960)	(58 625)	-	-	(921 585)	125 973
AAI divers	113 890	201 215	(17 071)	298 034	(27 619)	(21 804)	-	426	(48 997)	249 037
Immob corporelles en cours	138 996	-	-	138 996	(138 996)	-	-	-	(138 996)	-
Avances et acompte sur immobilisations corporelles	20 917	-	-	20 917	-	-	-	-	-	20 917
Total Immobilisations corporelles	20 293 437	892 396	(141 542)	21 044 291	(8 807 422)	(772 007)	<u> </u>	61 502	(9 517 927)	11 526 364
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	22 521 384	942 236	(141 542)	23 322 078	(10 658 977)	(836 535)	-	61 502	(11 434 010)	11 888 068

#### **B.2.** Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 4 626 388 DT au 31 décembre 2016 contre 5 005 099 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
- Titres mis en équivalence AUTRONIC	2 054 887	2 442 245
Total Titres mis en équivalence	2 054 887	2 442 245
- Compagnie Internationale de Leasing	21 242	21 242
- ASTREE	117 755	117 755
- UIB	1 485 714	1 485 714
- Autres titres	100	100
Total Titres de participation	1 624 811	1 624 811
Titres Immobilisés	800 000	800 000
Dépôts et cautionnements	153 505	138 043
Total Immobilisations financières brutes	4 633 203	5 005 099
Provision pour dépréciation immobilisations financières	(6 815)	-
Total Immobilisations financières nettes	4 626 388	5 005 099

## **B.3.** Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 493 576 DT au 31 décembre 2016 contre 484 304 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Actif d'impôt différé ARTES	335 988	318 140	
Actif d'impôt différé ARTEGROS	125 918	121 951	
Actif d'impôt différé ADEV	31 670	44 213	
Actif d'impôt différé	493 576	484 304	

### **B.4. Stocks**

Les stocks présentent un solde net de 62 216 330 DT au 31 décembre 2016 contre 43 356 523 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
	01/12/2010	01/12/2010
Véhicules neufs	51 600 154	34 861 636
Pièces de rechange	12 194 217	9 657 049
Encours atelier	55 752	85 524
Total des stocks bruts	63 850 123	44 604 209
Provision Pièces de rechange	(1 633 793)	(1 247 686)
Total de stock net	62 216 330	43 356 523

#### **B.5. Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 21 982 482 DT au 31 décembre 2016 contre 12 813 785 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au	Solde au 31/12/2015	
	31/12/2016		
Clarity Any		44 00 7 44 0	
Clients VN et APV	18 585 186	11 395 110	
Clients effets à recevoir	3 379 558	1 299 911	
Clients douteux	1 268 082	1 294 955	
Total brut	23 232 826	13 989 976	
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 250 344)	(1 176 191)	
Total net	21 982 482	12 813 785	

#### **B.6.** Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de de 8 622 755 DT au 31 décembre 2016 contre 6 694 271 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Report d'impôts et taxes	4 114 714	4 150 313	
Comptes de régularisation actifs	959 651	2 231 736	
Personnels avances	175 434	148 918	
Autres débiteurs divers	164 895	79 120	
Avances aux fournisseurs	3 218 592	90 184	
Provision pour dépréciation des autres actifs	(10 531)	(6 000)	
Total	8 622 755	6 694 271	

## **B.7. Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 128 150 519 DT au 31 décembre 2016 contre 129 709 500 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
There do also are ADTEC	01.010.000	100 000 000	
Titres de placements ARTES	91 610 000	109 200 000	
Titres de placements ARTIMO	21 309 500	12 309 500	
Titres de placements ARTEGROS	8 300 000	8 200 000	
Titres de placements ADEV	6 700 000	-	
Titres de placements VEDEV	150 000	-	
Titres de placements TITRE SICAV	81 019	-	
Total	128 150 519	129 709 500	

## **B.8.** Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 13 448 401 DT au 31 décembre 2016 contre 7 541 358 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Communications communication and districtions	10 100 070	7 476 001	
Comptes bancaires comptablement débiteurs	13 139 652	7 476 881	
Effets à l'encaissement	101 660	54 898	
Caisses	10 000	7 088	
Chèques à encaisser	196 951	2 293	
CCP	138	198	
Total	13 448 401	7 541 358	

# **B.9. Capitaux propres**

Les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

Libellé	Capital	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31/12/2015	38 250 000	68 934 672	32 548 506	139 733 178	1 955 716	141 688 894
- Affectation du résultat		32 548 506	(32 548 506)	-		-
- Résultat de l'exercice			29 381 853	29 381 853	258 147	29 640 000
- Dividendes ARTES		(21 802 500)		(21 802 500)		(21 802 500)
- Dividendes ARTEGROS				-	(60)	(60)
- Variation du pourcentage d'intérêt suite à l'augmentation du capital social d'ARTIMO		8 044		8 044	(8 044)	-
- Autres		(749)		(749)	2	(747)
Capitaux propres au 31/12/2016	38 250 000	79 687 973	29 381 853	147 319 826	2 205 761	149 525 587

## **B.10.** Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde un solde de 2 205 761 DT au 31 décembre 2016 contre un solde de 1 955 716 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTEGROS	1067	997
- dans les réserves	940	839
- dans le résultat	127	158
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ADEV	2 166 389	1 918 691
- dans les réserves	1 917 931	1 667 045
- dans le résultat	248 458	251 646
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTIMO	38 153	35 874
- dans les réserves	28 590	23 822
- dans le résultat	9 563	12 052
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de VEDEV	152	154
- dans les réserves	153	154
- dans le résultat	(1)	(0)
Total des intérêts minoritaires	2 205 761	1 955 716
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 947 614	1 691 860
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	258 147	263 856

# **B.11. Provisions pour risques et charges**

Les provisions présentent un solde de 350 000 DT au 31 décembre 2016 contre 430 000 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Provisions pour risques et charges	350 000	430 000
Total	350 000	430 000

## B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 93 442 662 DT au 31 décembre 2016 contre 72 199 212 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Effets à payer	76 410 256	65 076 976	
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	11 610 167	6 766 039	
Fournisseurs - factures non encore parvenues	5 399 593	333 551	
Fournisseurs retenues de garanties	22 646	22 646	
Total	93 442 662	72 199 212	

## **B.13.** Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 8 064 859 DT au 31 décembre 2016 contre 101 683 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

3

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Avances et acomptes clients	2 508 561	1 064 233	
Comptes de régularisations passifs	1 201 271	960 356	
CNSS	512 938	402 170	
Impôts et taxes à payer	3 423 566	396 043	
Créditeurs divers	338 718	241 069	
Assurances au personnel	71 614	33 972	
Personnels à payer	8 161	3 840	
Autres créditeurs divers	30	-	
Total	8 064 859	3 101 683	

## **B.14.** Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de de 5 411 DT au 31 décembre 2016 contre 7 458 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Comptes bancaires comptablement créditeurs	5 411	7 458
Total	5 411	7 458

#### III.3. Etat de résultat

#### R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 222 588 840 DT en 2016 contre 198 306 854 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
	100 500 000	174 015 010
Ventes de véhicules neufs	199 562 882	174 815 616
Ventes de pièces de rechange y compris huile	23 071 802	24 060 717
Ventes travaux atelier	1 651 264	1 299 642
Ventes garanties	667 450	742 432
Ventes de matériels extérieurs pour VN	299 007	375 254
RRR accordés sur ventes de travaux atelier	(92)	(125)
RRR accordés sur ventes de VN	(847)	(2 542)
RRR accordés sur garanties	(206 840)	(198 086)
RRR accordés sur ventes de pièces de rechanges y compris huiles	(2 455 786)	(2 786 054)
Total	222 588 840	198 306 854

## R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à  $745\,982$  DT en 2016 contre  $551\,581$  DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Transfert de charges	410 576	423 437
Autres activités et revenus des immeubles	317 709	123 412
Ventes déchets	8 116	3 876
Autres produits	9 345	490
Reprises sur provisions	-	366
Parking	236	-
Total	745 982	551 581

#### R.3. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent à 197 278 150 DT en 2015 contre 175 336 319 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Achats de VN	135 922 348	112 091 284
Frais liés à l'achat de VN	45 755 663	50 460 664
Achats de pièces de rechanges	13 390 673	10 858 679
Frais liés à l'achat de pièces de rechanges	2 149 872	2 211 580
Achats d'huiles	440 422	513 653
RRR obtenus sur achats de VN	(9 262)	(22 731)
RRR obtenus sur achats de pièces de rechanges	(371 566)	(776 810)
Total	197 278 150	175 336 319

## $R.4.\ A chats\ d'approvisionnements\ consomm\'es$

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent à 800 556 DT en 2016 contre 633 684 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Achats de carburants	132 576	101 396
Achats de diverses fournitures de bureaux et d'entretiens	203 815	160 899
Achats non stockés de diverses matières et fournitures	464 165	371 389
Total	800 556	633 684

## R.5. Charges de personnel

La charge du personnel s'élève à 7 069 993 DT en 2016 contre 5 781 860 DT en 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Salaires bruts	5 696 499	4 678 876
Charges sociales	945 349	726 503
Autres charges de personnels	428 145	376 481
Total	7 069 993	5 781 860

### R.6. Dotations aux Amortissements et aux Provisions

La dotation aux amortissements et aux provisions s'élève à 1 228 141 DT en 2016 contre 785 631 DT en 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	836 535	785 631
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	101 576	703 031
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 815	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	395 530	-
Reprises sur provisions	(112 315)	-
Total	1 228 141	785 631

## R.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à  $4\,955\,499\,\mathrm{DT}$  en 2016 contre  $3\,196\,568\,\mathrm{DT}$  en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Charges d'impôts et taves	000 050	748 322
Charges d'impôts et taxes	908 853	
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	1 148 142	741 245
Publicités et Documentations	687 295	572 259
Locations	1 270 663	365 130
Missions et Déplacements	343 025	227 490
Entretiens et réparations	203 957	210 023
Primes d'assurance	178 336	178 744
Autres Charges et prestations	166 842	85 855
Jetons de présence	40 000	45 000
Dons	3 386	19 500
Subventions accordées	-	3 000
Rémunérations comité d'audit	5 000	-
Total	4 955 499	3 196 568

## R.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 225 620 DT en 2016 contre 259 718 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Agios et intérêts bancaires	182 878	249 064
Gains de change	(38 695)	10 834
Pertes de change	81 437	(180)
Total	225 620	259 718

# R.9. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 7 869 925 DT en 2016 contre 7 739 377 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Intérêts de placements	7 767 568	7 645 700
Dividendes reçus	102 357	93 677
Total	7 869 925	7 739 377

## **R.10.** Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 74 713 DT en 2016 contre 168 617 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Plus-Value sur cessions d'immobilisations	49 952	106 317
Gains exceptionnels	24 570	41 982
Jetons de présence créditeurs	-	20 000
Différences de règlements créditeurs	191	318
Total	74 713	168 617

## **R.11.** Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 98 577 DT en 2016 contre 18 948 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015	
Moins-Value sur cession d'immobilisations	91 599	10 195	
Différences de règlements débiteurs	6 978	8 753	
Pertes exceptionnelles	-	-	
Total	98 577	18 948	

### R.12. Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à 9 272 DT en 2016 contre 827 DT en 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015	
Impôts différés ARTES	17 848	4 561	
Impôts différés ARTEGROS	3 967	(2 050)	
Impôts différés ADEV	(12 543)	(1 684)	
Total	9 272	827	

#### R.13. Eléments extraordinaires

La rubrique éléments extraordinaires est constituée de la contribution conjoncturelle pour le budget de l'Etat de l'année 2017 prévue par l'article 48 de la loi de Finances pour la gestion 2017.

#### R.14. Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 174 584 DT en 2016 contre 247 674 DT en 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	174 584	247 674
Total	174 584	247 674

### III.4. Etat de flux de trésorerie

## F.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	505 293	429 461
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	303 293	423 401
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	406 979	
Dotation aux amortissements et aux provisions ADEV	125 224	53 209
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTIMO	302 961	302 961
Reprise de provisions ARTES	(24 290)	(364)
Reprise de provision ARTEGROS	(4 892)	-
Reprise de provision ADEV	(83 134)	-
Total	1 228 141	785 267

## F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2016 (a)	Solde au 31/12/2015 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	63 850 123	44 604 209	(19 245 914)
Créances clients	23 232 826	13 989 976	(9 242 850)
Autres actifs	8 633 286	6 700 271	(1 933 015)
Variation des actifs	95 716 235	65 294 456	(30 421 779)

## F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2016 (a)	Solde au 31/12/2015 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	93 442 662	72 199 212	21 243 450
Autres dettes	8 064 111	3 101 683	4 962 428
Variation des passifs	101 506 773	75 300 895	26 205 878

# F.4. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(493 429)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	(201 971)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTEGROS	(145 196)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTIMO	(101 641)
Total	(942 237)

## F.5. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles ARTES	38 394
Total	38 394

## F.6. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Dépôts et cautionnements versés ARTES	(15 462)
Total	(15 462)

## F.7. Dividendes et autres distributions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015	
Dividendes ARTES	21 802 500	17 212 500	
Dividendes ARTEGROS	60	60	
Dividendes ADEV	-	99 976	
Total	21 802 560	17 312 536	

## F.8. Encaissement de dividendes

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Dividendes AUTRONIC	(561 945)	-
Total	(561 945)	-

## F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Titres de placements ARTES	91 610 000	109 200 000
Titres de placements ARTIMO	21 309 500	12 309 500
Titres de placements ARTEGROS	8 300 000	8 200 000
Titres de placements ADEV	6 700 000	-
Titres de placements VEDEV	150 000	-
Titres de placements TITRE SICAV	81 020	-
Comptes bancaires débiteurs	13 139 652	7 476 881
Effets à l'encaissement	101 660	54 898
Caisses	10 000	7 088
Chèques à encaisser	196 951	2 293
CCP	137	198
Titres de placements ADEV	-	-
Comptes bancaires créditeurs	(5 411)	(7 458)
Total	141 593 509	137 243 400

#### III.5. Evénements postérieurs

Ces états financiers consolidés sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Tunis, le 16 mai 2017

Messieurs les Actionnaires de la société ARTES S.A. 39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

#### Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe ARTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

## Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ARTES, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (part du groupe) de 147 319 826 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à 29 381 853 DT.

#### Responsabilité de la Direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société ARTES S.A et de ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de leurs performances financières et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

## **Spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ahmed Belaifa

Moncef Boussanouga Zammouri